



UN AVENIR DURABLE SUR TERRE, COMME SUR MER

RAPPORT ANNUEL 2021

LOGISTEC

NOTRE OBJECTIF

La stratégie de LOGISTEC est guidée par notre mission et notre objectif : nous sommes fiers de bâtir et de partager notre expertise afin de contribuer au succès de nos clients et de nos collectivités. Nos gens sont déterminés à trouver des solutions pour soutenir des chaînes d'approvisionnement fiables et durables ainsi que pour protéger notre environnement et nos ressources en eau.



TABLE DES MATIÈRES

- 02 Nos activités
- 04 Notre stratégie
- 06 Message de la chef de la direction
- 10 Performance financière robuste
- 12 Approche fondée sur notre objectif
- 16 Innover pour les prochaines générations
- 18 Faits saillants financiers de 2021
- 20 Rapport de gestion
- 62 États financiers consolidés
- 74 Notes annexes aux états financiers consolidés



Aperçu :

NOS ACTIVITÉS

Depuis 70 ans, LOGISTEC a développé ses activités pour contribuer au succès de ses clients, de ses partenaires, de ses collectivités, de ses actionnaires et de ses employés. Nos deux secteurs d'activité, les services maritimes et les services environnementaux, sont tout aussi diversifiés du point de vue des services offerts que de la répartition géographique, et élaborent des solutions pour soutenir des chaînes d'approvisionnement fiables et durables et pour protéger notre environnement et nos ressources en eau.

TSX : LGT.A et LGT.B



TOTAL DES PRODUITS EN 2021

743,7 M\$

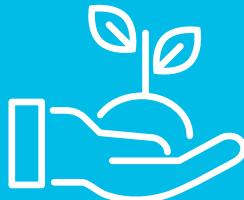
ÉLIMINATION
D'UNE
PERTE DE
58 M M³

D'EAU POTABLE GRÂCE AU
COLMATAGE DES FUITES
PAR NOTRE TECHNOLOGIE
INSTALLÉE SUR 2200 KM



10,3 G

LITRES D'EAU
DÉCONTAMINÉS
DEPUIS 37 ANS



6 000

PROJETS ENVIRONNEMENTAUX
ACHEVÉS À CE JOUR

70

ANS DE
CROISSANCE

NOTRE, STRATÉGIE



Forte de sa feuille de route éprouvée en matière de croissance à long terme, LOGISTEC propulse l'innovation à l'avant-plan afin d'offrir à ses parties prenantes un monde durable pour les prochaines générations. Notre vision stratégique est claire : devenir le fournisseur de choix de solutions sûres, durables et créatives dans les secteurs des services maritimes et environnementaux.

APPROCHE FONDÉE SUR NOTRE OBJECTIF

Nos décisions stratégiques sont arrimées à notre objectif, à nos valeurs et à notre engagement envers nos clients, nos collectivités et chacun de nos collègues.



CROISSANCE STABLE À LONG TERME

Nous dégageons une croissance stable et rentable axée sur les résultats à long terme.

INNOVER POUR LES PROCHAINES GÉNÉRATIONS

Nous élaborons des solutions créatives pour aider à façonner l'avenir de nos clients et de nos collectivités.



MESSAGE DE LA CHEF DE LA DIRECTION

“

Bâtir un avenir durable, c'est prendre des décisions selon une perspective à long terme, avoir une incidence positive sur les collectivités où nous sommes présents et créer un monde meilleur pour les générations à venir.

MADELEINE PAQUIN
PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION



L'année 2021 nous a appris à composer avec les imprévus et à faire preuve d'audace pour déployer notre stratégie de croissance à long terme dans un contexte d'incertitude. En adoptant cet état d'esprit, nous avons connu l'année la plus fructueuse de notre histoire et avons atteint, notamment, des jalons importants sur le plan financier, opérationnel et environnemental. Nous avons renforcé notre position de chef de file sur le marché, démontré notre expertise éprouvée sur le terrain et affiché, dans l'ensemble, une performance remarquable.

Le secteur des services maritimes et celui des services environnementaux offrant des services considérés comme essentiels, LOGISTEC a pu poursuivre ses activités tout en respectant des protocoles sanitaires rigoureux dans un environnement de travail sécuritaire. La congestion

et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale ont perduré et la demande de services maritimes fiables est demeurée élevée tout au long de l'année. Les cadres réglementaires stricts en matière d'environnement, les investissements soutenus en infrastructure et l'activité macroéconomique vigoureuse dans nos principaux marchés ont été les plus importants vecteurs de la demande des services environnementaux. Comme toujours, nos équipes se sont adaptées aux besoins des clients afin de leur fournir des solutions fiables et uniques qui favorisent leur réussite.

RÉSULTATS FINANCIERS RECORDS

LOGISTEC a affiché des résultats records en 2021. Pour la première fois de ses 70 ans d'existence, les produits consolidés se sont élevés à 743,7 millions \$, en hausse de 139,0 millions \$, ou 23,0 %, en regard de ceux de l'exercice 2020. Qui plus est, nous avons dégagé un bénéfice avant intérêts, impôt et amortissement ajusté (le « BAIJA ajusté⁽¹⁾ ») record de 120,8 millions \$ ainsi qu'un résultat attribuable aux propriétaires de la Société de 45,4 millions \$, le plus élevé de notre histoire. Nous avons ainsi marqué un autre jalon, soit pour la toute première fois, un résultat par action total de plus de 3,00 \$, ce qui représente un résultat dilué par action total de 3,46 \$. Nous sommes particulièrement fiers que nos deux secteurs d'activité aient contribué à ces résultats exceptionnels grâce à leur apport respectif.

UNE STRUCTURE POUR ASSURER LA RÉUSSITE

LOGISTEC a continué de se concentrer sur ses initiatives stratégiques et a cerné de nouvelles possibilités et de nouveaux marchés pour créer de la valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires.

Les leaders sur le terrain de chacun de nos secteurs d'activité ont la responsabilité d'assurer la performance de la Société et le développement de ses activités. Nous continuons d'assurer la croissance organique de nos deux secteurs d'activité au moyen de partenariats solides et d'acquisitions judicieuses qui s'inscrivent de façon complémentaire dans notre réseau.

SERVICES MARITIMES – UN PARTENAIRE IMPORTANT DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Le secteur des services maritimes de LOGISTEC a inscrit des résultats sans précédent, ses produits se chiffrant à 427,0 millions \$ en 2021, une hausse de 23,9 % en regard de ceux de 2020. Les volumes de marchandises en vrac et générales et les volumes des conteneurs ont augmenté dans toutes les régions, contribuant ainsi à cette performance exceptionnelle.

En 2021, nos activités dans les terminaux portuaires ont établi un record sur le plan des tonnages manutentionnés, l'effervescence du marché et notre expertise solide et créative, mise au service de la manutention de marchandises dans tout notre réseau, ayant permis de surmonter la congestion et la pénurie de main-d'œuvre dans bon nombre de nos ports. Cela a plus que compensé les revers liés à l'incendie survenu dans notre terminal d'entreposage de granulés de bois à Brunswick (GA) et à la grève au port de Montréal (QC).

La reprise économique a stimulé les investissements importants dans les projets d'infrastructures, ce qui s'est traduit par une demande accrue d'acier ainsi que des marchandises en vrac et générales, à l'appui de nos activités. La congestion dans plusieurs ports importants a amené les clients à explorer d'autres itinéraires et LOGISTEC a collaboré avec eux pour trouver de nouvelles façons de transporter leurs produits à destination. La performance des entreprises que nous avons acquises récemment a également joué en notre faveur. De surcroît, nous avons acheté du matériel de pointe alimenté à l'électricité pour faire des gains d'efficacité et appuyer nos objectifs de durabilité. Au fur et à mesure que nous renouvellerons notre matériel, nous continuerons d'opter pour des technologies respectueuses de l'environnement.

Sur le plan de la manutention des marchandises, nous mettons toujours l'accent sur l'élargissement de notre réseau dans nos principaux marchés, notamment dans les composantes d'éoliennes et les marchandises

en vrac. Nous nous employons à nouer des liens solides à long terme avec les clients pour anticiper leurs besoins et réagir rapidement à l'évolution des marchés. De plus, nous nous baserons sur notre modèle d'affaires agile pour déployer notre équipe mobile et cerner des possibilités de partenariats ciblés avec des ports. Nous investissons également dans de nouveaux systèmes pour poursuivre notre virage numérique, en améliorant la qualité de l'expérience client à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement.

“

Cette performance historique est le résultat d'une vision claire, d'un plan stratégique robuste, d'objectifs d'affaires bien définis et de la mise en œuvre hors pair de tous ces éléments.



⁽¹⁾ Le BAlIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Veuillez vous reporter à la section Mesure non conforme aux IFRS à la page 54.

SERVICES ENVIRONNEMENTAUX – CONTRIBUER À UN AVENIR DURABLE

Le secteur des services environnementaux de LOGISTEC a aussi enregistré une performance historique, ses produits s'étant élevés à 316,7 millions \$ en 2021, en hausse de 21,8 % en regard de ceux de 260,1 millions \$ de l'exercice précédent. La hausse des produits a été particulièrement solide dans le marché du renouvellement des infrastructures d'eau potable, portée par le déploiement des solutions ALTRA Technologies d'eau potable en Amérique du Nord. En outre, l'acquisition d'American Process Group (« APG »), entrepreneur situé en Alberta et spécialisé dans le dragage, l'assèchement et la gestion des matières résiduelles, en juin 2021, a alimenté considérablement la hausse des produits. Nos autres services de base ont eu une incidence positive sur la croissance des produits et leur performance a été conforme à nos attentes.

Grâce aux solutions ALTRA Technologies d'eau potable, qui reposent sur une technologie spécialisée dans des applications liées à l'eau potable, nous procédons au renouvellement sans tranchée des

conduites d'eau grâce à l'insertion d'une gaine. Compte tenu de la plus grande fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes – inondations, tremblements de terre, ouragans – et du vieillissement des infrastructures hydrauliques, cette technologie résiliente et éprouvée sur le terrain constitue une solution rentable et robuste à l'appui d'un approvisionnement en eau sûr et fiable dans les zones urbaines touchées. Il s'agit pour nous d'un moteur de croissance important sur les marchés du Canada et des États-Unis.

En 2021, nous avons considérablement investi dans la promotion de notre nouveau produit ALTRA Traitement de SPFA, conçu pour gérer les produits chimiques persistants, soit les substances perfluoroalkyles et polyfluoroalkyles (« SPFA »), qui ont un effet toxicologique néfaste sur les humains et qui sont largement répandues dans l'environnement. Cette technologie est utilisée pour les fluides présentant un taux élevé de contamination qui se trouvent dans les sites d'enfouissement, les aéroports et les sites industriels et militaires. Nous avons noué des liens importants en 2021 et participons à plusieurs projets pilotes, ce qui

devrait nous permettre de dégager des produits supplémentaires au cours de la prochaine année à l'échelle de l'Amérique du Nord.

Nous avons aussi commencé à commercialiser une technologie de recyclage et de revalorisation des résidus fins provenant du secteur Construction, rénovation et démolition (« CRD »). Cette solution de rechange durable fondée sur les principes de l'économie circulaire fait en sorte que moins de déchets de construction soient déversés dans des sites d'enfouissement. La technologie de recyclage des fines de CRD transforme les déchets en sous-produits réutilisables comme le compost, les agrégats et les copeaux de bois.

LA FORCE DE NOS GENS

Au cours de cette année chargée, nos gens se sont montrés résilients, agiles et toujours prêts à se dépasser. Comme bon nombre d'entreprises, nous avons dû composer avec des défis de main-d'œuvre et, par conséquent, nous avons investi davantage dans nos talents, nos capacités de recrutement et nos programmes de formation. Nous avons renforcé les équipes de nos



“

Nous entamons une période stimulante de notre histoire, car nous pouvons favoriser le changement en tablant sur notre expertise et notre technologie.



deux secteurs d'activité et celle des services corporatifs pour en faire une équipe hautement performante qui place les bonnes personnes au bon endroit. Nous avons également complété notre équipe de haute direction, par l'ajout d'un nouveau chef des systèmes d'information, d'un nouveau trésorier, ainsi que d'un nouveau président du secteur des services environnementaux, qui s'est joint à nous au début de 2022.

Sur le plan organisationnel, nous mettons à jour nos processus internes pour continuer d'optimiser notre excellence opérationnelle. À l'ère du numérique, nous investissons également dans des technologies pour moderniser notre infrastructure de TI et miser sur les données pour appuyer nos décisions d'affaires. Nous avons établi les fondements du système de gestion intégré (« ERP ») que nous déployerons au cours des prochaines années. Nous croyons à la nécessité de prendre des décisions d'investissement judicieuses à long terme qui mèneront à des gains d'efficacité, à la fidélisation de nos talents et à un service à la clientèle bonifié.

L'un des effets les plus marquants de la pandémie mondiale a été la prise de conscience généralisée autour des changements climatiques et l'importance d'agir sur la préservation de l'environnement. Chez LOGISTEC, cette démarche fait partie de notre ADN depuis nos débuts, de la réduction de notre empreinte carbone à la contribution à une économie et une chaîne d'approvisionnement mondiales durables. Les services de LOGISTEC appuient directement 12 des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies, objectifs qui nous servent de guide pour l'établissement de nouvelles cibles liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») pour concrétiser notre vision. En 2022, nous nous engageons à mieux évaluer la performance au chapitre des questions ESG et à tracer la voie pour l'atteinte de l'objectif international de réduire de 40 % les émissions de CO₂ d'ici 2030. Grâce à cet engagement, nos équipes sont motivées à trouver des solutions qui feront une véritable différence et permettront de bâtir un avenir meilleur.

LOGISTEC a été couronnée de succès par de nombreux prix remportés tout au long de l'année. Ces multiples reconnaissances témoignent du talent, de l'expertise et de la passion de nos équipes qui sont toujours déterminées à dénicher des solutions créatives pour nos clients.

Nous entamons une période stimulante de notre histoire, car nous pouvons favoriser le changement en tablant sur notre expertise et notre technologie. Je tiens à exprimer mon admiration et ma gratitude à chacun des membres de la famille LOGISTEC grâce à qui l'année 2021 a été couronnée de succès. Je suis reconnaissante de leur engagement à exceller et de leur résilience, ainsi que de leurs efforts au quotidien pour satisfaire les clients et les placer au cœur des priorités. Je remercie également nos clients et nos partenaires pour leur vision, leur confiance et leur soutien constant. Ensemble, nous allons continuer de collaborer, d'innover et de repousser les limites pour de nombreuses années à venir.

(signé) Madeleine Paquin, C.M.
Présidente et chef de la direction
LOGISTEC Corporation

“

La fiabilité, l'imagination, la durabilité et le dépassement sont les quatre valeurs qui orientent notre stratégie d'affaires. Notre performance financière en 2021 témoigne de leur force avec éloquence.

JEAN-CLAUDE DUGAS, CPA, CA
CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

PERFORMANCE FINANCIÈRE ROBUSTE

LOGISTEC maintient sa position de chef de file grâce à une croissance et une rentabilité soutenues attribuables à ses décisions financières stratégiques et à ses gestes audacieux. L'élargissement de notre réseau, la conclusion d'une acquisition importante et la mise en œuvre de nos solutions novatrices partout en Amérique du Nord sont autant de facteurs qui ont permis à LOGISTEC d'inscrire des résultats records en 2021.

Notre performance financière nous a permis de dégager des résultats records à l'égard de presque tous les aspects financiers en 2021. Pour la première fois, les produits consolidés ont franchi la barre des 700 millions \$ et le résultat attribuable aux propriétaires de la Société a enregistré un record à la hauteur de 45,4 millions \$. Par conséquent, notre résultat par action a dépassé le cap de 3,00 \$ pour la première fois, ce qui s'est traduit par un résultat dilué par action total record de 3,46 \$. Ces résultats financiers robustes ont également permis de porter le BAIIA ajusté⁽¹⁾ à 120,8 millions \$, soit une hausse de 20 % par rapport à celui de 2020.

Nous sommes restés centrés sur notre plan stratégique à long terme malgré les défis liés à la pandémie, reflet du dévouement et de la résilience de nos experts sur le terrain et de nos valeurs fondamentales bien ancrées. En privilégiant cette approche, nous avons consolidé davantage nos solides assises financières en vue de la prochaine année et de celles à venir.

- LOGISTEC présentait une situation financière solide à la fin de 2021, dont un ratio du fonds de roulement et un niveau de dette sains ainsi qu'un total de l'actif avoisinant 1 milliard \$.
- L'acquisition d'APG cadre avec le plan de croissance à long terme de nos services environnementaux et nous demeurons à l'affût de nouvelles possibilités dans nos deux secteurs d'activité.
- La performance vigoureuse de nos services maritimes en 2021 découle à la fois de la croissance interne et de l'apport des entreprises acquises au cours des dernières années.
- Notre capacité à dégager des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de plus de 100 millions \$ en 2021 nous permet de jeter les bases d'un bilan sain qui appuie le développement futur.

⁽¹⁾ Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Veuillez vous reporter à la section Mesure non conforme aux IFRS à la page 54.

Produits en M\$

TCAC : 12,7 %

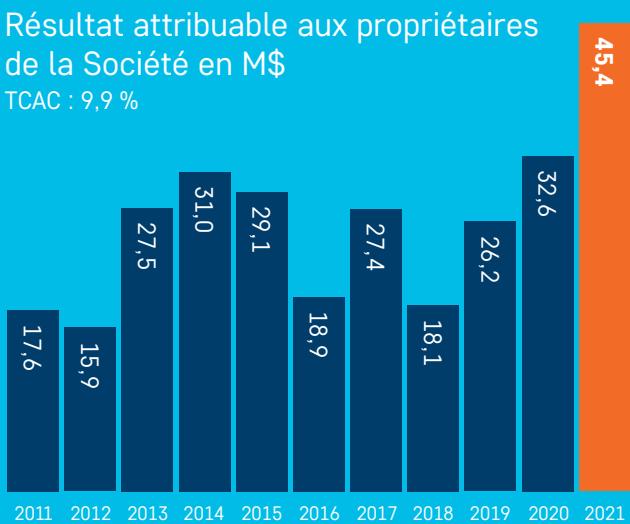


PRODUITS
ONT TRIPLÉ
EN 10 ANS

3X

Résultat attribuable aux propriétaires
de la Société en M\$

TCAC : 9,9 %



BAIIA AJUSTÉ⁽¹⁾
A TRIPLÉ EN
10 ANS

3X

BAIIA ajusté⁽¹⁾ en M\$

TCAC : 12,3 %



⁽¹⁾ Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Veuillez vous reporter à la section Mesure non conforme aux IFRS à la page 54.

APPROCHE FONDÉE SUR NOTRE OBJECTIF

Nos décisions et nos actions sont arrimées à notre objectif et à nos valeurs partagées afin de créer très précisément de la valeur pour nos clients, nos collectivités, nos gens, nos actionnaires et l'ensemble de nos parties prenantes. En 2021, nous nous sommes mobilisés pour créer des solutions nous permettant de relever les défis des chaînes d'approvisionnement et les enjeux environnementaux, nous avons redonné aux collectivités où nous sommes présents, nous avons été reconnus pour notre capacité à innover et nous avons élargi notre réseau afin de pénétrer de nouveaux marchés.

NOS VALEURS

Nos valeurs définissent qui nous sommes et les gestes que nous posons. Elles guident nos décisions et nos actions quotidiennes. Elles façonnent la manière dont nous servons nos clients et dont nous nous engageons dans nos collectivités.



Notre personnel est reconnu pour son excellence opérationnelle. Au fil des ans, nous avons établi des chaînes d'approvisionnement fiables pour nos clients et des solutions d'assainissement sûres pour l'environnement grâce à des processus solides et à un apprentissage continu. Quelles que soient les circonstances, notre personnel arrive toujours à trouver les solutions idéales.



Nos employés sont prêts à se dépasser et à faire bouger les choses. Ils s'efforcent constamment de repousser les limites. Ils cherchent à améliorer leur leadership en matière d'exploitation et de coûts et sont à l'affût de nouveaux partenariats et de nouvelles occasions d'affaires.



Nos employés ont l'imagination fertile; ils conçoivent des solutions nouvelles et uniques et sont résolus à les mettre en place. Ils créent des environnements dans lesquels d'autres personnes peuvent prendre des risques de façon avisée et expérimenter. Ils font grandir les idées créatives des autres et font preuve d'instinct et d'agilité pour proposer des solutions adaptées à nos clients.



Nos employés sont entièrement responsables de notre performance et ont la croissance durable à long terme à cœur. En responsabilisant notre personnel, en agissant avec intégrité, en définissant des buts clairs et en mesurant nos progrès, nous livrons des produits et services novateurs à nos clients et créons de la valeur pour nos actionnaires.



À L'AVANT-GARDE DE L'ENVIRONNEMENT

ALTRA technologies d'eau potable

La réussite de nos projets de mise en place de solutions pour répondre aux enjeux liés aux infrastructures d'eau vieillissantes fait notre réputation depuis longtemps. Au moyen de la technologie sans tranchée ALTRA, nous avons procédé au renouvellement d'infrastructures souterraines sur 2 200 km en limitant les perturbations sur les sites et le gaspillage de matériaux et en réduisant au maximum les désagréments et l'impact environnemental de chaque projet.

Prix du gala Envirollys

SANEXEN a remporté le prestigieux prix Innovation et protection de l'environnement du Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (« CETEQ ») pour son usine de récupération de matières résiduelles provenant des fines de CRD, la toute première en Amérique du Nord.

Prix Clean50

ALTRA Technologies d'eau potable a reçu le prix Clean50 du meilleur projet de 2021 au Canada, qui souligne les meilleurs projets axés sur la durabilité réalisés au Canada. Les projets sont sélectionnés en fonction de quatre critères : l'impact, l'innovation, l'inspiration et s'ils peuvent être facilement imités.

ENVIROLYS

2021
Clean50
Exceptional Contributors to Clean Capitalism
TOP PROJECT



PRIX ET RECONNAISSANCES

Le Grand Prix de l'Entrepreneur d'EY 2021 du Canada

Madeleine Paquin, présidente et chef de la direction, s'est classée parmi les dix lauréats du Grand Prix de l'Entrepreneur d'EY 2021 du Canada, lequel souligne la contribution des leaders émérites qui élaborent les solutions de l'avenir et investissent dans l'innovation pour accélérer la réalisation de progrès marquants.

Prix Francis R. Sharp - Leadership exécutif en sécurité de Signal Mutual

Rodney Corrigan, président de LOGISTEC Arrimage inc., a reçu le prix Francis R. Sharp - Leadership exécutif en sécurité. Ce prix reconnaît l'engagement soutenu de M. Corrigan à promouvoir la santé et la sécurité au sein de l'entreprise par la mise en place d'un système de gestion de la sécurité, l'établissement de normes élevées de sécurité fondées sur des valeurs personnelles et la prévention des incidents et des maladies au travail.

Prix internationaux Heavy Lift Awards - prix « opérateur de terminaux de l'année » et « sécurité »

LOGISTEC a été nommée « opérateur de l'année » lors de l'événement international Heavy Lift Awards et sa filiale Gulf Stream Marine, Inc. (« GSM ») a remporté le prix dans la catégorie « sécurité » pour son engagement exemplaire visant à promouvoir une culture axée sur la santé et la sécurité.

Le prix d'opérateur de l'année salue les efforts et le travail de nos équipes qui s'emploient au quotidien à offrir des solutions fiables, novatrices et sécuritaires à nos clients.

Le prix « sécurité » attribué à GSM témoigne aussi de notre engagement ferme à l'égard de la sécurité, de la qualité et de l'efficacité dans la manutention de charges lourdes.



Rodney Corrigan, président de LOGISTEC Arrimage inc., a reçu le prix à Londres, au Royaume-Uni en novembre 2021.



REDONNER AUX COLLECTIVITÉS

LOGISTEC soutient les organismes présents dans les collectivités où nos gens habitent et travaillent. Nous favorisons les secteurs qui cadrent avec notre identité, nos valeurs et notre plan stratégique, qui comprennent le développement de nos talents, le développement humanitaire, la santé et la sécurité, la protection de l'environnement et la préservation de l'eau potable. Cette année, nous avons effectué des dons en faveur d'organismes sans but lucratif locaux et nationaux dans tout notre réseau par l'entremise de notre programme de dons d'entreprise.

Alliance verte

L'Alliance verte s'emploie à réduire l'empreinte environnementale de l'industrie maritime par des gestes concrets. Ce programme fait partie intégrante de la feuille de route en matière de questions ESG et des objectifs stratégiques de durabilité de LOGISTEC.

En 2021, LOGISTEC et GSM, sur la côte, sur la côte américaine du golfe du Mexique, ont obtenu une certification officielle pour cinq autres de leurs terminaux au Texas aux termes du programme de certification environnementale de l'Alliance verte.

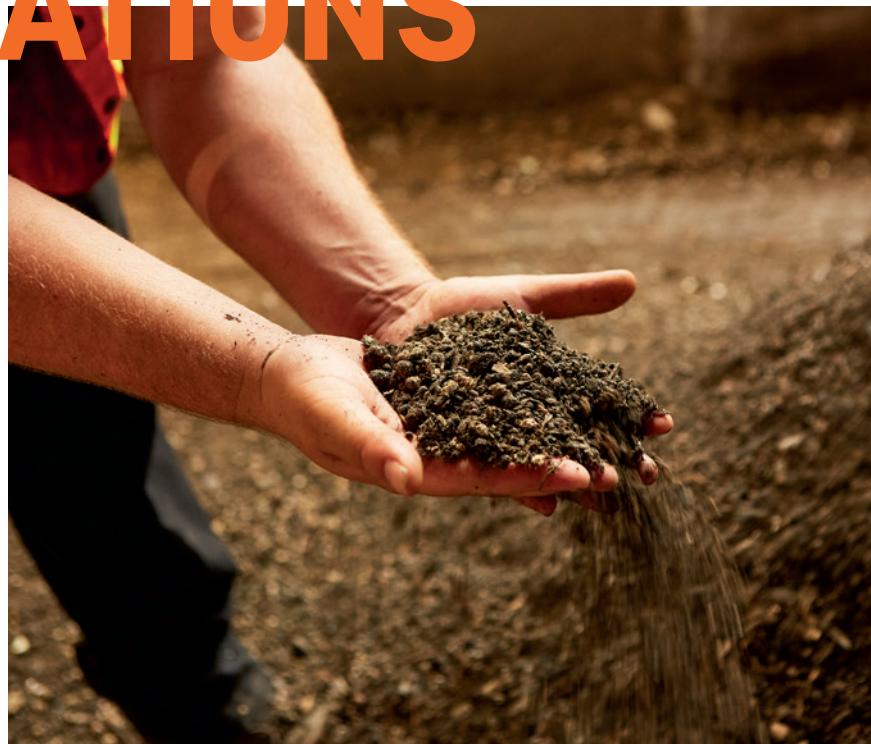
Cela porte à 18 le nombre de nos terminaux qui ont obtenu la certification de l'Alliance verte et en fait le plus vaste réseau de terminaux portuaires ayant reçu cette certification en Amérique du Nord. LOGISTEC mène le bal sur le plan de la réduction de son empreinte environnementale maritime et de sa participation active à la création d'une chaîne d'approvisionnement durable.



INNOVER POUR LES PROCHAINES GÉNÉRATIONS

“

L'avantage concurrentiel de LOGISTEC réside dans sa capacité à innover, soit à concevoir des solutions et des services toujours plus efficaces pour ses clients. Notre réussite actuelle et future repose sur la mise au point de solutions qui nous donnent une longueur d'avance sur le marché concurrentiel et sur le rôle clé que nous jouons dans la croissance économique.



Notre équipe est audacieuse. Nous faisons des expériences, testons nos idées et découvrons des façons uniques de donner vie à de nouvelles solutions. Nous stimulons l'innovation en mettant à profit nos connaissances approfondies sur les priorités des clients et des collectivités qui participent au développement des produits et services. Notre mission et notre agilité nous poussent à remettre en question les idées reçues et à réaliser des améliorations pour relever à la fois les défis d'aujourd'hui et ceux de demain.

RÉDUIRE L'ENFOISSEMENT DE DÉCHETS EN REVALORISANT LES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ET DE DÉMOLITION (« CRD »)

En 2021, LOGISTEC a ouvert la toute première usine de traitement du genre en Amérique du Nord, conçue pour récupérer les résidus de CRD. La technologie qui y est utilisée transforme les résidus fins de matières résiduelles de CRD en sous-produits de valeur, comme le compost, les agrégats et les copeaux de bois. Cette usine effectue un traitement à grande échelle des matières résiduelles, qui peuvent ainsi être revalorisées, recyclées et réutilisées plutôt qu'être déversées dans des sites d'enfouissement de déchets solides.

LA FORCE DE L'ÉCOEFFICACITÉ

TERMONT

TERMONT Montréal inc. (« TERMONT ») exploite un terminal à conteneurs au port de Montréal à titre de coentreprise entre LOGISTEC et d'autres partenaires. TERMONT a muni les camions d'une technologie qui met automatiquement le moteur en arrêt lorsqu'ils sont immobilisés, ce qui a permis une fois de plus cette année de réduire les émissions liées à la marche au ralenti de 30 %. En 2021, TERMONT a fait l'acquisition d'un portique sur rail électrique pour le transbordement direct de conteneurs d'importation et d'exportation à partir de ou vers les wagons ou de la pile d'entreposage, pour accroître ainsi l'efficacité et réduire davantage les émissions de GES.

Terminal de vrac à Montréal

Au cours de l'année, nous avons reçu notre nouvelle grue hybride au port de Montréal, à l'appui de notre vision d'une chaîne d'approvisionnement plus écologique et durable. L'investissement de LOGISTEC permettra de concrétiser l'objectif du port de Montréal qui consiste à tirer parti des technologies durables et à réduire son empreinte environnementale.

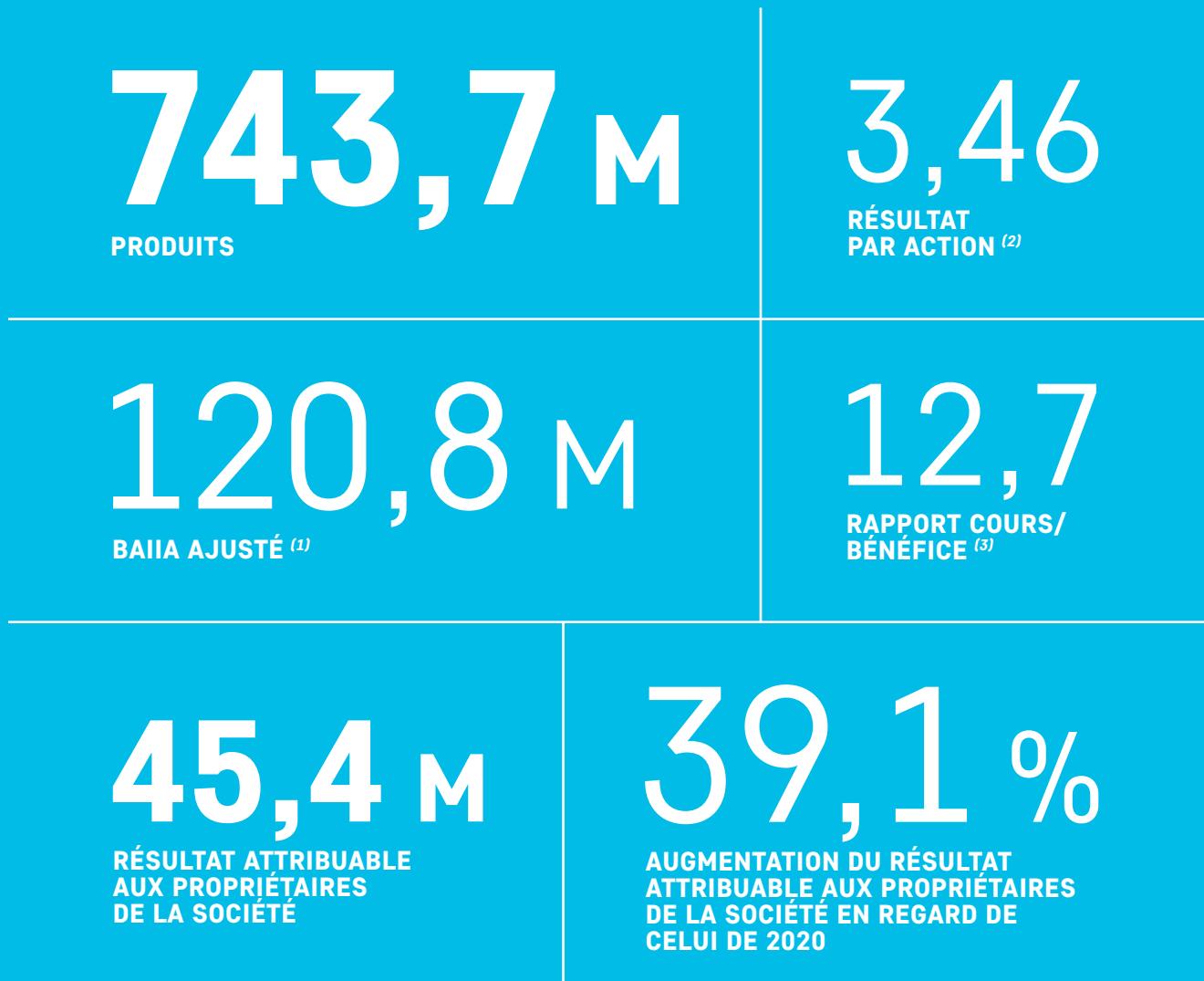
LOGISTEC USA Inc.

Nous avons acheté deux nouvelles grues portuaires mobiles écoénergétiques pour notre terminal de Port Manatee à Tampa Bay (FL), qui seront mises en fonction en 2022. Ce nouvel ajout à notre parc de matériel de manutention de marchandises cadre bien avec notre priorité de réduire notre empreinte carbone maritime pour soutenir nos initiatives dans le cadre de l'Alliance verte. Il s'agit d'un investissement à long terme qui profitera non seulement à nos clients, mais aussi à la collectivité de Port Manatee et à la protection de l'environnement.



FAITS SAILLANTS DE 2021

Pour l'exercice clos le 31 décembre (en \$, sauf indication contraire)



⁽¹⁾ Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Veuillez vous reporter à la section Mesure non conforme aux IFRS à la page 54.

⁽²⁾ Attribuable aux propriétaires de la Société.

⁽³⁾ Le rapport cours/bénéfice est calculé en fonction des actions subalternes à droit de vote de catégorie B.

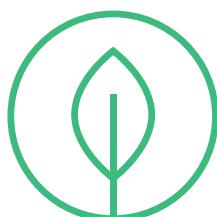


SERVICES MARITIMES

427,0 M
PRODUITS

30,5 M RÉSULTAT
AVANT
IMPÔT

538,3 M
TOTAL DE L'ACTIF



SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

316,7 M
PRODUITS

25,6 M RÉSULTAT
AVANT
IMPÔT

360,7 M
TOTAL DE L'ACTIF

RAPPORT DE GESTION



TABLE DES MATIÈRES

- 22 Énoncés prospectifs
- 23 Introduction
- 24 Nos activités
- 26 Notre stratégie
- 28 Services maritimes
- 32 Services environnementaux
- 36 Nos priorités ESG
- 37 Perspectives
- 38 Notre réponse à la COVID-19
- 38 Regroupements d'entreprises
- 39 Données financières annuelles choisies
- 41 Données trimestrielles choisies
- 41 Caractère saisonnier des activités
- 42 Revue financière consolidée
- 45 Résultats sectoriels
- 46 Incendie au port de Brunswick (GA)
- 47 Dividendes
- 48 Situation de trésorerie et sources de financement
- 52 Participations dans des coentreprises
- 52 Avantages postérieurs à l'emploi
- 53 Autres postes des états consolidés de la situation financière
- 54 Mesure non conforme aux IFRS
- 55 Gestion du risque financier
- 58 Risques d'affaires
- 59 Transactions entre parties liées
- 59 Principaux jugements, estimations et hypothèses
- 59 Évaluation de la performance
- 60 Contrôle interne à l'égard de l'information financière

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce rapport de gestion ainsi que le rapport annuel, les états financiers consolidés annuels audités, la notice annuelle, la circulaire d'information de même que la divulgation et l'analyse de la rémunération sont tous déposés sur le site Internet de SEDAR (www.sedar.com) et certains de ces documents peuvent également être consultés sur le site Internet de LOGISTEC (www.logistec.com), dans la section Investisseurs.

Les rapports financiers intermédiaires et les communiqués de presse financiers peuvent aussi être consultés sur le site Internet de SEDAR et sur le site Internet de LOGISTEC.

En vue d'informer les actionnaires et les investisseurs potentiels sur les perspectives de la Société, les rubriques du présent document peuvent contenir des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières, au sujet des activités de la Société, de ses performances, de sa situation financière et en particulier de l'espérance de succès des efforts de la Société dans le développement et la croissance de ses activités. Ces énoncés prospectifs expriment, en date du présent document, les estimations, prévisions, projections, attentes ou opinions de la Société à l'égard d'événements ou résultats futurs.

Bien que la Société estime que les attentes suscitées par ces énoncés prospectifs sont basées sur des fondements et des hypothèses valables et raisonnables, ces énoncés prospectifs sont intrinsèquement sujets à des incertitudes et contingences importantes, dont plusieurs sont au-delà du contrôle de la Société, de sorte que le rendement de la Société pourrait différer sensiblement du rendement prévisionnel exprimé ou présenté dans de tels énoncés prospectifs. Les risques et incertitudes importants qui pourraient faire différer de façon significative les résultats réels et les événements futurs des attentes actuelles exprimées sont examinés sous la rubrique Risques d'affaires du présent document et incluent, sans s'y restreindre, les performances des économies locales et internationales et leur effet sur les volumes de livraison, les conditions climatiques, les relations avec la main-d'œuvre, le niveau des prix et les activités de marketing des compétiteurs. Les lecteurs du présent document sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ces énoncés prospectifs, à moins que la loi ne l'exige.



INTRODUCTION

Ce rapport de gestion traite des activités, des résultats et de la situation financière de LOGISTEC Corporation pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020. Toutes les données financières contenues dans ce rapport de gestion et dans les états financiers consolidés audités ci-joints (les « états financiers ») ont été dressées conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Dans le cadre du présent document, sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens. Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers de LOGISTEC et les notes annexes (« notes 2021 »).

| (en milliers de dollars, sauf indication contraire) | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 ⁽⁵⁾ | 2017 ⁽⁵⁾ | Variation 21-20 % | Variation 21-17 % |
|--|----------------|---------|---------|---------------------|---------------------|-------------------------|-------------------------|
| Résultats financiers | | | | | | | |
| Produits | 743 703 | 604 701 | 639 942 | 584 878 | 475 743 | 23,0 | 56,3 |
| BAlIA ajusté ⁽¹⁾ | 120 821 | 100 658 | 89 611 | 64 177 | 74 741 | 20,0 | 61,7 |
| Résultat de l'exercice ⁽²⁾ | 45 364 | 32 614 | 26 194 | 18 060 | 27 426 | 39,1 | 65,4 |
| Situation financière | | | | | | | |
| Total de l'actif | 898 971 | 799 452 | 734 738 | 637 103 | 513 539 | 12,4 | 75,1 |
| Fonds de roulement | 81 806 | 91 634 | 97 996 | 82 099 | 70 196 | (10,7) | 16,5 |
| Dette à long terme (incluant la tranche courante et emprunts bancaires à court terme, le cas échéant) | 203 954 | 167 710 | 177 900 | 163 297 | 83 404 | 21,6 | 144,5 |
| Capitaux propres ⁽²⁾ | 314 561 | 300 782 | 280 371 | 262 198 | 228 574 | 4,6 | 37,6 |
| Données par action⁽³⁾ | | | | | | | |
| Résultat de l'exercice ⁽²⁾ (\$) | 3,46 | 2,49 | 2,00 | 1,38 | 2,11 | | |
| Capitaux propres ⁽²⁾ (\$) | 23,98 | 23,00 | 21,40 | 19,96 | 17,56 | | |
| Actions en circulation, sur une base diluée (moyenne pondérée en milliers) | 13 117 | 13 076 | 13 103 | 13 135 | 13 016 | | |
| Cours aux 31 décembre | | | | | | | |
| Actions ordinaires de catégorie A (\$) | 45,00 | 37,00 | 39,60 | 40,86 | 44,04 | | |
| Actions subalternes à droit de vote de catégorie B (\$) | 44,00 | 35,16 | 40,00 | 43,27 | 44,75 | | |
| Dividendes déclarés par action | | | | | | | |
| Actions ordinaires de catégorie A (\$) | 0,3834 | 0,3740 | 0,3685 | 0,3465 | 0,3150 | | |
| Actions subalternes à droit de vote de catégorie B (\$) | 0,4217 | 0,4114 | 0,4054 | 0,3812 | 0,3465 | | |
| Ratios financiers | | | | | | | |
| Rendement sur l'avoir moyen des actionnaires ⁽²⁾ | 14,74 % | 11,22 % | 9,66 % | 7,36 % | 12,76 % | | |
| Résultat de l'exercice ⁽²⁾ /produits | 6,10 % | 5,39 % | 4,09 % | 3,09 % | 5,76 % | | |
| Ratio dette nette/capitalisation ⁽⁴⁾ | 35 % | 29 % | 36 % | 38 % | 28 % | | |
| Rapport cours/bénéfice (actions subalternes à droit de vote de catégorie B) | 12,70 % | 14,12 | 20,00 | 31,36 | 21,24 | | |

⁽¹⁾ Le BAlIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Veuillez vous reporter à la section Mesure non conforme aux IFRS à la page 54.

⁽²⁾ Attribuable aux propriétaires de la Société.

⁽³⁾ Pour le résultat par action par catégorie d'action, veuillez vous reporter au tableau Données trimestrielles choisies à la page 41.

⁽⁴⁾ La dette nette et la capitalisation sont définies et réconciliées à la section Situation de trésorerie et sources de financement à la page 48 du présent rapport de gestion.

⁽⁵⁾ Pour toutes les périodes ultérieures au 1^{er} janvier 2019, les données font état de l'adoption de l'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 ») et les données comparatives de 2018 et 2017 n'ont pas été retraitées.

NOS ACTIVITÉS

La Société est constituée au Québec et ses actions sont inscrites à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous les symboles LGT.A et LGT.B. L'actionnaire le plus important de la Société est Investissements Sumanic inc. Les activités de LOGISTEC Corporation, ses filiales et ses coentreprises (collectivement, « LOGISTEC », la « Société », « nous », « notre » ou « nos ») se divisent en deux secteurs : les services maritimes et les services environnementaux.

NOTRE MISSION ET NOTRE OBJECTIF

La stratégie de LOGISTEC est guidée par notre mission et notre objectif : nous sommes fiers de bâtir et de partager notre expertise afin de contribuer au succès de nos clients et de nos collectivités. Nos gens sont déterminés à trouver des solutions pour soutenir les chaînes d'approvisionnement fiables et durables ainsi que pour protéger notre environnement et nos ressources en eau.



PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

LOGISTEC est un fournisseur nord-américain de choix pour les solutions sécuritaires, durables et créatives dans les secteurs maritimes et environnementaux. La stratégie à long terme de la Société s'appuie sur une feuille de route éprouvée qui présente une croissance rentable et soutenue, propulsée par sa capacité à innover et la résilience de ses deux secteurs d'activité distincts, ainsi que sur des acquisitions stratégiques.

Le succès de notre stratégie repose entre les mains des gens de LOGISTEC qui sont axés sur la prestation des services de la Société, que ce soit à partir de ses installations

de manutention de marchandises ou des sites de ses projets. La réussite de LOGISTEC est un témoignage des compétences et du dévouement de ses 3 200 employés, syndiqués ou non syndiqués, partout en Amérique du Nord, de l'Arctique au golfe du Mexique. LOGISTEC est réputée pour les résultats avantageux pour les deux parties qui découlent de ses négociations avec les syndicats. La Société est partie prenante à 26 conventions collectives en vigueur. Trois conventions ont été signées en 2021, alors que cinq autres étaient toujours en négociation à la fin de 2021 et que dix viendront à échéance en 2022.



Nous investissons de façon importante dans la technologie pour favoriser l'innovation auprès de nos gens et promouvoir la création de valeur pour nos clients et nos communautés.

MARTIN PONCE
CHEF DES SYSTÈMES D'INFORMATION

NOTRE STRATÉGIE

Forte de sa feuille de route éprouvée en matière de croissance à long terme, LOGISTEC propulse l'innovation à l'avant-plan afin d'offrir à ses parties prenantes un monde durable pour les prochaines générations. Notre vision stratégique est claire : devenir le fournisseur de prédilection de solutions sécuritaires, durables et créatives dans nos secteurs des services maritimes et environnementaux.

Depuis qu'elle s'est constituée en société ouverte en 1969, LOGISTEC a affiché au fil des ans une rentabilité accrue au profit de toutes ses parties prenantes. La Société maintient une discipline financière exemplaire, un bilan et des réalisations robustes à l'appui d'une stabilité financière à long terme et d'une croissance soutenue.

LOGISTEC table sur la diversité de sa présence géographique, investit dans des solutions novatrices et prend des décisions arrimées aux valeurs de la Société afin de dégager des résultats durables et uniques. Sur le plan du développement stratégique fondé sur les acquisitions, LOGISTEC saisit des occasions qui contribuent à optimiser la valeur pour les actionnaires, en procédant, pour ce faire, à une évaluation rigoureuse fondée sur des critères financiers et stratégiques bien définis. Cette évaluation vise à établir si l'investissement contribuera à créer de la valeur, s'il générera un rendement satisfaisant fondé sur des flux de trésorerie futurs durables et s'il n'entraînera pas une incidence sur la situation financière (lorsqu'un financement est requis) qui pourrait compromettre la capacité à afficher un niveau de dette ainsi qu'un ratio d'endettement acceptables.



PRODUITS DIVERSIFIÉS



57 %
SERVICES MARITIMES



43 %
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DIVERSIFIÉE

54 %
CANADA

46 %
ÉTATS-UNIS

SERVICES MARITIMES



427,0 M\$

PRODUITS
POUR 2021



“

Chaque jour, nos équipes ont servi nos clients avec un grand dévouement dans cette situation extraordinaire.

Je veux saluer la passion, la fiabilité et le travail assidu de toutes les équipes de notre réseau qui ont contribué à notre succès cette année.

RODNEY CORRIGAN
PRÉSIDENT, LOGISTEC ARRIMAGE INC.

À titre de prestataire de services maritimes de premier plan en Amérique du Nord, LOGISTEC offre des services spécialisés de manutention de marchandises à une vaste clientèle maritime et industrielle et exploite 80 terminaux dans 54 ports. Notre secteur de services maritimes s'applique à générer une croissance axée sur l'innovation, l'excellence opérationnelle et l'élargissement de son réseau pour mieux servir ses clients. LOGISTEC loue des terminaux, est propriétaire d'entrepôts et investit dans le matériel et la technologie liés à la manutention de marchandises dans le cadre de ses activités.

Notre avantage concurrentiel s'articule autour de trois grands axes :

- Installations situées stratégiquement à proximité des infrastructures routières et ferroviaires afin d'offrir des capacités spécialisées de manutention de marchandises, des services rapides et efficaces, dont un transport sans heurts vers les destinations finales, ainsi qu'une rotation rapide des marchandises et des navires.
- Relations solides et durables avec des parties prenantes et des partenaires d'affaires à l'appui de prises de décision efficaces et avantageuses pour tous.
- Grande variété de marchandises et de services offerts à de multiples industries, ce qui permet de diversifier les sources de produits et de réduire la sensibilité de LOGISTEC aux fluctuations économiques à court et à long terme.

**CROISSANCE ANNUELLE
COMPOSÉE DES PRODUITS SUR
LES 10 DERNIÈRES ANNÉES**

12,4 %

UNE ANNÉE RECORD POUR LA MANUTENTION DE MARCHANDISES

En 2021, dans le contexte de la pandémie, la chaîne d'approvisionnement mondiale a de nouveau connu son lot de défis. LOGISTEC a continué d'aider ses clients à composer avec cette nouvelle réalité. La pandémie de COVID-19 s'est de prime abord répercutée sur la chaîne d'approvisionnement mondiale. Dans le monde, tous ont été pris au dépourvu par le retour soudain des biens, le redémarrage des projets et la solide reprise de la production manufacturière. Alors que les mesures de confinement étaient levées, la montée en flèche de la demande de produits a été source de défis, mais aussi de possibilités pour notre réseau. À titre de prestataire de services essentiels et de principal partenaire de la chaîne d'approvisionnement, LOGISTEC a trouvé des solutions novatrices pour aider les clients à prospérer pendant la reprise et a relevé les défis liés à la chaîne d'approvisionnement en offrant de nouveaux services. Nous avons tiré parti de notre vaste réseau de ports en Amérique du Nord et avons travaillé en étroite collaboration avec nos clients pour repérer les meilleurs itinéraires afin d'éviter la congestion et de livrer leurs produits tout en gagnant du temps.

LOGISTEC a donc manutentionné des volumes records d'acier et a accru le tonnage des marchandises générales. Celles-ci auparavant transportées par des conteneurs sont désormais transportées par des navires de marchandises générales. LOGISTEC a également reçu des cargaisons importantes de composantes d'éoliennes et de produits forestiers partout aux États-Unis, et composé avec la robustesse du marché du pétrole et du gaz, ce qui a donné lieu à une hausse plus importante que prévu des volumes de tuyaux d'acier dans le marché de Houston et, dans l'ensemble, à de solides volumes de marchandises en vrac. L'activité a également été intense à nos terminaux à conteneurs où des nombres records de conteneurs ont été manutentionnés.

LOGISTEC était aux premières loges au tout début de l'essor des énergies renouvelables et a développé une expertise spécialisée et élaboré des protocoles de sécurité et d'assurance qualité de pointe. Nous sommes un chef de file de l'industrie de la manutention de composantes d'éoliennes, des tours aux pales en passant par les nacelles. Nos terminaux maritimes sont stratégiquement situés sur la côte américaine du golfe du Mexique, à proximité de parcs éoliens existants et projetés, permettant à nos clients de tirer parti de notre expertise et d'avoir accès aux itinéraires les plus pratiques et rapides à destination des parcs éoliens.





METTRE EN ŒUVRE DES INITIATIVES POUR UN AVENIR DURABLE

LOGISTEC continue de tirer parti des technologies respectueuses de l'environnement pour réduire son empreinte environnementale, notamment en investissant dans des camions, du matériel et des grues hybrides et électriques. À titre d'opérateur de terminaux maritimes ayant obtenu le plus grand nombre de certifications de l'Alliance verte en Amérique du Nord, nos équipes recherchent toujours des façons d'optimiser nos activités. Au fur et à mesure que nous renouvelerons notre matériel, nous continuerons d'opter pour des technologies respectueuses de l'environnement.

SÉCURITÉ

LOGISTEC s'engage à améliorer continuellement ses activités, son matériel et ses installations pour mieux servir ses clients en mettant l'accent sur la sécurité. Chaque activité, chaque levée, chaque mouvement est lié à des défis uniques. La recherche de l'excellence en matière de gestion de la santé et de la sécurité fait partie intégrante de notre culture et va bien au-delà de la conformité.

TRANSPORT ET AGENCES MARITIMES

Les autres services maritimes englobent le transport maritime et les agences maritimes, lesquelles permettent à la Société de saisir constamment de nouvelles occasions susceptibles de générer une valeur pour ses clients et d'accroître la valeur à long terme pour ses actionnaires. La Société assure le transport maritime de marchandises vers les collectivités de l'Arctique canadien par l'intermédiaire de sa coentreprise détenue à 50 %, Transport Nanuk inc. (« Nanuk »). Ainsi, elle sert plus de 40 collectivités au Nunavut et au Nunavik.

TERMINAUX AYANT OBTENU LA CERTIFICATION DE L'ALLIANCE VERTE

18

CROISSANCE DES PRODUITS DEPUIS 2020

23,9 %



PRIORITÉS

Les priorités à court terme du secteur des services maritimes sont d'accélérer la croissance et d'intégrer l'excellence opérationnelle à l'échelle de notre entreprise, en mettant en œuvre des programmes d'amélioration continue dans tout le réseau pour accroître la productivité et les marges. La Société investit dans la formation pour perfectionner les compétences de sa main-d'œuvre et exploiter la technologie afin de réduire les coûts d'exploitation et de créer des services à valeur ajoutée. Elle tire parti des initiatives de gestion des parties prenantes pour conclure des contrats de location concurrentiels avec des administrations portuaires et des contrats de travail avec les syndicats.

À plus long terme, le secteur des services maritimes est de plus en plus solide grâce à l'expansion géographique, à l'accroissement soutenu de la clientèle et à la



progression de sa part de marché. La Société prévoit élargir ses activités de manutention de marchandises actuelles en poursuivant ses investissements, en effectuant des acquisitions et des partenariats

stratégiques avec des ports et des terminaux, tout en concevant des solutions ciblées pour de nouveaux clients.

NOS AGENCES MARITIMES ONT REDÉFINI LA PORTÉE DE LEURS SERVICES À L'APPUI DE L'INDUSTRIE MARITIME

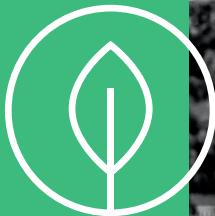
Ramsey Greig & Cie ltée, filiale de LOGISTEC, a de nouveau offert son soutien opérationnel cette année au service de navette fluviale écologique qui permet à 40 000 usagers d'économiser du temps. La navette relie l'est de Montréal au Vieux-Port de Montréal. Il s'agit d'un moyen de transport à prix modique et efficace qui permet de faire l'expérience du transport maritime en toute sérénité tout en évitant la frustration des embouteillages.

Nos services d'agences maritimes ont tiré parti de leur vaste expertise de l'industrie pour relier les collectivités du Québec, en concluant un contrat d'affrètement avec la Société des traversiers du Québec afin d'ajouter le NM Svanoy à sa flotte opérationnelle. L'équipe responsable des opérations de l'agence sera chargée d'assurer son bon fonctionnement et l'ensemble de son entretien et d'obtenir toutes les certifications requises pour naviguer en eaux canadiennes.



UN SERVICE DE NAVETTE FLUVIALE
ÉCOLOGIQUE QUI PERMET À
40 000
USAGERS D'ÉCONOMISER
DU TEMPS

SERVICES ENVIRONNEMENTAUX



316,7 M\$

PRODUITS
POUR 2021



NOS RÉALISATIONS AU FIL DES ANS :

1,5 M 
DE CAMIONS DE MOINS
SUR LES ROUTES

RÉDUCTION DE
469 
KILOTONNES DE CO₂ 3,5 M
TONNES DE DÉCHETS
ENFOUIS ÉVITÉS

ÉMISSION DE PLUS DE
1 470 
TONNES DE POLLUANTS
ATMOSPHÉRIQUES ÉVITÉE

CONSERVATION DES SOLS
18,9 M 
DE TONNES

La préservation et la protection de l'environnement est devenu une tendance mondiale qui ne cessera de croître, alors que notre société doit faire face aux changements climatiques et aux défis de la biodiversité, exacerbés par les pressions exercées par le développement urbain et la croissance démographique. Depuis des décennies, LOGISTEC offre des solutions créatives et personnalisées à une clientèle industrielle, municipale et gouvernementale, ainsi qu'à ses partenaires. Nos unités d'exploitation sont complémentaires et appuient différentes sphères d'activité, des activités de recherche et développement à la fabrication des composantes clés du transport des fluides, en passant par le suivi des installations de gestion des déchets de nos clients et la réalisation de projets de protection de l'environnement et de restauration de sites.

Notre équipe d'experts en environnement, d'ingénieurs et de scientifiques et notre personnel sur le terrain offrent des services de renouvellement des infrastructures d'eau potable, de dragage et d'assèchement de matières résiduelles, de caractérisation et de restauration de sites, de gestion des sols contaminés et des matières résiduelles, des études d'analyse de risques ainsi que la fabrication de produits de transport des fluides.

Notre marque ALTRA Solutions éprouvées propose une série complète de solutions et de produits, y compris ALTRA Technologies d'eau potable pour remédier aux infrastructures vieillissantes d'eau potable, et ALTRA Solutions d'élimination du plomb qui protège la population contre l'exposition au plomb dans l'eau potable. De plus, LOGISTEC fabrique la gaine structurale utilisée dans les projets de renouvellement des infrastructures d'eau potable en Amérique du Nord.

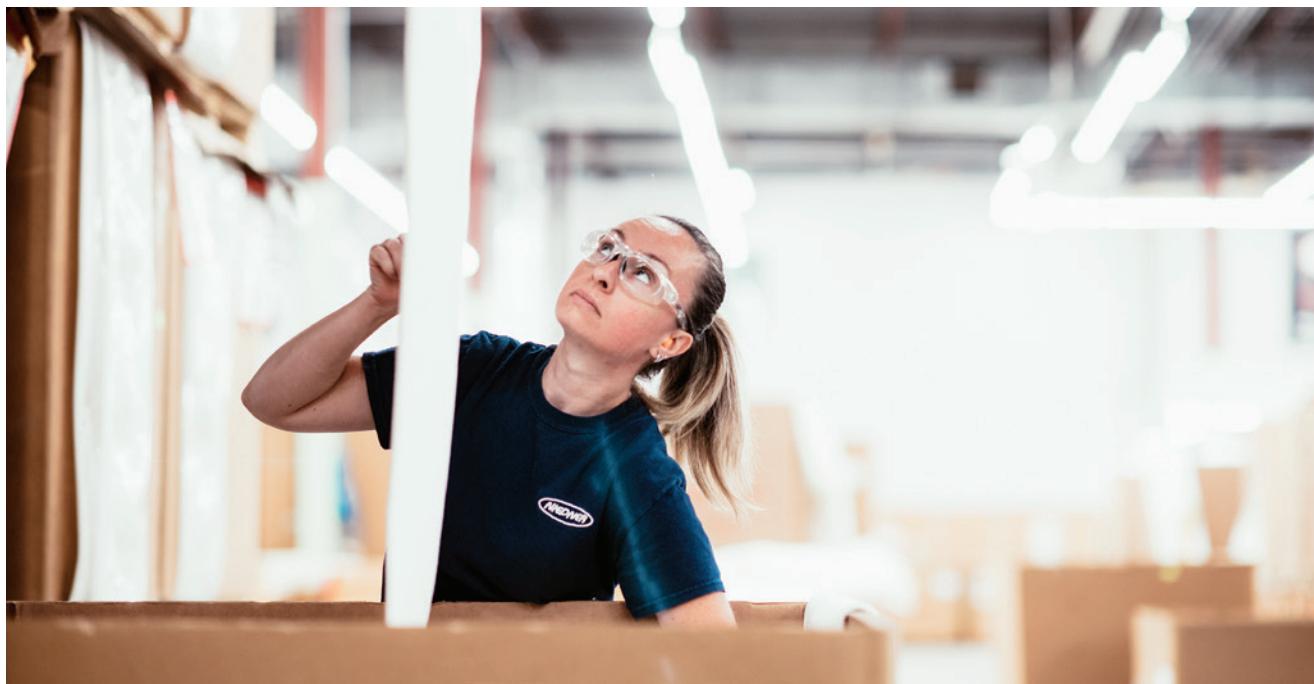
Notre équipe a également développé des technologies d'élimination de certains produits chimiques persistants spécifiques, notamment les perfluoroalkyles et polyfluoroalkyles (« SPFA ») ou « produits chimiques éternels » largement répandus dans notre

environnement, en particulier dans les sols et l'eau souterraine. Ces produits chimiques persistants que l'on trouve couramment dans les sites d'enfouissement, les aéroports et les sites industriels et militaires ont des incidences toxicologiques sur les humains et des impacts négatifs sur l'environnement. Le produit ALTRA Solutions SPFA peut être adapté en fonction des conditions de chaque site, est rentable et sécuritaire et génère des résultats durables.

CROISSANCE ANNUELLE COMPOSÉE DES PRODUITS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES

13,2 %





LOGISTEC offre également des solutions clés en main pour l'évaluation environnementale des propriétés et la restauration des sols, de l'eau souterraine et des lagunes touchés. LOGISTEC offre des services de manutention des matières dangereuses dans les bâtiments et de remplacement des infrastructures de stockage souterrain des hydrocarbures, dont la caractérisation et la restauration des sites et l'analyse de risques, ainsi que la gestion des sols contaminés et des matières résiduelles.

L'avantage concurrentiel du secteur des services environnementaux de LOGISTEC s'articule autour de trois grands axes :

- Notre équipe de scientifiques, d'ingénieurs et de gestionnaires de projet spécialisés et d'experts sur le terrain élabore des solutions uniques pour les défis environnementaux actuels. Le secteur des services environnementaux s'appuie sur une approche pratique pour s'attaquer aux enjeux environnementaux complexes actuels et anticipés.

- Notre équipe développe, fabrique et installe les gaines pour le renouvellement des infrastructures d'eau potable, ce qui permet de mieux comprendre le cycle de vie complet du produit et son installation sur place.
- Notre positionnement comme un chef de file dans les marchés traditionnels présente des possibilités importantes d'accroissement de part de marché grâce à l'expansion géographique ainsi qu'à la commercialisation accrue des technologies de l'eau uniques en Amérique du Nord.

En 2021, l'équipe de NIEDNER a lancé le programme manufacturier 4.0, ce qui lui permettra d'optimiser et d'améliorer ses opérations, afin de mieux répondre à la demande croissante de ses produits innovants. Les ventes de NIEDNER ont crû de 53 % en 2021.

ÉTENDRE LA PORTÉE DE NOTRE RÉSEAU

American Process Group (« APG »)

En juin 2021, LOGISTEC a annoncé l'acquisition d'APG, un leader de l'industrie de l'environnement basé en Alberta qui se spécialise dans le dragage, l'assèchement et la gestion des matières résiduelles dans l'Ouest canadien et certaines zones urbaines des États-Unis. Nous franchissons ainsi une étape importante de notre plan stratégique ambitieux visant à étendre géographiquement et opérationnellement nos services novateurs, à renforcer notre rôle de leader des services environnementaux et à ajouter de nouvelles offres à notre gamme de services en plein essor.



CROISSANCE DES PRODUITS DEPUIS 2020

21,8 %

PRIORITÉS

Nous nous concentrons à court terme sur le déploiement de services et de solutions essentiels dans certaines autres régions ciblées d'Amérique du Nord ainsi que sur les investissements continus dans la recherche et le développement, la réalisation de projets pilotes sur le terrain et la création et les essais de solutions sur mesure de gestion des déchets, de protection de l'environnement et de préservation des ressources en eau. De surcroît, le sentiment d'urgence

ne fait que grimper à l'heure où les entreprises et les gouvernements reconnaissent la nécessité de s'occuper des collectivités qui font face à un nombre croissant d'enjeux environnementaux. Par conséquent, nos solutions novatrices et éprouvées sur le terrain visant à résoudre les problèmes liés aux infrastructures d'eau potable devraient faire l'objet d'une demande accrue.

À plus long terme, nous aspirons à ce que nous soyons reconnus comme un chef de file de l'industrie en

matière de solutions de protection de l'environnement, de préservation des ressources naturelles et d'économie circulaire partout en Amérique du Nord. Nous poursuivrons notre essor en nous appuyant sur l'expansion géographique de nos services environnementaux et sur la commercialisation de nos technologies de l'eau uniques sur les marchés nord-américains. Les acquisitions stratégiques nous permettront de poursuivre notre croissance ciblée.



“

Nous poursuivrons notre essor en nous appuyant sur l'expansion géographique de nos services environnementaux et sur la commercialisation de nos technologies de l'eau uniques sur les marchés nord-américains.

JEAN-FRANÇOIS BOLDUC
PRÉSIDENT
LOGISTEC SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.
ET SANEXEN SERVICES
ENVIRONNEMENTAUX INC.

NOS PRIORITÉS ESG

L'offre d'une prestation de services responsable est la pierre d'assise sur laquelle la famille LOGISTEC bâtit un avenir durable pour les prochaines générations. Cela consiste à soutenir des chaînes d'approvisionnement fiables et durables, à créer des solutions et des technologies pour un environnement plus sain, à attirer et à

former les meilleurs talents, à investir dans nos collectivités et à diriger en respectant les meilleures pratiques en matière de régie d'entreprise.

Ancrée sur ses trois priorités environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (« ESG »), LOGISTEC s'emploie à trouver

des solutions à l'appui de chaînes d'approvisionnement durables et à protéger l'environnement et les ressources en eau, et, ce faisant, elle contribue directement et indirectement à l'atteinte de 12 des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies.



PROTEGER ET RENOUVELER NOTRE ENVIRONNEMENT



ÊTRE SOCIALEMENT RESPONSABLE



DIRIGER PAR LE BIAIS D'UNE SAINE RÉGIE D'ENTREPRISE



OBJECTIF 3 : Bonne santé et bien-être
Répondez aux enjeux liés au plomb dans l'eau potable et aux contaminants émergents



OBJECTIF 4 : Éducation de qualité
Participer à des programmes qui aident les jeunes à acquérir les connaissances et les aptitudes requises pour promouvoir le développement durable



OBJECTIF 5 : Égalité entre les sexes
Favoriser l'égalité entre les sexes sur le plan des ressources économiques et naturelles



OBJECTIF 6 : Eau propre
Améliorer la qualité de l'eau et les infrastructures connexes



OBJECTIF 7 : Énergie propre et à un coût abordable
Appuyer les chaînes d'approvisionnement d'énergie éolienne



OBJECTIF 8 : Travail décent et croissance économique
Protéger les droits du travail et promouvoir un environnement de travail sûr et sécuritaire pour tous les travailleurs



OBJECTIF 9 : Bâtir des infrastructures résilientes et propulser l'innovation
Faciliter le développement durable et la résilience des infrastructures.
La résilience d'ALTRA a été démontrée



OBJECTIF 11 : Villes et communautés durables
Permettre d'éviter les catastrophes, dont celles liées à l'eau



OBJECTIF 12 : Consommation et production responsables
Contribuer à l'économie circulaire grâce à notre technologie des fines de CRD



OBJECTIF 13 : Lutte contre les changements climatiques
Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux dangers liés aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles



OBJECTIF 14 : Vie aquatique
Soutenir, dans le cadre de l'Alliance verte, l'ensemble des pratiques exemplaires en matière de navigation à l'échelle mondiale



OBJECTIF 15 : Vie terrestre
Assurer la restauration de nos écosystèmes naturels

PERSPECTIVES



L'an dernier, alors que nos yeux étaient tournés vers 2021, nos perspectives étaient teintées d'incertitude. Nous devions composer avec la pandémie, et la chaîne d'approvisionnement mondiale était affaiblie. Toutefois la reprise économique était imminente.

En 2021, la pandémie de COVID-19 s'est poursuivie, les variants ne cessant de changer la donne. La chaîne d'approvisionnement était toujours fragile et en partie perturbée, ce qui a entraîné une augmentation du coût de la vie, un phénomène que nous n'avions pas constaté depuis de nombreuses années. Malgré cela, nous avons eu droit à une reprise graduelle de l'économie.

Nous avons relevé ces défis et générés en 2021 d'excellents résultats, ce qui a nécessité bien des efforts et du dévouement, mais tous les membres de la famille LOGISTEC ont retroussé leurs manches et travaillé d'arrache-pied. Notre expertise, combinée à une stratégie éprouvée d'innovation et de diversification ciblée, l'a de nouveau emporté et nous a permis d'augmenter nos produits et d'améliorer notre rentabilité. Cela augure bien pour la Société et ses parties prenantes.

L'économie continue de tourner à plein régime. La demande des consommateurs ne s'essouffle pas. L'augmentation des dépenses discrétionnaires alimente cette croissance. Nous ne sommes plus en mode rattrapage après la mise sur pause à l'échelle mondiale en 2020 attribuable à la pandémie, au cours de laquelle les dépenses de consommation ont chuté et l'épargne a augmenté, de sorte que les ménages affichent un meilleur bilan. Les mesures de relance des gouvernements qui ont directement bénéficié aux contribuables sont un autre facteur qui a contribué à

la bonne situation financière des consommateurs. Lorsque les gens ont recommencé à dépenser, la chaîne d'approvisionnement a été soumise à des pressions additionnelles, et les pénuries sont devenues plus courantes. En raison de ces pénuries, certaines dépenses ont été reportées, ce qui a étendu à plus longtemps la demande. Selon les économistes, cette situation pourrait prévaloir pendant encore deux ans avant le retour à l'équilibre. Ce sont de bonnes nouvelles pour la Société qui tire parti de la demande élevée, étant donné qu'elle fait partie intégrante de la chaîne d'approvisionnement.

Ce contexte est également accompagné de pressions inflationnistes. Les banques centrales annoncent des ajustements aux taux d'intérêt pour freiner les tendances inflationnistes. Ces ajustements seront utiles, mais pourraient ne pas suffire pour juguler l'inflation.

La rareté grandissante de la main-d'œuvre est l'une des principales sources d'incertitude qui nous guettent. Il est maintenant difficile d'attirer et de maintenir en poste des gens de talent à tous les échelons de l'organisation. C'est un problème généralisé qui aura une incidence dans toutes les sphères de l'économie et ce pourrait être l'un des plus grands défis que nous aurons à relever.

La situation actuelle entre la Russie et l'Ukraine, ainsi que les sanctions imposées par divers pays, pourraient avoir une incidence sur le transit des marchandises. Il est très difficile de prévoir de quelle manière les volumes manutentionnés seront touchés,

certaines marchandises pouvant être favorisées et d'autres, non.

À l'issue de l'année la plus florissante de notre histoire, le secteur des services maritimes est solide, et nous bénéficions de la confiance et du soutien de nos clients et de nos partenaires. Le secteur des services environnementaux est également en bonne position pour générer des résultats attrayants, grâce à un carnet de commandes solide au début de 2022 et aux nouvelles occasions d'affaires offertes par l'entreprise que nous avons acquise récemment, American Process Group.

En interne, nous sommes en voie de redéfinir et de mettre en œuvre notre stratégie de données, notamment grâce à notre progiciel de gestion intégré (ERP). Un tel projet constitue toujours un défi, mais nous avons un plan solide et une vision claire qui nous permettent de progresser. Ainsi, la direction aura accès à plus d'informations pour favoriser une prise de décisions rapide et éclairée, dans un esprit d'amélioration continue.

Nous sommes convaincus que nous pourrons continuer d'enregistrer des rendements financiers solides dans l'avenir en misant sur les membres de la grande famille LOGISTEC, notre vision et nos valeurs, un plan stratégique ciblé et une situation financière saine. Nous continuerons d'être à l'affût des possibilités de croissance, tant organique qu'au moyen d'acquisitions, tout en générant de la valeur pour toutes nos parties prenantes.

NOTRE RÉPONSE À LA COVID-19

Depuis mars 2020, la pandémie de COVID-19 a forc   les gouvernements et les entreprises    prendre des mesures sans précédent. La situation ne cesse d'  voluer et les mesures mises en place ont eu de nombreuses r  percussions   conomiques    l'  chelle mondiale et nationale. L'adoption de ces mesures, dont celles visant l'interdiction de voyage, le confinement ou la quarantaine, volontaire ou obligatoire, et la distanciation sociale ont caus   d'importantes perturbations au Canada et aux   tats-Unis, pays dans lesquels la Soci  t m  ne ses activit  s.

En 2021, LOGISTEC a continu   d'exercer ses activit  s conform  ment    son plan de continuit   des activit  s. Celles-ci ont toutes   t   consid  r  es comme des services essentiels par les autorit  s gouvernementales du Canada et des   tats-Unis. Par cons  quent, la Soci  t a pu poursuivre ses activit  s li  es aux services maritimes, y compris celles exerc  es dans les terminaux de son r  seau en Am  rique du Nord. De m  me, la Soci  t a pu continuer de mener ses activit  s li  es aux services environnementaux, dont le renouvellement des conduites d'eau souterraines, le dragage, l'ass  chement, la restauration de sites, la gestion des sols contamin  s et des mat  ries r  siduelles et la fabrication de produits li  s au transport des fluides. Toutefois, les protocoles rigoureux de distanciation et d'hygi  ne ont fait augmenter les coûts d'exploitation dans nos secteurs des services maritimes et des services environnementaux.

Au 31 d  cembre 2021, la Soci  t remplissait les conditions d'admissibilit      la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») et l'obtention de cette subvention accord  e par le gouvernement f  d  ral canadien dans le cadre de la pand  mie de COVID-19   tait raisonnablement assur  e. Pour l'exercice clos le 31 d  cembre 2021, la Soci  t a comptabilis   une subvention salariale de 2,9 millions \$ (15,8 millions \$ en 2020) en r  duction de la charge salariale au titre des avantages du personnel des   tats consolid  s des r  sultats et avait re  u tous les montants dus au titre de la subvention.

   la lumi  re des mesures prises dans le contexte de la COVID-19, la direction a r  evalu   ses jugements, estimations et hypoth  ses, d  crits plus amplement    la note 3 des notes 2021, quant aux valeurs comptables des actifs et des passifs qui ne sont pas facilement disponibles d'autres sources. Au 31 d  cembre 2021, la direction n'avait rep  r   aucun   v  nement d  clencheur pouvant entra  ner la d  pr  ciation des actifs    long terme, y compris le goodwill, accroître les pertes de cr  dit attendues li  es aux cr  ances clients ou restreindre la capacit   de la Soci  t    pr  lever des montants sur ses facilit  s de cr  dit.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES EN 2021

AMERICAN PROCESS GROUP

Le 3 juin 2021, SANEXEN a acquis une participation de 100 % dans APG pour un prix d'achat de 50,0 millions \$, sous r  serve d'ajustements. Le 11 janvier 2022, la Soci  t a r  gl   les ajustements post  rieurs    la cl  ture    l'  gard du fonds de roulement pour une contrepartie en tr  sorerie suppl  mentaire de 3,0 millions \$. APG est un leader de l'industrie de l'environnement bas   en Alberta, se sp  cialisant dans le dragage, l'ass  chement et la gestion des mat  ries r  siduelles. Gr  ce    cette acquisition strat  gique, nous serons bien positionn  s pour tirer parti du potentiel important des march  s de l'Ouest canadien et des   tats-Unis. En outre, l'expertise compl  mentaire d'APG nous permettra de bonifier notre offre de services aux clients actuels et futurs.

Veuillez vous reporter    la note 4 des notes 2021 pour plus de pr  cisions.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES EN 2020

TERMINAUX CARE ET PASCAGOULA

Gulf Stream Marine, Inc. (« GSM ») a fait l'acquisition, le 26 juin 2020, du terminal Care au port de Houston, au Texas, et, le 15 juillet 2020, d'un terminal supplémentaire au port de Pascagoula, au Mississippi, pour un prix d'achat total de 12,0 millions \$ US (16,5 millions \$), sous réserve de certains ajustements. Ces deux terminaux maritimes situés stratégiquement s'inscrivent de façon complémentaire dans le réseau toujours grandissant de LOGISTEC sur la côte américaine du golfe du Mexique qui compte notamment 12 terminaux dans trois États de cette région.

CASTALOOP

Le 14 décembre 2020, la Société a acquis une participation de 100 % dans Gestion Castaloop inc. et ses filiales (« CASTALOOP ») pour un prix d'achat de 3,5 millions \$, sous réserve de certains ajustements. Le 19 mai 2021, la Société a réglé les ajustements postérieurs à la clôture à l'égard du fonds de roulement pour une contrepartie en trésorerie supplémentaire de 0,9 million \$. CASTALOOP offre des services personnalisés de manutention de marchandises à ses clients le long des Grands Lacs et de la voie maritime du Saint-Laurent, ainsi qu'au long du fleuve Saint-Laurent et de la côte est américaine. Cette acquisition solidifie la position de LOGISTEC en tant que fournisseur de pointe de services novateurs de manutention de marchandises dans les ports d'Amérique du Nord.

DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES CHOISIES

Exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars, à l'exception du résultat et des dividendes par action)

| | 2021 \$ | 2020 \$ | 2019 \$ | Variation 2021 - 2020 \$ | % |
|--|----------------|------------|------------|-----------------------------|-------------|
| Produits | 743 703 | 604 701 | 639 942 | 139 002 | 23,0 |
| Résultat attribuable aux propriétaires de la Société | 45 364 | 32 614 | 26 194 | 12 750 | 39,1 |
| Résultat de base par action total ⁽¹⁾ | 3,49 | 2,53 | 2,05 | 0,96 | 37,9 |
| Résultat dilué par action total ⁽¹⁾ | 3,46 | 2,49 | 2,00 | 0,97 | 39,0 |
| Total de l'actif | 898 971 | 799 452 | 734 738 | 99 519 | 12,4 |
| Passifs non courants totaux | 401 935 | 365 269 | 338 565 | 36 666 | 10,0 |
| Dividendes en espèces par action : | | | | | |
| – Actions de catégorie A ⁽²⁾ | 0,3787 | 0,3740 | 0,3658 | | |
| – Actions de catégorie B ⁽³⁾ | 0,4165 | 0,4114 | 0,4023 | | |
| Dividendes totaux en espèces | 5 137 | 5 022 | 4 864 | | |

⁽¹⁾ Combiné afin d'inclure les deux catégories d'actions.

⁽²⁾ Actions ordinaires de catégorie A (« actions de catégorie A »).

⁽³⁾ Actions subalternes à droit de vote de catégorie B (« actions de catégorie B »).

2021 COMPARATIVEMENT À 2020

Les produits se sont établis à 743,7 millions \$ en 2021, en hausse de 23,0 %, ou 139,0 millions \$, en regard de ceux de 2020. Les produits du secteur des services maritimes ont totalisé 427,0 millions \$ en 2021, en hausse de 82,4 millions \$ par rapport à 344,6 millions \$ à l'exercice précédent. Les produits du secteur des services environnementaux ont totalisé 316,7 millions \$, en hausse de 56,6 millions \$, ou 21,8 %, par rapport à 260,1 millions \$ en 2020.

Le résultat attribuable aux propriétaires de la Société a augmenté de 12,8 millions \$, ou 39,1 %, en 2021. Dans l'ensemble, les deux secteurs ont dégagé un rendement conforme aux prévisions et nos résultats ont été favorablement touchés par le retour des volumes aux niveaux d'avant la pandémie et par les acquisitions stratégiques réalisées au fil des années qui contribuent au rendement de LOGISTEC.

Le total de l'actif s'élevait à 899,0 millions \$ à la fin de 2021, soit une hausse de 99,5 millions \$ par rapport à celui de 2020. Cette hausse est essentiellement attribuable au goodwill et aux immobilisations corporelles et incorporelles supplémentaires découlant du regroupement d'entreprises avec APG ainsi qu'aux créances clients additionnelles liées à l'augmentation considérable des produits. La trésorerie a diminué de 9,2 millions \$, en raison essentiellement des sorties de trésorerie de 92,9 millions \$ liées aux activités d'investissement, contrebalancées par des flux de trésorerie positifs de 79,6 millions \$ liés aux activités d'exploitation par suite du regroupement d'entreprises avec APG et de nos solides investissements dans les immobilisations corporelles à l'appui de la croissance interne.

Les passifs non courants totaux ont augmenté de 36,7 millions \$ en 2021 par rapport à 365,3 millions \$ en 2020. L'augmentation est essentiellement attribuable aux hausses de 28,0 millions \$ de la dette à long terme et de 8,3 millions \$ des obligations locatives.

Les dividendes en espèces versés en 2021 ont augmenté de 2,3 % pour se chiffrer à 5,1 millions \$, par rapport à 5,0 millions \$ en 2020.

2020 COMPARATIVEMENT À 2019

Les produits se sont établis à 604,7 millions \$ en 2020, en baisse de 5,5 %, ou 35,2 millions \$, en regard de ceux de 2019. Les produits du secteur des services maritimes ont totalisé 344,6 millions \$ en 2020, en baisse de 40,7 millions \$ par rapport à 385,3 millions \$ en 2019. Les produits du secteur des services environnementaux ont totalisé 260,1 millions \$, en hausse de 5,5 millions \$, ou 2,1 %, par rapport à 254,6 millions \$ en 2019.

Le résultat attribuable aux propriétaires de la Société a augmenté de 6,4 millions \$, ou 24,5 %, en 2020. Les résultats ont été touchés positivement par l'amélioration des performances de FER-PAL Construction Ltd. (« FER-PAL »). De plus, la Société a obtenu 15,8 millions \$ de SSUC; celles-ci ont joué un rôle déterminant dans le maintien des emplois.

Le total de l'actif s'élevait à 799,5 millions \$ à la fin de 2020, soit une hausse de 64,7 millions \$ par rapport à celui de 2019. L'augmentation est surtout attribuable à l'ajout d'actifs au titre de droits d'utilisation de 43,2 millions \$ et à notre situation de trésorerie qui s'est améliorée de 22,6 millions \$. La progression de notre situation de trésorerie est essentiellement attribuable aux flux de trésorerie positifs de 108,5 millions \$ générés par les activités d'exploitation qui ont plus que contrebalancé les sorties de trésorerie de 43,3 millions \$ liées aux activités d'investissement et les sorties de trésorerie de 41,0 millions \$ liées aux activités de financement.

Les passifs non courants totaux ont augmenté, passant de 338,6 millions \$ en 2019 à 365,3 millions \$ en 2020. L'augmentation est essentiellement attribuable à l'ajout d'obligations locatives de 35,4 millions \$.

Les dividendes en espèces versés en 2020 se sont chiffrés à 5,0 millions \$ par rapport à 4,9 millions \$ en 2019.

DONNÉES TRIMESTRIELLES CHOISIES

(en milliers de dollars, à l'exception du résultat et des dividendes par action)

| | T1 \$ | T2 \$ | T3 \$ | T4 \$ | Exercice \$ |
|--|----------|----------|----------|----------|----------------|
| 2021 | | | | | |
| Produits | 104 850 | 172 593 | 236 171 | 230 089 | 743 703 |
| Résultat attribuable aux propriétaires de la Société | (5 724) | 10 241 | 26 739 | 14 108 | 45 364 |
| Résultat de base par action de catégorie A | (0,42) | 0,75 | 1,98 | 1,03 | 3,34 |
| Résultat de base par action de catégorie B | (0,47) | 0,84 | 2,17 | 1,14 | 3,68 |
| Résultat de base total par action | (0,44) | 0,79 | 2,05 | 1,09 | 3,49 |
| Résultat dilué par action de catégorie A | (0,42) | 0,75 | 1,95 | 1,03 | 3,31 |
| Résultat dilué par action de catégorie B | (0,47) | 0,83 | 2,15 | 1,13 | 3,64 |
| Résultat dilué total par action | (0,44) | 0,78 | 2,04 | 1,09 | 3,46 |
| 2020 | | | | | |
| Produits | 109 431 | 123 595 | 191 847 | 179 828 | 604 701 |
| Résultat attribuable aux propriétaires de la Société | (5 421) | 4 590 | 20 465 | 12 980 | 32 614 |
| Résultat de base par action de catégorie A | (0,41) | 0,35 | 1,52 | 0,97 | 2,43 |
| Résultat de base par action de catégorie B | (0,45) | 0,38 | 1,68 | 1,06 | 2,67 |
| Résultat de base total par action | (0,42) | 0,36 | 1,58 | 1,01 | 2,53 |
| Résultat dilué par action de catégorie A | (0,41) | 0,34 | 1,50 | 0,95 | 2,39 |
| Résultat dilué par action de catégorie B | (0,45) | 0,37 | 1,65 | 1,05 | 2,63 |
| Résultat dilué total par action | (0,42) | 0,35 | 1,56 | 0,99 | 2,49 |

CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS

Les services maritimes sont influencés par les conditions climatiques et ont donc un caractère saisonnier. Durant l'hiver, la Voie maritime du Saint-Laurent est fermée. Il n'y a pas d'activité sur les Grands Lacs, les activités sur le fleuve Saint-Laurent sont réduites et il n'y a pas d'activité de transport vers l'Arctique en raison de l'état des glaces.

Les services environnementaux sont également influencés par les conditions climatiques. La majorité des services spécialisés offerts requièrent l'excavation des sols, ce qui s'avère plus difficile en hiver.

Historiquement, le premier trimestre et, à un degré moindre, le deuxième trimestre ont toujours présenté un niveau d'activité plus bas que les autres trimestres. Les troisième et quatrième trimestres sont habituellement les plus actifs.

REVUE FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en milliers de dollars, sauf pour les données par action)

| | Pour les trois mois clos les 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 | Pour les douze mois clos les 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|---|---------------------|---|---------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | 230 089 | 179 828 | 743 703 | 604 701 |
| Charge au titre des avantages du personnel | (115 139) | (86 401) | (363 331) | (287 665) |
| Matériel et fournitures | (54 619) | (46 320) | (187 225) | (155 611) |
| Charges d'exploitation | (15 347) | (10 673) | (50 095) | (41 864) |
| Autres charges | (11 698) | (8 190) | (33 327) | (27 509) |
| Dotation aux amortissements | (13 292) | (11 789) | (49 100) | (45 390) |
| Quote-part du résultat tiré des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | 3 977 | 5 458 | 10 084 | 9 529 |
| Autres pertes | (4 674) | (2 167) | (4 052) | (923) |
| Résultat d'exploitation | 19 297 | 19 746 | 66 657 | 55 268 |
| Charges financières | (3 186) | (3 422) | (11 103) | (12 453) |
| Produits financiers | 130 | 200 | 541 | 635 |
| Résultat avant impôt | 16 241 | 16 524 | 56 095 | 43 450 |
| Impôt sur le résultat | (2 040) | (3 585) | (10 471) | (10 662) |
| Résultat de la période | 14 201 | 12 939 | 45 624 | 32 788 |
| Résultat attribuable aux : | | | | |
| Propriétaires de la Société | 14 108 | 12 980 | 45 364 | 32 614 |
| Participation ne donnant pas le contrôle | 93 | (41) | 260 | 174 |
| Résultat de la période | 14 201 | 12 939 | 45 624 | 32 788 |
| Résultat de base par action de catégorie A | 1,03 | 0,97 | 3,34 | 2,43 |
| Résultat de base par action de catégorie B | 1,14 | 1,06 | 3,68 | 2,67 |
| Résultat dilué par action de catégorie A | 1,03 | 0,95 | 3,31 | 2,39 |
| Résultat dilué par action de catégorie B | 1,13 | 1,05 | 3,64 | 2,63 |

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation des états financiers 2021 sont décrites à la note 2 des notes 2021.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

Les produits consolidés ont totalisé 230,1 millions \$ au quatrième trimestre de 2021, en hausse de 50,3 millions \$, ou 27,9 %, par rapport à ceux de 2020. L'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu une incidence négative de 3,5 millions \$ sur les produits consolidés au cours du trimestre considéré. Veuillez vous reporter à la section Résultats sectoriels pour des précisions sur la variation des produits de chaque secteur.

La charge au titre des avantages du personnel s'est chiffrée à 115,1 millions \$, soit une hausse de 28,7 millions \$, ou 33,3 %, comparativement aux 86,4 millions \$ comptabilisés au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio de la charge au titre des avantages du personnel sur les produits a été de 50,0 %, soit une légère hausse par rapport à 48,1 % à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse du ratio est essentiellement attribuable à deux facteurs : la hausse des produits, une partie de la charge au titre des avantages du personnel liée à nos activités sur le terrain étant de nature variable; et le fait qu'aucune subvention salariale aux termes de la SSUC n'a été comptabilisée en 2021, en comparaison d'un montant de 3,1 millions \$ reçu en 2020.

La charge relative au matériel et fournitures s'est chiffrée à 54,6 millions \$ au quatrième trimestre de 2021, soit une augmentation de 8,3 millions \$ en regard de celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La proportion globale de la charge relative au matériel et fournitures sur les produits consolidés a diminué pour s'établir à 23,7 % au quatrième trimestre de 2021, comparativement à 25,8 % au quatrième trimestre de 2020. La proportion moindre est surtout imputable au secteur des services environnementaux et s'explique par la composition des produits, étant donné que les produits liés aux services de restauration des sites et aux services de gestion des sols contaminés et des matières résiduelles sont générés à partir d'une composante charge relative au matériel et fournitures moins importante.

Les charges d'exploitation se sont chiffrées à 15,3 millions \$, soit une augmentation de 4,7 millions \$, ou 43,8 %, en regard de celles de la période correspondante de 2020. Cette hausse découle surtout des produits, étant donné que la proportion globale des charges d'exploitation sur les produits consolidés est demeurée stable au quatrième trimestre de 2021, s'établissant à 6,7 % par rapport à 5,9 % à la période correspondante de 2020.

Les autres charges se sont fixées à 11,7 millions \$, soit une augmentation de 3,5 millions \$, ou 42,8 %, en regard de celles de la période correspondante de 2020. Cette augmentation s'explique essentiellement par trois facteurs : la comptabilisation en 2021 d'une charge afin d'éliminer un actif à un terminal, la hausse de la prime d'assurance et les frais de déplacement supplémentaires encourus depuis que les gouvernements ont levé certaines des mesures liées à la COVID-19.

Les autres pertes ont fluctué de 2,5 millions \$, passant d'une perte de 2,2 millions \$ au quatrième trimestre de 2020 à une perte de 4,7 millions \$ au trimestre considéré. La perte au quatrième trimestre de 2021 tient compte surtout de la radiation de coûts de configuration et de personnalisation de 5,1 millions \$ liés à la mise en œuvre d'un progiciel de gestion intégré, conformément à la décision de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC »), qui clarifie la comptabilisation de ces coûts engagés dans le cadre d'un accord d'infonuagique. Veuillez vous reporter à la note 2 des notes 2021 pour plus de précisions.

Pour le quatrième trimestre de 2021, la Société a affiché un résultat de 14,2 millions \$ essentiellement attribuable aux propriétaires de la Société. Cela s'est traduit par un résultat dilué par action total de 1,09 \$, dont 1,03 \$ par action était attribuable aux actions de catégorie A et 1,13 \$ par action était attribuable aux actions de catégorie B.

POUR LES DOUZE MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE

Les produits consolidés ont totalisé 743,7 millions \$ en 2021, en hausse de 139,0 millions \$, ou 23,0 %, par rapport à ceux de 2020. L'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu une incidence négative de 24,8 millions \$ sur les produits consolidés au cours de l'exercice considéré. Veuillez vous reporter à la section Résultats sectoriels pour des précisions sur la variation des produits de chaque secteur.

En 2021, la charge au titre des avantages du personnel s'est chiffrée à 363,3 millions \$, soit une hausse de 75,7 millions \$, ou 26,3 %, comparativement aux 287,7 millions \$ comptabilisés au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio de la charge au titre des avantages du personnel sur les produits a été de 48,9 %, soit une légère hausse par rapport à 47,6 % à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est essentiellement attribuable à trois facteurs : la hausse des produits, une partie de la charge au titre des avantages du personnel liée à nos activités sur le terrain étant de nature variable; la diminution de la subvention salariale obtenue aux termes de la SSUC comptabilisée en 2021; et la réduction de 2,5 millions \$ de la provision au titre du régime d'intéressement à long terme à l'intention de la haute direction comptabilisée en 2020.

La charge relative au matériel et fournitures s'est chiffrée à 187,2 millions \$, soit une augmentation de 31,6 millions \$, ou 20,3 %, en regard de celle de la période correspondante de 2020. Cette hausse découle surtout des produits, étant donné que la proportion globale de la charge relative au matériel et fournitures sur les produits consolidés est demeurée stable en 2021, s'établissant à 25,2 % par rapport à 25,7 % en 2020.

Les charges d'exploitation se sont chiffrées à 50,1 millions \$, soit une augmentation de 8,2 millions \$, ou 19,7 %, en regard de celles de 2020. Cette hausse découle surtout des produits, étant donné que la proportion globale des charges d'exploitation sur les produits consolidés est demeurée stable en 2021, s'établissant à 6,7 % en 2021 par rapport à 6,9 % en 2020.

Les autres charges se sont établies à 33,3 millions \$, en hausse de 5,8 millions \$, ou 21,1 %, comparativement à celles de la période correspondante de 2020. Cette augmentation s'explique essentiellement par trois facteurs : la comptabilisation en 2021 d'une charge afin d'éliminer un actif à un terminal, la hausse de la prime d'assurance et les frais de déplacement supplémentaires encourus depuis que les gouvernements ont levé certaines des mesures liées à la COVID-19.

La dotation aux amortissements s'est établie à 49,1 millions \$ en 2021, soit une augmentation de 3,7 millions \$ comparativement à 45,4 millions \$ à l'exercice précédent. L'augmentation découle des regroupements d'entreprises et des investissements dans les immobilisations corporelles réalisés en 2020 et 2021, et reflète également l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux relations clients et au carnet de commandes associés à la participation dans APG.

Les autres pertes ont fluctué de 3,2 millions \$, passant d'une perte de 0,9 million \$ en 2020 à une perte de 4,1 millions \$ à l'exercice considéré. La perte de 2021 tient compte surtout de la radiation de coûts de configuration et de personnalisation de 5,1 millions \$ liés à la mise en œuvre d'un progiciel de gestion intégré, conformément à la décision de l'IFRIC, qui clarifie la comptabilisation de ces coûts engagés dans le cadre d'un accord d'infonuagique. Veuillez vous reporter à la note 2 des notes 2021 pour plus de précisions.

L'impôt sur le résultat s'est élevé à 10,5 millions \$ en 2021. Lorsqu'on ajuste le résultat avant impôt pour exclure l'effet de la quote-part du résultat tiré des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, le taux d'imposition pour 2021 correspond à 22,8 %, comparativement à 31,4 % en 2020. Cette variation se situe à l'intérieur des paramètres habituels et reflète la comptabilisation, en 2021, de pertes fiscales inutilisées non comptabilisées antérieurement et d'éléments non imposables. Veuillez vous reporter à la note 10 des notes 2021 pour le rapprochement du taux d'imposition effectif et d'autres données fiscales pertinentes.

En 2021, la Société a affiché un résultat de 45,6 millions \$, dont une tranche de 0,2 million \$ était attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle, ce qui a donné lieu à un résultat attribuable aux propriétaires de la Société de 45,4 millions \$. Cela s'est traduit par un résultat dilué par action total de 3,46 \$, dont 3,31 \$ par action était attribuable aux actions de catégorie A et 3,64 \$ par action était attribuable aux actions de catégorie B.

RÉSULTATS SECTORIELS

| (en milliers de dollars) | Pour les trimestres clos les 31 décembre 2021 | | | Pour les trimestres clos les 31 décembre 2020 | | |
|--------------------------|--|-----------------------------------|---------|--|-----------------------------------|---------|
| | Services maritimes | Services environne- mentaux | Total | Services maritimes | Services environne- mentaux | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | 128 117 | 101 972 | 230 089 | 93 607 | 86 221 | 179 828 |
| Résultat avant impôt | 2 388 | 13 853 | 16 241 | 11 201 | 5 323 | 16 524 |

| (en milliers de dollars) | Pour les douze mois clos les 31 décembre 2021 | | | Pour les douze mois clos les 31 décembre 2020 | | |
|--------------------------|--|-----------------------------------|---------|--|-----------------------------------|---------|
| | Services maritimes | Services environne- mentaux | Total | Services maritimes | Services environne- mentaux | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | 426 967 | 316 736 | 743 703 | 344 622 | 260 079 | 604 701 |
| Résultat avant impôt | 30 450 | 25 645 | 56 095 | 27 233 | 16 217 | 43 450 |

SERVICES MARITIMES

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

Le secteur des services maritimes a affiché des produits de 128,1 millions \$ en 2021, en hausse de 34,5 millions \$, ou 36,9 %, en regard de 93,6 millions \$ en 2020. La reprise qui s'opère dans le secteur de la fabrication a eu une incidence favorable sur le commerce mondial, ce qui s'est traduit par un accroissement du volume de marchandises dans la majorité des terminaux de LOGISTEC. En outre, les secteurs de l'énergie traditionnelle et de l'énergie éolienne ont continué à alimenter la croissance de nos activités sur la côte américaine du golfe du Mexique.

Le résultat avant impôt de 2021 attribuable au secteur des services maritimes a totalisé 2,4 millions \$, une baisse de 8,8 millions \$ par rapport à 11,2 millions \$ en 2020. Cette baisse s'explique principalement par le fait qu'aucune subvention salariale aux termes de la SSUC n'a été comptabilisée en 2021 en comparaison d'un montant de 3,1 millions \$ reçu en 2020, par la radiation de coûts de configuration et de personnalisation de 2,9 millions \$ liés à la mise en œuvre d'un progiciel de gestion intégré et par la hausse des autres charges, comme il a été mentionné précédemment.

POUR LES DOUZE MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE

Les produits du secteur des services maritimes ont totalisé 427,0 millions \$ en 2021, en hausse de 82,4 millions \$ par rapport à 344,6 millions \$ en 2020. La hausse s'explique principalement par l'accroissement global des volumes dans nos terminaux de marchandises générales dont le niveau d'activité a été supérieur en 2021 à celui de 2020, comme il a été mentionné précédemment.

À l'exercice 2021, le résultat avant impôt attribuable au secteur des services maritimes s'est élevé à 30,5 millions \$, en hausse de 3,3 millions \$ par rapport à 27,2 millions \$ en 2020. Ces résultats tiennent compte de l'intensification des activités depuis la période correspondante de 2020, contrebalancée en partie par la subvention salariale de 1,3 million \$ aux termes de la SSUC comptabilisée en 2021, en comparaison d'un montant de 8,3 millions \$ reçu en 2020, par la radiation de coûts de configuration et de personnalisation de 2,9 millions \$ liés à la mise en œuvre d'un progiciel de gestion intégré et par la hausse des autres charges, comme il a été mentionné précédemment.

SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

Les produits du secteur des services environnementaux ont atteint 102,0 millions \$, en hausse de 15,8 millions \$ par rapport à 86,2 millions \$ en 2020. La hausse est surtout attribuable à notre gamme de produits ALTRA, étant donné que les produits tirés des services liés au renouvellement des conduites d'eau souterraines ont progressé de 12,1 millions \$ d'un trimestre à l'autre.

Le résultat avant impôt de 2021 attribuable au secteur des services environnementaux a totalisé 13,9 millions \$, une hausse de 8,6 millions \$ par rapport à 5,3 millions \$ en 2020. Cette hausse découle essentiellement des produits, comme il a été mentionné précédemment, neutralisés en partie par la radiation de coûts de configuration et de personnalisation de 2,2 millions \$ liés à la mise en œuvre d'un progiciel de gestion intégré.

POUR LES DOUZE MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE

Les produits du secteur des services environnementaux ont totalisé 316,7 millions \$, en hausse de 56,6 millions \$ par rapport à 260,1 millions \$ en 2020. Cette hausse s'explique principalement par l'accroissement des produits tirés des services liés au renouvellement de conduites d'eau souterraines et par l'acquisition d'APG. Il convient de souligner qu'une partie des activités précitées menées dans la province de Québec ont été interrompues en 2020, n'ayant pas été considérées comme des services essentiels par les autorités gouvernementales à ce moment-là.

À l'exercice 2021, le résultat avant impôt attribuable au secteur des services environnementaux a totalisé 25,6 millions \$, ce qui constitue une nette amélioration par rapport à 16,2 millions \$ en 2020. Ces résultats comprennent une subvention salariale de 1,6 million \$ comptabilisée dans la charge au titre des avantages du personnel en 2021, en comparaison d'un montant de 7,5 millions \$ comptabilisé à la période correspondante de 2020. L'amélioration découle essentiellement des produits, comme il a été mentionné précédemment, contrebalancés en partie par la radiation de coûts de configuration et de personnalisation de 2,2 millions \$ liés à la mise en œuvre d'un progiciel de gestion intégré.

Tous les autres postes des états consolidés des résultats ont fluctué conformément aux paramètres d'affaires normaux.

INCENDIE AU PORT DE BRUNSWICK (GA)

Le 2 mai 2021, un incendie a détruit un entrepôt loué, une partie d'un convoyeur et certains actifs d'appareils de terminal dans nos installations de marchandises en vrac à Brunswick (GA).

La Société est assurée à l'égard, notamment, des dommages aux immobilisations corporelles et de la responsabilité civile jusqu'à concurrence de montants établis, lesquels sont assujettis à des franchises assorties de plafonds. La Société a signalé l'incident à ses assureurs et le produit attendu de la police d'assurance devrait suffire à couvrir les coûts de remplacement des actifs détruits, de même que d'autres coûts engagés en raison des conséquences directes de l'incendie.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a obtenu de son assureur la confirmation d'un paiement préliminaire d'un montant de 5,0 millions \$ US (6,1 millions \$) au titre de sa demande de règlement initiale. La Société a également comptabilisé une perte de valeur de 5,3 millions \$ US (6,5 millions \$) à l'égard des actifs détruits par l'incendie. Le recouvrement d'assurance et la perte de valeur liée aux actifs détruits ont été comptabilisés dans les autres profits (pertes) aux états consolidés des résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Aux termes du notre contrat de location avec la Georgia Ports Authority, la Société est tenue de reconstruire l'entrepôt détruit par l'incendie, à moins qu'il n'en soit convenu autrement. En date des présents états financiers de 2021, les pourparlers se poursuivent avec la Georgia Ports Authority et d'autres tiers pour déterminer si l'entrepôt sera reconstruit et, dans l'affirmative, quels en seront la taille et le type. Selon le contrat de location, cet entrepôt a été assuré pour un montant de 21,9 millions \$ US (26,9 millions \$). En date du présent rapport de gestion, la Société n'a pas encore entamé la reconstruction de l'entrepôt et peut y exercer ses activités, mais de façon limitée. La Société comptabilisera l'incidence de l'issue de la discussion finale sur l'entrepôt, dont toute obligation à respecter quant à sa reconstruction et le recouvrement d'assurance correspondant, au cours de la période durant laquelle toute l'information nécessaire sera obtenue.

Cela reflète la meilleure estimation de la direction sur la base des renseignements à sa disposition à la date du présent rapport de gestion, estimation qui pourrait être appelée à changer à mesure que des faits nouveaux seront pris en compte aux fins de la reconstruction de l'entrepôt par la Société et du règlement de la demande d'indemnisation.

DIVIDENDES

Le conseil d'administration de la Société détermine le niveau des paiements de dividendes. Bien que LOGISTEC n'ait pas de politique formelle en matière de dividendes, à ce jour, la pratique a été de distribuer régulièrement des dividendes trimestriels avec des hausses modestes au cours des années.

Le 5 août 2021, le conseil d'administration de la Société a décidé d'augmenter les versements de dividendes de 5 %.

Le tableau suivant présente le barème de versements de dividendes pour 2021 quant aux dividendes déterminés aux fins de l'Agence du revenu du Canada.

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)

| Date de déclaration | Date de clôture des registres | Date du paiement | Par action de catégorie A \$ | Par action de catégorie B \$ | Total \$ |
|---------------------|-------------------------------|------------------|------------------------------|------------------------------|----------|
| 10 décembre 2020 | 4 janvier 2021 | 18 janvier 2021 | 0,09350 | 0,10285 | 1,3 |
| 16 mars 2021 | 1 ^{er} avril 2021 | 15 avril 2021 | 0,09350 | 0,10285 | 1,3 |
| 4 mai 2021 | 21 juin 2021 | 5 juillet 2021 | 0,09350 | 0,10285 | 1,3 |
| 5 août 2021 | 24 septembre 2021 | 8 octobre 2021 | 0,09818 | 0,10799 | 1,3 |
| 9 décembre 2021 | 4 janvier 2022 | 18 janvier 2022 | 0,09818 | 0,10799 | 1,3 |
| 18 mars 2022 | 31 mars 2022 | 14 avril 2022 | 0,09818 | 0,10799 | 1,3 |

Le conseil d'administration maintient pour l'instant les versements de dividendes et se repencherà sur cette décision lors des prochaines réunions du conseil, en fonction de l'évolution de la crise économique.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

GESTION DU CAPITAL

Les principaux objectifs de la Société concernant la gestion du capital sont les suivants :

- maintenir une structure du capital permettant à la Société de choisir parmi diverses options de financement, pour pouvoir tirer parti d'occasions potentielles lorsqu'elles surviennent;
- offrir un bon rendement sur l'investissement aux actionnaires.

La Société inclut dans son capital les éléments suivants :

- trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme, le cas échéant;
- dette à long terme (y compris la tranche courante) et emprunts bancaires à court terme, le cas échéant;
- capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société.

Le capital est calculé comme suit :

| | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
|---|---------------------------|---------------------------|
| (en milliers de dollars) | \$ | \$ |
| Emprunts bancaires à court terme | 8 600 | – |
| Dette à long terme, incluant la tranche courante | 195 354 | 167 710 |
| Moins : | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 37 530 | 46 778 |
| Total de la dette nette | 166 424 | 120 932 |
| Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société | 314 561 | 300 782 |
| Capitalisation | 480 985 | 421 714 |
| Ratio de dette nette/capitalisation | 34,6 % | 28,7 % |

La stratégie financière de la Société est formulée et adaptée selon les conditions du marché afin de maintenir une structure du capital flexible conforme aux objectifs indiqués précédemment et de répondre aux caractéristiques de risque liées aux actifs sous-jacents. Pour maintenir ou ajuster sa structure du capital, la Société peut refinancer ses dettes existantes, contracter de nouvelles dettes, rembourser des dettes, racheter des actions aux fins d'annulation conformément à des offres publiques de rachat d'actions dans le cours normal des activités ou émettre de nouvelles actions.

Lors de l'évaluation des occasions d'investissement, la Société utilise les modèles de flux de trésorerie actualisés pour s'assurer que le taux de rendement respecte ses objectifs. De plus, les occasions d'investissement doivent avoir une incidence positive et, par conséquent, améliorer la valeur pour les actionnaires.

La décision de rembourser la dette est basée sur l'évaluation des niveaux actuels de trésorerie en relation avec les flux futurs générés par les activités d'exploitation. La Société dispose de facilités de crédit non utilisées auprès de diverses institutions financières qui peuvent être utilisées lorsque des occasions d'investissement surviennent.

CAPACITÉ D'EMPRUNT

LOGISTEC génère des flux de trésorerie positifs liés aux activités d'exploitation. En 2021 et 2020, ceux-ci se sont établis respectivement à 79,6 millions \$ et 108,5 millions \$, soit un niveau plus que suffisant pour couvrir nos besoins actuels liés aux activités d'investissement et de financement.

À la fin de 2021, la dette nette, constituée de la dette à long terme (incluant la tranche courante) et des emprunts bancaires à court terme, le cas échéant, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, s'établissait à 166,4 millions \$, tandis que les capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société totalisaient 314,6 millions \$, ce qui correspond à un ratio de dette nette/capitalisation de 34,6 %.

La Société a organisé ses facilités de crédit afin de séparer les crédits disponibles pour ses filiales détenues à part entière des crédits disponibles des filiales non détenues à part entière et de ses coentreprises.

En novembre 2021, la Société et sa filiale en propriété exclusive, LOGISTEC USA Inc., ont renégocié leur entente de crédit pour gagner en souplesse financière, entraînant ainsi une modification de l'entente de crédit en vigueur. La facilité de crédit renouvelable non garantie a été prolongée jusqu'en octobre 2025.

LOGISTEC dispose d'une marge de crédit engagée auprès d'un syndicat bancaire consentie par six banques et institutions financières canadiennes importantes. LOGISTEC Corporation et LOGISTEC USA Inc. peuvent ainsi emprunter des fonds directement aux termes de cette facilité de crédit pour couvrir les charges générales et d'exploitation et pour émettre des garanties bancaires. Depuis le début de la pandémie et de la crise financière qui en a découlé, nous avons fait en sorte, par précaution, que notre solde de trésorerie de fonds disponibles immédiatement demeure supérieur à 20,0 millions \$. En outre, le syndicat bancaire nous a confirmé que nos facilités sont garanties et que les fonds seront disponibles, le cas échéant.

La Société dispose d'une facilité de crédit d'un montant de 300,0 millions \$ (300,0 millions \$ en 2020). Au 31 décembre 2021, un montant équivalant à 135,6 millions \$ (106,7 millions \$ en 2020) avait été prélevé sur la facilité, un montant supplémentaire de 14,5 millions \$ (4,1 millions \$ en 2020) avait été utilisé pour émettre des lettres de crédit et la tranche inutilisée s'établissait à 149,9 millions \$ (189,2 millions \$ en 2020). Cette facilité de crédit renouvelable porte intérêt à un taux variable, lequel est fonction du type d'emprunt choisi et auquel s'ajoute une marge variant selon le niveau du ratio de levier de la Société.

Mis à part la marge de crédit susmentionnée, la Société a également conclu, en 2017, auprès d'une institution financière canadienne, une entente visant un emprunt non garanti sur dix ans de 50,0 millions \$ qui a été entièrement utilisé. Veuillez vous reporter à la note 23 des notes 2021 pour plus de précisions.

SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2021, le total de l'actif s'établissait à 899,0 millions \$, soit une hausse de 99,5 millions \$ par rapport au solde de clôture de 799,5 millions \$ au 31 décembre 2020. La hausse est essentiellement attribuable au goodwill et aux immobilisations corporelles et incorporelles supplémentaires découlant du regroupement d'entreprises avec APG ainsi qu'aux créances clients et autres débiteurs supplémentaires qui reflètent l'intensification des activités au quatrième trimestre de 2021 par rapport à celles au trimestre correspondant de 2020.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient de 37,5 millions \$ à la fin de 2021, en baisse de 9,3 millions \$ en regard de 46,8 millions \$ au 31 décembre 2020. Les principaux facteurs de cette baisse sont les suivants :

(en milliers de dollars)

Sources :

| | |
|---|----------------|
| Trésorerie générée par les activités d'exploitation | 109 889 |
| Émission de dette à long terme, nette du remboursement | 28 080 |
| Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | 8 859 |
| Variation nette des emprunts bancaires à court terme | 8 600 |
| | 155 428 |

Utilisations :

| | |
|--|------------------|
| Regroupements d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise | (50 390) |
| Acquisition d'immobilisations corporelles, nette du produit de la sortie | (43 607) |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement | (27 556) |
| Remboursement d'obligations locatives | (13 384) |
| Intérêts payés | (11 508) |
| Impôt sur le résultat payé | (9 719) |
| Dividendes versés sur les actions de catégorie A et de catégorie B | (5 137) |
| Remboursement d'autres passifs non courants | (2 635) |
| | (163 936) |

FONDS DE ROULEMENT

Au 31 décembre 2021, l'actif courant s'élevait à 263,2 millions \$, tandis que le passif courant atteignait 181,4 millions \$ pour un fonds de roulement de 81,8 millions \$ et un ratio de 1,45:1 (fonds de roulement de 91,6 millions \$ et ratio de 1,69:1 au 31 décembre 2020). La diminution découle du montant plus élevé des dettes fournisseurs et autres créateurs comptabilisé en 2021 par rapport à celui inscrit en 2020, compte tenu d'un reclassement dans les passifs courants d'un montant de 28,2 millions \$ dû à une participation ne donnant pas le contrôle.

DETTE À LONG TERME

La dette nette totale s'établissait à 166,4 millions \$ au 31 décembre 2021, en hausse de 45,5 millions \$ en regard de 120,9 millions \$ au 31 décembre 2020. La hausse s'explique surtout par la dette supplémentaire engagée pour financer l'acquisition d'APG et par la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie décrite précédemment.

Selon les modalités de leurs diverses ententes de financement, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait à des ratios financiers minimaux. Au 31 décembre 2021, LOGISTEC respectait ces clauses. Dans certains cas, ces clauses financières peuvent limiter la capacité de certaines filiales ou coentreprises à verser des dividendes à LOGISTEC. Cependant, LOGISTEC génère suffisamment de fonds de trésorerie de ses filiales en propriété exclusive pour subvenir à ses besoins financiers.

PAIEMENTS EXIGIBLES PAR PÉRIODE

Le tableau suivant présente un résumé de la dette à long terme et des obligations contractuelles de la Société :

| Obligations contractuelles au 31 décembre 2021 (en milliers de dollars) | Total \$ | Moins de | De 1 an à | De 4 ans à | Plus de |
|---|----------------|------------|-------------|-------------|-------------|
| | | 1 an \$ | 3 ans \$ | 5 ans \$ | 5 ans \$ |
| Dette à long terme ⁽¹⁾ | 203 925 | 8 574 | 40 142 | 146 288 | 8 921 |
| Obligations locatives | | | | | |
| – Équipement | 12 245 | 3 890 | 7 633 | 722 | – |
| – Occupation | 194 468 | 16 174 | 39 449 | 22 324 | 116 521 |
| Passifs à long terme dus à des participations ne donnant pas le contrôle | 38 832 | – | 38 832 | – | – |
| Passifs non courants ⁽²⁾ | 4 259 | – | – | 4 259 | – |
| Total des obligations contractuelles | 453 729 | 28 638 | 126 056 | 173 593 | 125 442 |

⁽¹⁾ Inclut le capital et les intérêts.

⁽²⁾ Compte non tenu des passifs à long terme dus à des participations ne donnant pas le contrôle.

Veuillez vous reporter aux notes 12, 18, 23, 24, 25 et 31 des notes 2021 pour plus de précisions sur la gestion du risque financier, les contrats de location, la dette, les actifs et obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, les passifs non courants, ainsi que les passifs éventuels et garanties.

CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Les capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société s'élevaient à 314,6 millions \$ au 31 décembre 2021. En tenant compte du total de la dette nette, la capitalisation s'élève 481,0 millions \$ et le ratio de dette nette/capitalisation de 34,6 %. Cela indique que la Société dispose d'un levier financier en cas de besoin. Le ratio de dette nette/capitalisation fait l'objet d'un rapprochement dans la section Gestion du capital qui précède.

Au 18 mars 2022, 7 377 022 actions de catégorie A et 5 680 936 actions de catégorie B étaient émises et en circulation. Chaque action de catégorie A est convertible en tout temps au gré du porteur en une action de catégorie B. Veuillez vous reporter à la note 26 des notes 2021 pour plus de précisions sur le capital social de la Société.

PROGRAMME D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D'ACTIONS DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS (« RACNA »)

Dans le cadre du RACNA en cours, qui a commencé le 28 octobre 2021 et qui se terminera le 27 octobre 2022, LOGISTEC a l'intention de racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 368 851 actions de catégorie A et 284 301 actions de catégorie B, représentant 5 % des actions émises et en circulation de chaque catégorie au 15 octobre 2021.

Tout actionnaire peut obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention relatif au RACNA déposé auprès de la TSX en s'adressant à la Société.

Au cours de 2021, en vertu des RACNA décrits précédemment, aucune action de catégorie A n'a été rachetée et LOGISTEC a procédé au rachat de 14 100 actions de catégorie B à un prix moyen par action de respectivement néant et 39,07 \$. Veuillez vous reporter à la note 26 des notes 2021 pour plus de précisions.

PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES

Les résultats de la Société incluent la quote-part des activités des coentreprises, lesquelles sont comptabilisées dans la quote-part du résultat tiré des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Le solde de clôture de 46,3 millions \$ à la fin de 2021 était composé principalement du solde de clôture de 45,1 millions \$ à la fin de 2020, plus la quote-part du résultat tiré des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 2021 de 10,1 millions \$, moins les dividendes reçus de 8,9 millions \$.

Au 31 décembre 2021, les coentreprises dans lesquelles la Société détenait une participation de 50 % étaient les suivantes : 9260-0873 Québec inc., Compagnie d'Amarrage de Québec inc., La Compagnie d'Amarrage (Trois-Rivières) ltée, Les Structures de quais mobiles Flexiport inc., Services maritimes Québec inc., Terminal TERMONT inc. et Transport Nanuk inc. (« Nanuk »). La Société détient également une participation de 49 % dans Qikiqtaaluk Environmental Inc. et Avataani Environmental Services Inc.

Aucune des coentreprises n'est une entité cotée à la Bourse et, par conséquent, aucune n'a de prix cotés publiés.

La Société a une coentreprise importante, Terminal TERMONT inc., spécialisée dans la manutention de conteneurs, ce qui s'intègre bien aux activités principales de la Société. Veuillez vous reporter à la note 16 des notes 2021.

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société offre des régimes de retraite à prestations ou à cotisations définies à ses employés. Elle offre deux régimes de retraite à prestations définies. Étant donné qu'une majorité de bénéficiaires des régimes de retraite à prestations définies étaient déjà des retraités, la Société a élaboré une stratégie d'atténuation des risques relativement à ces régimes.

La note 24 des notes 2021 présente un résumé de la juste valeur de l'actif des régimes, des obligations au titre des prestations définies, de la situation de capitalisation des régimes de retraite et des hypothèses significatives.

Les calculs de la situation de capitalisation des régimes de retraite ont été effectués par les actuaires indépendants de la Société en date du 31 décembre 2021. L'obligation au titre des prestations définies totalisait 40,0 millions \$ comparativement à une juste valeur de l'actif des régimes de 23,9 millions \$, résultant ainsi en une situation de capitalisation déficitaire de 16,1 millions \$. La Société offre des régimes de retraite supplémentaires (« RRS ») à ses hauts dirigeants. Ces RRS ne sont pas capitalisés et l'obligation afférente de 15,9 millions \$ est incluse dans les données ci-dessus. Compte non tenu de l'obligation des RRS, la situation de capitalisation déficitaire totalise 0,2 million \$. Veuillez vous reporter à la description du Régime de retraite des cadres supérieurs dans notre circulaire d'information.

L'hypothèse de la direction à l'égard du taux d'actualisation était de 2,5 % en 2020 et de 3,0 % en 2021. Les calculs actuariels effectués pour la capitalisation effective et les décaissements réels utilisent des hypothèses différentes, ce qui entraîne des situations de capitalisation différentes. Les RRS de la Société sont des régimes non enregistrés et ne sont donc pas sujets à des évaluations actuarielles.

Les évaluations actuarielles les plus récentes du Régime de retraite des cadres supérieurs de LOGISTEC Corporation et du Régime de rentes de retraite des employés de LOGISTEC Corporation ont été réalisées en date du 31 décembre 2019. Selon les résultats de ces évaluations, la Société affiche un excédent combiné de 1,6 million \$ selon la méthode fondée sur une approche de continuité et un déficit combiné de 2,6 millions \$ selon la méthode de la solvabilité.

AUTRES POSTES DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

| Situation financière aux (en millions de dollars) | 31 DÉC. 2021 \$ | 31 DÉC. 2020 \$ | Var. \$ | Var. % | Explication de la variation |
|--|-----------------------|-----------------------|------------|-----------|---|
| Créances clients et autres débiteurs | 183,3 | 138,6 | 44,7 | 32,2 | La variation est attribuable à deux facteurs : l'intensification des activités au quatrième trimestre de 2021 par rapport à celles du trimestre correspondant de 2020 et l'acquisition d'APG, comme il est mentionné à la section Regroupements d'entreprises du présent rapport de gestion. |
| Stocks | 16,8 | 12,9 | 3,9 | 30,0 | L'augmentation est imputable à deux facteurs : le niveau plus élevé de stocks détenus en 2021 en guise de couverture contre les risques de perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les stocks de 1,0 million \$ détenus par APG à la fin de l'exercice qui ont été ajoutés au total de 2021, par rapport à 2020. |
| Immobilisations corporelles | 207,3 | 185,7 | 21,6 | 11,7 | L'augmentation découle surtout des dépenses en immobilisations corporelles de 44,7 millions \$ et les immobilisations corporelles de 11,6 millions \$ acquises dans le cadre des regroupements d'entreprises, neutralisées par la dotation aux amortissements de 27,6 millions \$ et la perte de valeur de 6,5 millions \$ à la suite de l'incendie au port de Brunswick. |
| Goodwill | 182,7 | 149,3 | 33,4 | 22,4 | L'augmentation découle de l'acquisition d'APG, comme il a été mentionné dans la section Regroupements d'entreprises du présent rapport de gestion. |
| Dettes fournisseurs et autres crébiteurs | 127,0 | 91,7 | 35,3 | 38,5 | Au 31 décembre 2021, la Société a réévalué une option de vente détenue par une participation ne donnant pas le contrôle dans FER-PAL, ce qui s'est traduit par la comptabilisation d'un passif supplémentaire de 32,4 millions \$ et le reclassement dans les passifs courants d'un montant dû de 28,7 millions \$. |
| Passifs sur contrat | 14,8 | 8,9 | 5,9 | 65,5 | Les passifs sur contrats représentent la contrepartie reçue en avance des clients pour laquelle les produits sont comptabilisés lorsque les obligations de prestation seront remplies aux termes de contrats conclus par notre secteur des services environnementaux. Au quatrième trimestre de 2021, l'intensification des activités par rapport à celles du trimestre correspondant de 2020 s'est traduite par une hausse des produits différés à la fin de 2021. |
| Tranche courante des obligations locatives | 15,8 | 18,3 | (2,5) | (13,6) | L'augmentation découle surtout des ajouts de 19,4 millions \$, contrebalancés en partie par le remboursement d'obligations locatives d'un montant de 13,4 millions \$ et la réévaluation des obligations locatives libellées en monnaie étrangère d'un montant de 0,2 million \$. |
| Obligations locatives non courantes | 125,2 | 116,9 | 8,3 | 7,1 | |
| Capital social | 50,9 | 45,6 | 5,3 | 11,7 | La variation résulte surtout de l'émission d'actions de catégorie B conformément aux modalités de l'acquisition de la participation ne donnant pas le contrôle de SANEXEN en 2016. |
| Capital social devant être émis | - | 4,9 | (4,9) | (100) | |

Tous les autres postes des états consolidés de la situation financière ont fluctué à l'intérieur des paramètres d'affaires normaux.

MESURE NON CONFORME AUX IFRS

Dans le présent rapport de gestion, la Société a recours à une mesure non conforme aux IFRS. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissement ajusté (le « BAlIA ajusté ») n'est pas défini dans les IFRS et, par conséquent, ne peut être présenté à titre officiel dans les états financiers. La définition du BAlIA ajusté ne tient pas compte des pertes de valeur de la Société, tient compte du remboursement par des clients d'un placement dans un contrat de service et, depuis 2021, ne tient pas compte des coûts de configuration et de personnalisation liés à la mise en œuvre d'un progiciel de gestion intégré. La définition du BAlIA ajusté employée par la Société peut ne pas correspondre à celle employée par d'autres sociétés. Bien que le BAlIA ajusté soit une mesure non conforme aux IFRS, il est néanmoins utilisé par les gestionnaires, les analystes, les investisseurs et d'autres parties prenantes du milieu financier pour analyser et évaluer la performance et la gestion de la Société tant sur le plan financier que sur le plan opérationnel.

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat de la période et du BAlIA ajusté :

(en milliers de dollars)

| | 2021 \$ | 2020 \$ | 2019 \$ | 2018 ⁽¹⁾ \$ | 2017 ⁽¹⁾ \$ |
|---|----------------|------------|------------|---------------------------|---------------------------|
| Résultat de l'exercice | 45 624 | 32 788 | 26 437 | 17 994 | 27 356 |
| PLUS : | | | | | |
| Dotation aux amortissements | 49 100 | 45 390 | 42 122 | 28 580 | 33 859 |
| Perte de valeur | — | — | — | 6 821 | 2 917 |
| Charges financières nettes | 10 562 | 11 818 | 12 353 | 7 474 | 3 533 |
| Impôt sur le résultat | 10 471 | 10 662 | 8 699 | 3 308 | 6 211 |
| Coûts de configuration et de personnalisation aux termes d'un accord d'infonuagique | 5 064 | — | — | — | — |
| Remboursement par un client du placement dans un contrat de service | — | — | — | — | 865 |
| BAlIA ajusté | 120 821 | 100 658 | 89 611 | 64 177 | 74 741 |

⁽¹⁾ Pour toutes les périodes ultérieures au 1^{er} janvier 2019, les données font état de l'adoption de l'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), et les données comparatives n'ont pas été retraitées.

(en milliers de dollars)

| | 2016 ⁽¹⁾ \$ | 2015 ⁽¹⁾ \$ | 2014 ⁽¹⁾ \$ | 2013 ⁽¹⁾ \$ | 2012 ⁽¹⁾ \$ | 2011 ⁽¹⁾ \$ |
|---|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Résultat de l'exercice | 18 486 | 32 873 | 34 517 | 30 827 | 18 285 | 19 568 |
| PLUS : | | | | | | |
| Dotation aux amortissements | 14 288 | 12 328 | 10 246 | 9 413 | 7 819 | 8 220 |
| Perte de valeur | — | — | — | — | — | 1 300 |
| Charges financières nettes | 1 700 | 623 | 225 | 166 | 347 | 400 |
| Impôt sur le résultat | 7 268 | 10 288 | 9 870 | 9 948 | 5 925 | 3 993 |
| Remboursement par un client du placement dans un contrat de service | 292 | 209 | 231 | 6 510 | 4 958 | 4 540 |
| BAlIA ajusté | 42 034 | 56 321 | 55 089 | 56 864 | 37 334 | 38 021 |

⁽¹⁾ Pour toutes les périodes ultérieures au 1^{er} janvier 2019, les données font état de l'adoption de l'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), et les données comparatives n'ont pas été retraitées.

GESTION DU RISQUE FINANCIER

En raison de la nature de ses activités et du fait qu'elle détient des instruments financiers, la Société est exposée au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché, plus particulièrement en ce qui concerne le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. Le risque de crédit que court la Société est principalement attribuable à sa trésorerie et équivalents de trésorerie, à ses créances clients et autres débiteurs et à ses actifs financiers non courants. Selon la direction, le risque de crédit lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie est limité puisque la Société fait affaire avec de grandes institutions financières nord-américaines.

La Société effectue une évaluation complète des questions liées au crédit avant de s'engager à faire un placement et surveille activement, et de manière continue, la santé financière des entités émettrices. De plus, la Société est exposée au risque de crédit imputable à ses clients. D'une part, la Société fait principalement affaire avec d'importants clients industriels, municipaux et bien établis, ce qui réduit le risque de crédit. D'autre part, le nombre de clients servis par la Société est limité, ce qui augmente le risque de concentration d'affaires et de dépendance économique.

Au total, la Société sert environ 2 350 clients. En 2021, les 20 clients les plus importants ont représenté 45,0 % (40,0 % en 2020) des produits consolidés et aucun client n'a représenté plus de 10 % des produits consolidés et des créances clients en 2021 et en 2020.

La direction revoit la provision pour créances douteuses et les créances en souffrance sur une base mensuelle. Les créances clients et autres débiteurs sont radiés une fois qu'il est déterminé qu'ils ne peuvent plus être recouvrés.

Le classement chronologique des créances clients nettes se détaille comme suit, conformément à leurs échéances respectives :

| (en milliers de dollars) | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
|-----------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| | \$ | \$ |
| 0 à 30 jours | 73 798 | 45 251 |
| 31 à 60 jours | 40 457 | 26 903 |
| 61 à 90 jours | 11 181 | 13 944 |
| Plus de 90 jours ⁽¹⁾ | 30 546 | 29 982 |
| Provision pour créances douteuses | (3 584) | (3 359) |
| | 152 398 | 112 721 |

⁽¹⁾ Incluent des retenues sur contrat totalisant 10 893 \$ (6 360 \$ en 2020).

Les variations de la provision pour créances douteuses ont été comme suit :

| (en milliers de dollars) | 2021 | 2020 |
|---------------------------------|--------------|--------------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début de l'exercice | 3 359 | 3 053 |
| Charges pour mauvaises créances | 1 473 | 873 |
| Radiations | (1 248) | (567) |
| Solde à la fin de l'exercice | 3 584 | 3 359 |

Le risque de crédit maximal auquel la Société est exposée à l'égard de chacun de ses actifs financiers (la trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances clients et autres débiteurs et les actifs financiers non courants) correspond à sa valeur comptable.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est l'exposition de la Société au risque de ne pas être en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société surveille le niveau de sa trésorerie et de sa dette et prend les mesures appropriées pour s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de trésorerie pour répondre aux besoins opérationnels, tout en assurant la conformité aux clauses restrictives.

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles des obligations financières :

| Au 31 décembre 2021 (en milliers de dollars) | Valeur comptable \$ | Flux de trésorerie contractuels ⁽¹⁾ \$ | Moins de 1 an \$ | De 1 an à 3 ans \$ | Plus de 3 ans \$ |
|---|---------------------------|--|------------------------|--------------------------|------------------------|
| | | | | De 1 an à 3 ans \$ | Plus de 3 ans \$ |
| Emprunts bancaires à court terme | 8 600 | 8 600 | 8 600 | – | – |
| Dettes fournisseurs et autres crébiteurs | 127 044 | 127 044 | 127 044 | – | – |
| Dividendes à payer | 1 338 | 1 338 | 1 338 | – | – |
| Obligations locatives | 141 024 | 206 713 | 20 064 | 47 082 | 139 567 |
| Dette à long terme | 195 354 | 203 925 | 8 574 | 40 142 | 155 209 |
| Passifs non courants | 40 730 | 43 091 | – | 38 832 | 4 259 |
| | 514 090 | 590 711 | 165 620 | 126 056 | 299 035 |

⁽¹⁾ Incluent le capital et les intérêts.

| Au 31 décembre 2020 (en milliers de dollars) | Valeur comptable \$ | Flux de trésorerie contractuels ⁽¹⁾ \$ | Moins de 1 an \$ | De 1 an à 3 ans \$ | Plus de 3 ans \$ |
|---|---------------------------|--|------------------------|--------------------------|------------------------|
| | | | | De 1 an à 3 ans \$ | Plus de 3 ans \$ |
| Dettes fournisseurs et autres crébiteurs | 91 694 | 91 694 | 91 694 | – | – |
| Dividendes à payer | 1 259 | 1 259 | 1 259 | – | – |
| Obligations locatives | 135 152 | 179 108 | 18 148 | 29 137 | 131 823 |
| Dette à long terme | 167 710 | 180 065 | 6 622 | 130 027 | 43 416 |
| Passifs non courants | 38 400 | 40 787 | – | 39 323 | 1 464 |
| | 434 215 | 492 913 | 117 723 | 198 487 | 176 703 |

⁽¹⁾ Incluent le capital et les intérêts.

Compte tenu du niveau de liquidité actuel combiné aux flux de trésorerie futurs qui seront générés par les activités d'exploitation, la Société est d'avis que son risque de liquidité varie de faible à modéré.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché s'entend du risque que les variations des prix de marché, comme les taux de change et les taux d'intérêt, aient une incidence sur les résultats de la Société ou sur la valeur de ses instruments financiers. La Société est principalement exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Société est exposée au risque de marché lié aux fluctuations des taux d'intérêt, étant donné qu'une tranche de sa dette à long terme porte intérêt à un taux variable. Elle gère ce risque en maintenant une combinaison d'emprunts à taux fixe et à taux variable conformément à ses politiques. En outre, la Société détient des contrats de swap de taux d'intérêt d'un montant de 40,0 millions \$ avec ses banques principales. Les contrats de swap de taux d'intérêt sont désignés à titre de couverture de flux de trésorerie pour échanger le taux variable des dettes de la Société pour un taux fixe, réduisant ainsi sa sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt. Le taux d'intérêt variable du swap de taux d'intérêt est le taux CDOR et le taux d'intérêt fixe moyen pondéré est de 1,51 %. Les contrats de swap de taux d'intérêt font l'objet d'un règlement sur une base mensuelle et viendront à échéance respectivement en juin 2023 et en septembre 2027. La Société demeure à l'affût de possibilités susceptibles de réduire le risque de taux d'intérêt.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Au 31 décembre 2021, la portion à taux variable de la dette à long terme de la Société était de 66,4 % (60,4 % en 2020). Toute autre chose demeurant par ailleurs égale, une variation hypothétique de +1,0 % du taux d'intérêt préférentiel sur la portion à taux variable de la dette à long terme de la Société au 31 décembre 2021 aurait eu une incidence négative de 1,3 millions \$ (1,0 millions \$ en 2020) sur le résultat de l'exercice. Une variation hypothétique de -1,0 % du taux d'intérêt préférentiel aurait eu l'incidence contraire sur le résultat de l'exercice.

RISQUE DE CHANGE

La Société offre des services qui sont facturés en dollars américains et achète du matériel dont le coût est engagé en dollars américains. De plus, une tranche de sa dette à long terme est libellée en dollars américains. Par conséquent, la Société est exposée aux risques qui découlent des fluctuations de taux de change. Elle estime que le risque résiduel est restreint et, par conséquent, ne détient pas d'instruments financiers dérivés pour réduire son exposition.

En 2021, toute autre chose demeurant par ailleurs égale, une appréciation hypothétique de 5,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait eu une incidence favorable de 0,8 million \$ (0,9 million \$ en 2020) sur le résultat de l'exercice et une incidence favorable de 9,5 millions \$ (12,5 millions \$ en 2020) sur le total du résultat global. Une dépréciation hypothétique de 5,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait eu l'incidence contraire sur le résultat de l'exercice et sur le total du résultat global.

Au 31 décembre 2021, un total de 14,6 millions \$ ou 11,6 millions \$ US (25,3 millions \$ ou 19,9 millions \$ US en 2020) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des créances clients et autres débiteurs était libellé en devises. Au 31 décembre 2021, un total de 5,2 millions \$ ou 4,1 millions \$ US (1,6 millions \$ ou 1,2 millions \$ US en 2020) des dettes fournisseurs et autres créateurs était libellé en devises.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Aux 31 décembre 2021 et 2020, les justes valeurs estimatives de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des emprunts bancaires à court terme, des dettes fournisseurs et autres créateurs et des dividendes à payer se rapprochaient de leur valeur comptable respective en raison de leur nature à court terme.

La juste valeur estimative des effets à recevoir à long terme, inclus dans les actifs financiers non courants, ne différait pas considérable de leur valeur comptable aux 31 décembre 2021 et 2020, selon le taux estimé par la Société pour les effets à recevoir à long terme ayant des termes et conditions similaires.

La juste valeur estimative de la dette à long terme était supérieure de 0,3 million \$ à sa valeur comptable au 31 décembre 2021 (supérieure de 3,3 millions \$ en 2020) en raison d'un changement dans les conditions de financement d'instruments similaires dont peut se prévaloir la Société. La juste valeur de la dette à long terme est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs et des estimations de la direction quant aux taux d'intérêt du marché pour des émissions identiques ou similaires.

Veuillez vous reporter à la note 2 des notes 2021 pour plus de précisions sur la hiérarchie des justes valeurs de la Société.

RISQUES D'AFFAIRES

Les risques d'affaires auxquels nous sommes exposés sont demeurés passablement les mêmes au cours des dernières années. Voici un résumé de ces principaux risques :

RISQUE DE MARCHÉ – La Société manutentionne une grande variété de marchandises et, bien que notre stratégie de diversification géographique et de produits devrait nous protéger contre les impacts majeurs, les fluctuations importantes de certaines marchandises spécifiques ou dans certaines régions spécifiques peuvent avoir un impact sur notre performance. La situation actuelle entre la Russie et l'Ukraine, ainsi que les sanctions imposées par divers pays, pourraient avoir une incidence sur le transit des marchandises industrielles. Il est très difficile de prévoir de quelle manière les volumes manutentionnés seront touchés, certaines marchandises pouvant être avantagées et d'autres, non.

RISQUES ASSOCIÉS AUX TERMINAUX PORTUAIRES – L'accès à des installations portuaires stratégiques est un facteur clé du succès d'une société de manutention de marchandises. Nos installations font généralement l'objet de baux à long terme qui nous procurent des droits d'exploitation en échange de loyers, en grande partie fixes, pour la Société. Par conséquent, nous devrions ressentir rapidement l'impact financier d'une baisse prononcée des volumes de marchandises.

POLITIQUES GOUVERNEMENTALES – Par leur investissement dans les infrastructures portuaires, leur législation, leurs tarifications ou leurs pouvoirs de taxation, les gouvernements peuvent avoir un impact direct sur la rentabilité.

VARIATIONS DE DEVISES – Les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain peuvent avoir des répercussions sur les entreprises canadiennes. Bien que cette situation puisse toucher nos clients, elle ne nous touche pas directement. À vrai dire, nos services sont généralement rendus localement et nous sommes payés dans la même devise que celle dans laquelle nous encourrons des charges. C'est pourquoi les fluctuations de la devise américaine n'influencent habituellement pas significativement nos résultats, puisque nos filiales américaines sont autonomes d'un point de vue financier. Tel qu'il est analysé à la rubrique précédente, gestion du risque financier, la Société est principalement exposée aux fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien, notamment pour les éléments des états consolidés de la situation financière détenus en dollars américains. La Société estime toutefois que ce risque est relativement restreint.

RISQUES ASSOCIÉS AU PERSONNEL ET À LA MAIN-D'ŒUVRE – Certaines de nos installations sont situées près de petits centres urbains et il peut être difficile d'y trouver une main-d'œuvre qualifiée. De plus, l'industrie des services maritimes est fortement syndiquée et il y a toujours un risque de conflit de travail lors de la négociation de conventions collectives.

AUTRES FACTEURS EXTERNES – Notre secteur des services maritimes peut subir l'influence de divers facteurs rattachés au commerce mondial et au mouvement des marchandises, dont les conditions climatiques extrêmes, les changements climatiques, l'instabilité politique et les poussées pandémiques. Ces facteurs peuvent avoir des répercussions sur l'offre et la demande, la disponibilité de la main-d'œuvre et les volumes, ainsi que transformer les comportements actuels des clients ou en créer de nouveaux pouvant avoir une incidence sur notre performance.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

En plus de la rémunération des principaux dirigeants et des dividendes payés aux actionnaires, qui ont lieu dans le cours normal des affaires et qui sont quantifiés à la note 29 des notes 2021, les services entre parties liées sont essentiellement des services professionnels, des loyers, des frais de gestion et des dépenses opérationnelles imputés à ou par des coentreprises. Ces transactions sont également dans le cours normal des affaires et leur contrepartie est fixée et convenue par les parties liées. Les montants dus par des coentreprises incluent la quote-part de Nanuk de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi relative à un régime de retraite offert par la Société.

PRINCIPAUX JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

L'application des principales méthodes comptables de la Société exige que la direction exerce son jugement et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs qui ne sont pas facilement disponibles d'autres sources. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés pertinents.

Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. L'évaluation de certains actifs et passifs au cours de la préparation des présents états financiers tient compte de plusieurs hypothèses formulées par la direction qui sont présentées à la note 3 des notes 2021. Une description plus détaillée des jugements, estimations et hypothèses est incluse dans les notes 2021, en particulier à l'égard des créances clients (notes 12 et 14), des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 16), des contrats de location (note 18), du goodwill (note 19), des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée (note 20), de la dépréciation d'actifs à long terme y compris le goodwill (note 19), de l'impôt différé (note 10), des avantages postérieurs à l'emploi (note 24) et des passifs non courants (note 25). Les principales méthodes comptables de la Société sont appliquées de manière uniforme dans tous ses secteurs d'exploitation à présenter (note 30).

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE

En plus d'un système comptable sophistiqué nous permettant d'analyser de manière rigoureuse les résultats de chacune de nos installations et unités d'exploitation, nous utilisons un système d'analyse des coûts nous permettant de suivre nos opérations. Nous avons développé de multiples outils automatisés d'information et de suivi qui fournissent à nos dirigeants une information pertinente et opportune, nous permettant ainsi d'optimiser nos activités.

Chaque mois, notre équipe de haute direction se réunit pour discuter des résultats, des prévisions et des projets de développement. Cette pratique permet à la direction de connaître précisément nos résultats ainsi que notre progression et d'affecter adéquatement les ressources nécessaires de façon opportune.

En plus de ces réunions mensuelles, la haute direction produit des rapports trimestriels des résultats à notre conseil d'administration et à notre comité de vérification. Les membres du comité de vérification questionnent la direction et discutent régulièrement, à huis clos, avec l'auditeur indépendant afin de s'assurer de la précision des rapports financiers émis publiquement.

Enfin, toute l'information financière ou réglementaire publiée auprès du public fait l'objet d'une révision préalable par un comité de divulgation composé de membres de la haute direction de la Société, de la présidente et chef de la direction, du président du conseil d'administration et du président du comité de vérification.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

En matière de régie d'entreprise, LOGISTEC a mis en place des pratiques correspondant à des normes élevées. Ces pratiques sont conformes aux exigences de l'*Instruction générale 58-201 relative à la gouvernance* et du *Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance*. Au nombre des dix administrateurs de LOGISTEC, sept sont indépendants, quatre sont des femmes, et les postes de président du conseil d'administration et de chef de la direction sont distincts. Le comité de régie d'entreprise et de ressources humaines et le comité de vérification sont composés exclusivement d'administrateurs indépendants. Le comité de vérification examine les rapports intermédiaires et annuels et les états financiers avant qu'ils soient soumis au conseil d'administration pour son approbation, et ses membres rencontrent l'auditeur indépendant de la Société séparément. À la suite d'une évaluation appropriée par le comité de vérification, le conseil d'administration recommande la nomination de l'auditeur indépendant aux actionnaires.

Conformément aux exigences du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la présidente et chef de la direction et le chef de la direction financière ont la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »). Ils sont assistés dans ces responsabilités par un comité directeur de la certification, lequel est composé de membres de la haute direction de la Société, dont les deux cadres supérieurs mentionnés précédemment.

Ils ont passé en revue ce rapport de gestion, les états financiers annuels, la notice annuelle et la circulaire d'information qui inclut la divulgation et l'analyse de la rémunération (les « documents annuels »). À leur connaissance, les documents annuels ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important, ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour l'exercice visé par les documents annuels. À leur connaissance, les états financiers annuels et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents annuels donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux dates de clôture des exercices présentés dans les documents annuels, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices présentés dans les documents annuels.

Sous la supervision du comité directeur de la certification, l'efficacité des CPCI a été évaluée. En se fondant sur cette évaluation, la présidente et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les CPCI étaient efficaces à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et que la conception de ces CPCI fournissait une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société, y compris ses filiales consolidées, leur a été communiquée de façon opportune lors de la préparation des documents annuels, et que l'information qui doit être présentée dans les documents annuels a été enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits.

La présidente et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière ont également conçu ou fait concevoir sous leur supervision le CIIF pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS. L'évaluation de la conception des CPCI et du CIIF faite par la direction ne tient pas compte des contrôles, des conventions et des procédures d'APG, société acquise le 3 juin 2021. La Société dispose d'une période d'un an à partir de la date d'acquisition pour effectuer l'analyse et pour mettre en place les contrôles internes jugés nécessaires. Veuillez vous reporter à la section Regroupements d'entreprises pour plus de précisions sur l'information financière. Malgré l'éclosion de la COVID-19 et la nécessité de respecter les mesures de distanciation physique, aucune modification au CIIF effectuée en 2021 n'a eu, ou n'aurait été raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF de la Société. Sous la supervision du comité directeur de la certification, l'efficacité du CIIF a été évaluée. En se fondant sur cette évaluation, la présidente et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que le CIIF est adéquat et efficace à fournir cette assurance au 31 décembre 2021.

(signé) Jean-Claude Dugas
Jean-Claude Dugas, CPA, CA
Chef de la direction financière

Le 18 mars 2022

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

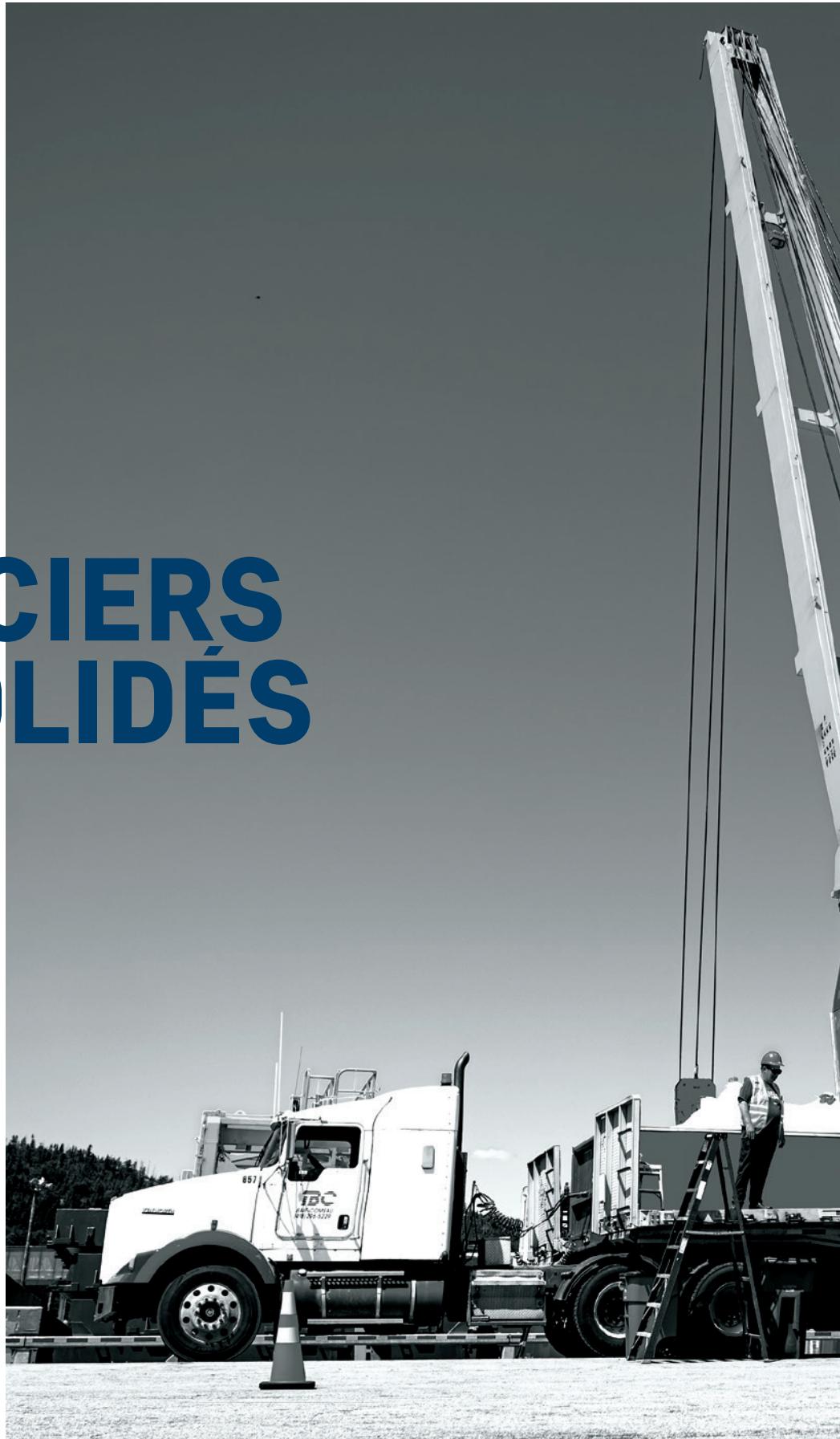


TABLE DES MATIÈRES

| | |
|-----|---|
| 64 | Rapport des auditeurs indépendants |
| 68 | États financiers consolidés |
| 68 | États consolidés des résultats |
| 69 | États consolidés du résultat global |
| 70 | États consolidés de la situation financière |
| 71 | États consolidés des variations des capitaux propres |
| 73 | Tableaux consolidés des flux de trésorerie |
| 74 | Notes annexes aux états financiers consolidés |
| 74 | 1. Informations générales |
| 74 | 2. Résumé des principales méthodes comptables |
| 88 | 3. Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations |
| 90 | 4. Regroupement d'entreprises |
| 92 | 5. Produits |
| 93 | 6. Charge au titre des avantages du personnel |
| 93 | 7. Aide gouvernementale |
| 94 | 8. Autres pertes |
| 94 | 9. Charges financières |
| 94 | 10. Impôt sur le résultat |
| 97 | 11. Résultat par action |
| 97 | 12. Gestion du risque financier |
| 101 | 13. Instruments financiers |
| 101 | 14. Créances clients et autres débiteurs |
| 102 | 15. Stocks |
| 103 | 16. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence |
| 104 | 17. Immobilisations corporelles |
| 106 | 18. Contrats de location |
| 107 | 19. Goodwill |
| 109 | 20. Immobilisations incorporelles |
| 110 | 21. Actifs financiers non courants |
| 110 | 22. Dettes fournisseurs et autres crébiteurs |
| 111 | 23. Dette |
| 112 | 24. Actifs et obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi |
| 115 | 25. Passifs non courants |
| 117 | 26. Capital social |
| 120 | 27. Cumul des autres éléments du résultat global, après impôt |
| 121 | 28. Tableaux consolidés des flux de trésorerie |
| 123 | 29. Transactions entre parties liées |
| 124 | 30. Information sectorielle |
| 125 | 31. Passifs éventuels et garanties |
| 126 | Conseil d'administration |
| 127 | Dirigeants de la Société |
| 128 | Renseignements à l'intention des actionnaires et des investisseurs |

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Logistec Corporation

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Logistec Corporation (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2021 et 2020;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des autres éléments du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

QUESTIONS CLÉS DE L'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport des auditeurs.

ÉVALUATION DE L'APPRÉCIATION DE LA PERTE DE VALEUR DU GOODWILL

Description de la question

Nous attirons l'attention sur les notes 2, 3 et 19 des états financiers. Au 31 décembre 2021, le solde du goodwill s'établissait à 182 706 \$. Les unités génératrices de trésorerie (« UGT ») auxquelles a été affecté le goodwill sont soumises annuellement à un test de dépréciation par l'entité, sauf lorsque certains critères sont satisfait, ou plus fréquemment s'il y a une indication que l'unité pourrait avoir subi une perte de valeur. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT et est par la suite imputée aux autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'UGT.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût de sortie et la valeur d'utilité. Les hypothèses clés de l'entité utilisées pour établir la valeur recouvrable des UGT, laquelle est calculée en actualisant les projections des flux de trésorerie sur cinq ans, sont les suivantes :

- projections des flux de trésorerie prévues au budget couvrant une période d'un an;
- taux de croissance prévu des projections des flux de trésorerie au-delà de cette période d'un an;
- taux d'actualisation.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'évaluation de l'appréciation de la perte de valeur du goodwill des UGT constituait une question clé de l'audit. Cette question concerne un aspect considéré comme présentant des risques importants d'anomalies significatives en raison de l'ampleur du goodwill et du degré élevé d'incertitude relative aux estimations dans la détermination de la valeur recouvrable. De plus, des jugements importants de la part de l'auditeur et des compétences et connaissances spécialisées ont été nécessaires à l'évaluation des résultats de nos procédures d'audit en raison de la sensibilité de la détermination de la valeur recouvrable des UGT à des changements mineurs dans les hypothèses importantes.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

Nous avons évalué le caractère approprié de l'hypothèse au titre des projections des flux de trésorerie prévues au budget pour la période d'un an de l'entité utilisée pour établir la valeur recouvrable des UGT en la comparant aux flux de trésorerie historiques réels de l'entité. Nous avons tenu compte des changements dans les situations ou les événements touchant l'entité pour apprécier les ajustements apportés par l'entité pour en arriver à l'hypothèse au titre des projections des flux de trésorerie prévues au budget pour la période d'un an ou l'absence de tels ajustements.

Nous avons comparé les prévisions historiques de l'entité avec les résultats réels afin d'évaluer la capacité de l'entité à faire preuve de précision dans l'élaboration de l'hypothèse relative au taux de croissance prévu des projections des flux de trésorerie pour au-delà de la période d'un an.

Nous avons demandé à des professionnels en évaluation possédant des compétences et des connaissances spécialisées de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidés :

- à évaluer le caractère approprié de l'hypothèse relative au taux d'actualisation de l'entité utilisée pour établir la valeur recouvrable, en comparant les données relatives au taux d'actualisation à des données publiées pour des entités comparables;
- à évaluer le caractère approprié du modèle d'actualisation des flux de trésorerie utilisé par l'entité pour calculer la valeur recouvrable des UGT en fonction de la connaissance des professionnels en évaluation;
- à apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de l'entité de la valeur recouvrable des UGT en comparant le multiple du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA ») estimés de l'entité avec les multiples du BAIIA publiés pour des entités comparables.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans le « Rapport annuel 2021 », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes et des informations contenues dans le Rapport annuel 2021, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

RESPONSABILITÉS DES AUDITEURS À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion;
- le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Yvon Dupuis.

Montréal, Canada

Le 18 mars 2022


KPMG A.N.L. / S.E.N. C.R.P.*

* CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A114306

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

*des exercices clos les 31 décembre
(en milliers de dollars, sauf pour les données par action)*

| | Notes | 2021 \$ | 2020 \$ |
|--|------------|----------------|------------|
| Produits | 5 | 743 703 | 604 701 |
| Charge au titre des avantages du personnel | 6 | (363 331) | (287 665) |
| Matériel et fournitures | | (187 225) | (155 611) |
| Charges d'exploitation | | (50 095) | (41 864) |
| Autres charges | | (33 327) | (27 509) |
| Dotation aux amortissements | 17, 18, 20 | (49 100) | (45 390) |
| Quote-part du résultat tiré des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | 16 | 10 084 | 9 529 |
| Autres pertes | 8 | (4 052) | (923) |
| Résultat d'exploitation | | 66 657 | 55 268 |
| Charges financières | 9 | (11 103) | (12 453) |
| Produits financiers | | 541 | 635 |
| Résultat avant impôt | | 56 095 | 43 450 |
| Impôt sur le résultat | 10 | (10 471) | (10 662) |
| Résultat de l'exercice | | 45 624 | 32 788 |
| Résultat attribuable aux : | | | |
| Propriétaires de la Société | | 45 364 | 32 614 |
| Participation ne donnant pas le contrôle | | 260 | 174 |
| Résultat de l'exercice | | 45 624 | 32 788 |
| Résultat de base par action ordinaire de catégorie A ⁽¹⁾ | 11 | 3,34 | 2,43 |
| Résultat de base par action subalterne à droit de vote de catégorie B ⁽²⁾ | 11 | 3,68 | 2,67 |
| Résultat dilué par action de catégorie A | 11 | 3,31 | 2,39 |
| Résultat dilué par action de catégorie B | 11 | 3,64 | 2,63 |

⁽¹⁾ Action ordinaire de catégorie A (« action de catégorie A »).

⁽²⁾ Action subalterne à droit de vote de catégorie B (« action de catégorie B »).

Veuillez vous reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

des exercices clos les 31 décembre
(en milliers de dollars)

| | Notes | 2021 \$ | 2020 \$ |
|--|-------|---------------|------------|
| Résultat de l'exercice | | 45 624 | 32 788 |
| Autres éléments du résultat global | | | |
| Éléments qui sont ou peuvent être reclassés aux états consolidés des résultats | | | |
| Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger | | 848 | (3 223) |
| Impôt sur le résultat au titre des écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger | | – | 302 |
| Profit latent découlant de la conversion de la dette désignée comme élément de couverture au titre de l'investissement net dans des établissements à l'étranger | | 521 | 2 306 |
| Impôt sur le résultat lié au profit latent découlant de la conversion de la dette désignée comme élément de couverture au titre de l'investissement net dans des établissements à l'étranger | | (121) | (1 053) |
| Pertes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | | (235) | (92) |
| Impôt sur le résultat lié aux dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | | 62 | (11) |
| Total des éléments qui sont ou peuvent être reclassés aux états consolidés des résultats | | 1 075 | (1 771) |
| Éléments qui ne seront pas reclassés aux états consolidés des résultats | | | |
| Profits (pertes) sur réévaluation des obligations au titre des prestations définies | 24 | 5 178 | (2 732) |
| Rendement de l'actif des régimes de retraite | 24 | 1 034 | 333 |
| Impôt sur le résultat sur les profits (pertes) sur réévaluation des obligations au titre des prestations définies et sur le rendement de l'actif des régimes de retraite | 10 | (1 646) | 636 |
| Total des éléments qui ne seront pas reclassés aux états consolidés des résultats | | 4 566 | (1 763) |
| Quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt sur le résultat | | | |
| Éléments qui sont ou peuvent être reclassés aux états consolidés des résultats | | 318 | (199) |
| Éléments qui ne seront pas reclassés aux états consolidés des résultats | | (84) | 53 |
| Total de la quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt sur le résultat | | 234 | (146) |
| Autres éléments du résultat global de l'exercice, après impôt sur le résultat | | 5 875 | (3 680) |
| Total du résultat global de l'exercice | | 51 499 | 29 108 |
| Total du résultat global attribuable aux : | | | |
| Propriétaires de la Société | | 51 240 | 28 962 |
| Participation ne donnant pas le contrôle | | 259 | 146 |
| Total du résultat global de l'exercice | | 51 499 | 29 108 |

Veuillez vous reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars canadiens)

| | Notes | Au 31 décembre 2021 \$ | Au 31 décembre 2020 \$ |
|--|-------|---------------------------------|---------------------------------|
| Actif | | | |
| Actif courant | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 14 | 37 530 | 46 778 |
| Créances clients et autres débiteurs | | 183 322 | 138 649 |
| Actifs sur contrat | | 7 517 | 7 617 |
| Actifs d'impôt exigible | 10 | 7 597 | 9 171 |
| Stocks | 15 | 16 830 | 12 946 |
| Charges payées d'avance et autres | | 10 437 | 9 056 |
| | | 263 233 | 224 217 |
| Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | 16 | 46 311 | 45 061 |
| Immobilisations corporelles | 17 | 207 321 | 185 686 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | 18 | 135 049 | 132 779 |
| Goodwill | 4, 19 | 182 706 | 149 311 |
| Immobilisations incorporelles | 20 | 41 043 | 38 422 |
| Actifs non courants | | 2 448 | 2 381 |
| Actifs financiers non courants | 21 | 5 902 | 9 210 |
| Actifs d'impôt différé | 10 | 14 958 | 12 385 |
| Total de l'actif | | 898 971 | 799 452 |
| Passif | | | |
| Passif courant | | | |
| Emprunts bancaires à court terme | | 8 600 | – |
| Dettes fournisseurs et autres créateurs | 22 | 127 044 | 91 694 |
| Passifs sur contrat | | 14 801 | 8 941 |
| Passifs d'impôt exigible | 10 | 10 442 | 8 719 |
| Dividendes à payer | 26 | 1 338 | 1 259 |
| Tranche courante des obligations locatives | 18 | 15 775 | 18 251 |
| Tranche courante de la dette à long terme | 23 | 3 427 | 3 748 |
| | | 181 427 | 132 612 |
| Obligations locatives | 18 | 125 249 | 116 901 |
| Dette à long terme | 23 | 191 927 | 163 962 |
| Passifs d'impôt différé | 10 | 25 684 | 21 418 |
| Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi | 24 | 16 212 | 22 055 |
| Passifs sur contrat | | 2 133 | 2 533 |
| Passifs non courants | 25 | 40 730 | 38 400 |
| Total du passif | | 583 362 | 497 881 |
| Capitaux propres | | | |
| Capital social | 26 | 50 889 | 45 575 |
| Capital social devant être émis | 26 | – | 4 906 |
| Résultats non distribués | | 254 621 | 242 358 |
| Cumul des autres éléments du résultat global | 27 | 9 051 | 7 943 |
| Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société | | 314 561 | 300 782 |
| Participation ne donnant pas le contrôle | | 1 048 | 789 |
| Total des capitaux propres | | 315 609 | 301 571 |
| Total du passif et des capitaux propres | | 898 971 | 799 452 |
| Engagements, passifs éventuels et garanties | 31 | | |

Veuillez vous reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil

(signé) Curtis J. Foltz

Curtis J. Foltz

Président du conseil

(signé) Madeleine Paquin

Madeleine Paquin, C.M.

Administratrice

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars canadiens)

| Notes | Attribuable aux propriétaires de la Société | | | | | | | |
|--|---|------------------------------------|---|-----------------------------|----------------|------------------------------------|-------------------------------|----------------|
| | Capital social émis \$ | Capital social devant être émis \$ | autres éléments du résultat global (note 27) \$ | Résultats non distribués \$ | Total \$ | Participa- | Total des capitaux propres \$ | |
| | | | | | | tion ne donnant pas le contrôle \$ | | |
| Solde au 1^{er} janvier 2021 | 45 575 | 4 906 | 7 943 | 242 358 | 300 782 | 789 | 301 571 | |
| Résultat de l'exercice | – | – | – | 45 364 | 45 364 | 260 | 45 624 | |
| Autres éléments du résultat global | | | | | | | | |
| Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger | – | – | 849 | – | 849 | (1) | 848 | |
| Profit latent découlant de la conversion de la dette désignée comme élément de couverture au titre de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, après impôt sur le résultat | – | – | 400 | – | 400 | – | 400 | |
| Profits sur réévaluation des obligations au titre des prestations définies et rendement de l'actif des régimes de retraite, après impôt sur le résultat | 24 | – | – | 4 566 | 4 566 | – | 4 566 | |
| Quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt sur le résultat | | | 32 | 202 | 234 | – | 234 | |
| Couvertures de flux de trésorerie, après impôt sur le résultat | | – | (173) | – | (173) | – | (173) | |
| Total du résultat global de l'exercice | | – | 1 108 | 50 132 | 51 240 | 259 | 51 499 | |
| Réévaluation du passif au titre de l'option de vente émise | 25 | – | – | (32 403) | (32 403) | – | (32 403) | |
| Émission et rachat d'actions de catégorie B | 26 | 408 | – | (444) | (36) | – | (36) | |
| Émission de capital social de catégorie B à un actionnaire d'une filiale | 26 | 4 906 | (4 906) | – | – | – | – | |
| Émission attendue d'actions de catégorie B aux termes du Régime d'options d'achat d'actions à l'intention de la haute direction | 26 | – | – | 364 | 364 | – | 364 | |
| Autre dividende | | – | – | (170) | (170) | – | (170) | |
| Dividendes sur actions de catégorie A | 26 | – | – | (2 828) | (2 828) | – | (2 828) | |
| Dividendes sur actions de catégorie B | 26 | – | – | (2 388) | (2 388) | – | (2 388) | |
| Solde au 31 décembre 2021 | | 50 889 | – | 9 051 | 254 621 | 314 561 | 1 048 | 315 609 |

Veuillez vous reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (SUITE)

(en milliers de dollars canadiens)

| Notes | Attribuable aux propriétaires de la Société | | | | | | |
|--|---|---------------------------------|-----------------|--------------------------|----------------|---------------------------------|----------------------------|
| | Cumul des autres éléments | | | | Participa- | | |
| | Capital social | Capital social devant être émis | éléments global | Résultats non distribués | Total | tion ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
| | | | | | | | |
| Solde au 1^{er} janvier 2020 | 40 222 | 9 811 | 9 697 | 220 641 | 280 371 | 643 | 281 014 |
| Résultat de l'exercice | – | – | – | 32 614 | 32 614 | 174 | 32 788 |
| Autres éléments du résultat global | | | | | | | |
| Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger | – | – | (2 893) | – | (2 893) | (28) | (2 921) |
| Profit latent découlant de la conversion de la dette désignée comme élément de couverture au titre de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, après impôt sur le résultat | – | – | 1 253 | – | 1 253 | – | 1 253 |
| Perte sur réévaluation des obligations au titre des prestations définies et rendement de l'actif des régimes de retraite, après impôt sur le résultat | 24 | – | – | (1 763) | (1 763) | – | (1 763) |
| Quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt sur le résultat | | – | – | (11) | (135) | (146) | – |
| Couvertures de flux de trésorerie, après impôt sur le résultat | | – | – | (103) | – | (103) | – |
| Total du résultat global de l'exercice | | – | – | (1 754) | 30 716 | 28 962 | 146 |
| Réévaluation du passif au titre de l'option de vente émise | 25 | – | – | – | (2 732) | (2 732) | – |
| Rachat d'actions de catégorie A | 26 | (4) | – | – | (182) | (186) | – |
| Émission et rachat d'actions de catégorie B | 26 | 452 | – | – | (888) | (436) | – |
| Émission de capital social de catégorie B à un actionnaire d'une filiale | 26 | 4 905 | (4 905) | – | – | – | – |
| Émission attendue d'actions de catégorie B aux termes du Régime d'options d'achat d'actions à l'intention de la haute direction | 26 | – | – | – | 136 | 136 | – |
| Autre dividende | | – | – | – | (299) | (299) | – |
| Dividendes sur actions de catégorie A | 26 | – | – | – | (2 758) | (2 758) | – |
| Dividendes sur actions de catégorie B | 26 | – | – | – | (2 276) | (2 276) | – |
| Solde au 31 décembre 2020 | | 45 575 | 4 906 | 7 943 | 242 358 | 300 782 | 789 |
| Veuillez vous reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés. | | | | | | | |

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

des exercices clos les 31 décembre
(en milliers de dollars canadiens)

| | Notes | 2021 \$ | 2020 \$ |
|--|--------|------------|------------|
| Activités d'exploitation | | | |
| Résultat de l'exercice | | 45 624 | 32 788 |
| Éléments sans effet sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 28 | 64 265 | 60 517 |
| Trésorerie générée par les activités d'exploitation | | 109 889 | 93 305 |
| Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | 16 | 8 859 | 6 600 |
| Cotisations en vertu des régimes de retraite à prestations définies | 24 | (1 022) | (871) |
| Règlement des provisions | 25 | (865) | (481) |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement | 28 | (27 556) | 15 066 |
| Impôt sur le résultat payé | | (9 719) | (5 164) |
| | | 79 586 | 108 455 |
| Activités de financement | | | |
| Variation nette des emprunts bancaires à court terme | | 8 600 | – |
| Émission de dette à long terme, nette des coûts de transaction | 23, 28 | 91 681 | 76 518 |
| Remboursement de dette à long terme | 23, 28 | (63 601) | (83 962) |
| Remboursement d'autres passifs non courants | | (2 635) | (2 557) |
| Remboursement d'obligations locatives | | (13 384) | (14 049) |
| Intérêts payés | | (11 508) | (10 755) |
| Émission d'actions de catégorie B | 26 | 130 | 190 |
| Rachat d'actions de catégorie A | 26 | – | (186) |
| Rachat d'actions de catégorie B | 26 | (551) | (1 131) |
| Dividendes versés sur les actions de catégorie A | 26 | (2 794) | (2 760) |
| Dividendes versés sur les actions de catégorie B | 26 | (2 343) | (2 262) |
| | | 3 595 | (40 954) |
| Activités d'investissement | | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | 17 | (44 306) | (23 375) |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles | 20 | (117) | (248) |
| Produit de la sortie d'immobilisations corporelles | 17 | 699 | 634 |
| Regroupements d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise | 4 | (50 390) | (18 677) |
| Intérêts perçus | | 576 | 330 |
| Acquisition d'autres actifs non courants | | (632) | (228) |
| Produit de la sortie d'autres actifs non courants | | 84 | 109 |
| Trésorerie versée à des participations ne donnant pas le contrôle | | (170) | (2 056) |
| Trésorerie découlant d'autres actifs financiers non courants | | 1 398 | 222 |
| | | (92 858) | (43 289) |
| Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie | | (9 677) | 24 212 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | | 46 778 | 22 608 |
| Effets des variations des cours de change sur le solde de la trésorerie détenue en monnaie étrangère des établissements à l'étranger | | 429 | (42) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice | | 37 530 | 46 778 |
| Opérations sans effet sur la trésorerie et informations supplémentaires | 28 | | |

Veuillez vous reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

LOGISTEC Corporation (la « Société ») offre des services de manutention de marchandises et d'autres services spécialisés à une vaste clientèle maritime, industrielle et municipale. La Société dispose d'installations de manutention de marchandises dans 54 ports en Amérique du Nord et offre des services d'agences maritimes aux armateurs et aux exploitants de navires étrangers qui desservent le marché canadien. La Société est fortement diversifiée en termes de catégories de marchandises manutentionnées, de localisation des installations portuaires et d'équilibre entre les activités liées à l'importation et à l'exportation. De plus, la Société mène ses activités dans le secteur des services environnementaux qui englobent le renouvellement des conduites d'eau souterraines, le dragage, l'assèchement, la gestion des sols contaminés et des matières résiduelles, la restauration de sites, l'évaluation des risques et la fabrication de produits liés au transport des fluides.

La Société est constituée au Québec et elle est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Ses actions sont inscrites à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous les symboles LGT.A et LGT.B. Son siège social est situé au 600, rue de la Gauchetière Ouest, 14^e étage, Montréal (Québec) H3B 4L2, Canada.

L'actionnaire le plus important de la Société est Investissements Sumanic inc.

Les présents états financiers consolidés audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 18 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers consolidés sont énoncées ci-après.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board.

NORMES ET INTERPRÉTATIONS COMPTABLES PUBLIÉES ET ADOPTÉES

COÛTS DE CONFIGURATION ET DE PERSONNALISATION DANS UN ACCORD D'INFONUAGIQUE (IAS 38, *IMMOBILISATIONS INCORPORELLES*)

En mars 2021, l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») a publié une décision provisoire pour préciser la manière de comptabiliser certains coûts de configuration et de personnalisation dans un accord d'infonuagique. À la suite de cette décision, LOGISTEC a modifié sa méthode comptable à l'égard des coûts engagés au titre d'accords d'infonuagique.

Par conséquent, LOGISTEC comptabilisera dorénavant en charges les coûts de configuration et de personnalisation liés à certains accords d'infonuagique. L'incidence de ce changement de méthode comptable sur les états consolidés des résultats de LOGISTEC se traduit par la comptabilisation d'une charge de 5 064 \$ dans les autres pertes pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (se reporter à la note 8).

NORMES ET MODIFICATIONS COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS NON ENCORE APPLIQUÉES

CLASSEMENT DES PASSIFS EN TANT QUE PASSIFS COURANTS OU NON-COURANTS (« MODIFICATIONS DE L'IAS 1 »)

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications de l'IAS 1 *Présentation des états financiers* qui apportent des éclaircissements quant au classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (« modifications 2020 »). Pour ce qui est du classement des passifs non courants, les modifications éliminent l'obligation selon laquelle le droit de différer le règlement d'un passif ou de renouveler une obligation de règlement d'un passif pour au moins douze mois doit être inconditionnel. Ce droit doit plutôt être substantiel et exister à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les modifications 2020 entrent en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023. Les modifications 2020 sont sujettes à des développements futurs et en novembre 2021, l'IASB a proposé de reporter la date d'entrée en vigueur à janvier 2024 au plus tôt. Ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

PRÉPARATION

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur, notamment les instruments financiers dérivés, les actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi, les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et les provisions pour obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Le coût historique est habituellement fondé sur la juste valeur de la contrepartie accordée pour les services rendus. La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales.

FILIALES

Les filiales sont toutes les entités contrôlées par la Société. La Société détient le contrôle lorsqu'elle détient le pouvoir sur l'entité émettrice, est exposée ou a droit à des rendements variables du fait de ses liens avec l'entité émettrice et a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influer sur le montant des rendements qu'elle obtient. Les filiales demeurent consolidées jusqu'à la date à laquelle la Société cesse de détenir le contrôle.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont compris dans les états consolidés des résultats et du résultat global à compter de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition du contrôle et jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la perte du contrôle, selon le cas. Le total du résultat global des filiales est attribué aux propriétaires de la Société et aux participations ne donnant pas le contrôle.

Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables concordent avec les méthodes utilisées par la Société.

Les transactions, soldes, produits, charges et flux de trésorerie intragroupes sont éliminés lors de la consolidation jusqu'à leur réalisation avec une tierce partie. Les écarts de change sur les éléments monétaires sont comptabilisés en résultat net au cours de la période où ils surviennent, à l'exception des écarts de change sur les éléments monétaires à recevoir d'un établissement à l'étranger ou à payer à celui-ci dont le règlement n'est ni prévu ni probable (constituant ainsi une part de l'investissement net dans un établissement à l'étranger) et qui sont comptabilisés initialement dans les autres éléments du résultat global et reclassés des capitaux propres en résultat net lorsque le remboursement des éléments monétaires survient.

Les filiales en propriété exclusive de la Société sont les suivantes :

Agences maritimes de Sorel inc., Agences maritimes LOGISTEC inc., American Process Equipment Ltd., American Process Group LLC, American Process Group (Canada) Ltd., BalTerm, LLC., CASTALOOP inc., CASTALOOP USA Inc., CrossGlobe Transport, Ltd., Gestion immobilière SETL inc., GSM Intermediate Holdings, Inc., GSM Maritime Holdings, LLC, Gulf Stream Marine, Inc. (« GSM »), Les Solutions multimodales MtLINK inc., Les Terminaux Rideau Bulk Terminals Inc., LOGISTEC Arrimage inc., LOGISTEC Arrimage (Nouveau-Brunswick) inc., LOGISTEC Arrimage (Nouvelle-Écosse) inc., LOGISTEC Arrimage (Ontario) inc., LOGISTEC Services environnementaux inc., LOGISTEC Services maritimes inc., LOGISTEC Stevedoring U.S.A. Inc., LOGISTEC USA Inc., NIEDNER inc., Pate Stevedore Company, Inc., Ramsey Greig & Cie ltée, SANEXEN Services environnementaux inc., SANEXEN Water, LLC. et Tartan Terminals, Inc.

La Société détient également une participation de 51,03 % dans FER-PAL Construction Ltd. (« FER-PAL »), une participation de 60,00 % dans LOGISTEC Everglades LLC et une participation de 82,71 % (77,91 % en 2020) dans LOGISTEC Gulf Coast LLC (« LGC »). Veuillez vous reporter à la note 25 pour de plus de précisions.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société utilise la méthode de l'acquisition pour comptabiliser les regroupements d'entreprises. La contrepartie transférée pour l'acquisition d'une filiale correspond à la juste valeur des actifs transférés, des passifs engagés et des parts de capitaux propres émises par la Société. La contrepartie transférée comprend la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie conditionnelle. Les coûts liés à l'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels repris lors d'un regroupement d'entreprises sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition. Pour chaque acquisition, la Société comptabilise toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise soit à sa juste valeur, soit selon sa quote-part de l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise.

Les changements dans les participations d'une société mère dans des filiales qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur des capitaux propres.

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations dans des filiales détenues par des tiers. La quote-part de l'actif net des filiales attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres.

PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence se composent des participations dans des coentreprises et des entreprises associées de la Société.

COENTREPRISES

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel la Société convient avec d'autres parties d'exercer un contrôle conjoint sur une entreprise, lequel existe uniquement lorsque les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entreprise requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Elle implique la création d'une société par actions ou d'une société de personnes et les parties exerçant le contrôle conjoint ont des droits sur l'actif net de l'entreprise.

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société a une influence notable et qui n'est ni une filiale ni une participation dans une coentreprise. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Le résultat, les actifs et les passifs des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont comptabilisés dans les présents états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, une participation dans une coentreprise ou une entreprise associée est initialement comptabilisée au coût dans les états consolidés de la situation financière, puis est ajustée par la suite pour comptabiliser la quote-part de la Société des résultats et des autres éléments du résultat global de la coentreprise ou de l'entreprise associée. Si la quote-part de la Société dans les pertes d'une coentreprise ou d'une entreprise associée est supérieure à sa participation dans la coentreprise ou l'entreprise associée (y compris toute participation à long terme qui, en substance, constitue une partie de la participation nette de la Société dans la coentreprise ou l'entreprise associée), la Société cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, sauf si elle a contracté une obligation légale ou implicite ou a effectué des paiements au nom de la coentreprise ou de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la part revenant à la Société de la juste valeur nette des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels de la coentreprise ou de l'entreprise associée constatée à la date d'acquisition est comptabilisé à titre de goodwill, qui est inclus dans la valeur comptable de la participation. Tout excédent de la part revenant à la Société de la juste valeur nette des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels sur le coût d'acquisition, après réévaluation, est immédiatement comptabilisé aux états consolidés des résultats.

Les profits ou les pertes résultant de transactions entre la Société et ses coentreprises ou ses entreprises associées sont comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société seulement à hauteur des participations dans la coentreprise ou l'entreprise associée qui ne sont pas liées à la Société.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les produits sont évalués en fonction de la contrepartie énoncée dans le contrat conclu avec un client et excluent les montants perçus pour le compte de tiers. La Société comptabilise les produits lorsqu'elle procède au transfert du contrôle d'un service ou d'un produit à un client. La détermination du moment auquel le contrôle est transféré (« à un moment précis » ou « progressivement ») nécessite du jugement. La Société comptabilise les produits des principales sources suivantes :

SERVICES MARITIMES

La Société tire des produits des services liés à l'arrimage, au chargement et au déchargement de la marchandise, à l'empotage et au dépotage de conteneurs, aux droits de bassin, au transport routier, à l'entreposage et à la livraison/réception par camion. Les produits tirés des services précités sont comptabilisés progressivement, au fur et à mesure que les services sont fournis au cours de la période qui s'étend du moment de l'arrivée des marchandises au moment de leur départ en provenance ou à destination du terminal.

Les frais d'entreposage relatifs à la marchandise entreposée par des clients aux termes d'ententes à court terme dans les installations de la Société sont comptabilisés progressivement en fonction du temps écoulé.

Pour ce qui est des ententes qui comportent plusieurs obligations de prestation, la contrepartie totale prévue au contrat est répartie entre chacune des obligations de prestation en fonction de leur prix de vente spécifique, et les produits sont comptabilisés lorsque, ou à mesure que, les obligations de prestation sont remplies. Le prix de vente spécifique est déterminé selon les prix courants auxquels la Société vend ses services dans le cadre de transactions distinctes.

SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

La Société tire des produits du secteur des services environnementaux liés au renouvellement de conduites d'eau souterraines, au dragage, à l'assèchement, à la restauration de sites, à la gestion de sols contaminés et matières résiduelles et à l'évaluation des risques qu'elle offre à une clientèle industrielle et municipale ainsi qu'à d'autres entités gouvernementales.

Les contrats conclus avec les clients pour les services précités comportent généralement plusieurs obligations de prestation. La Société réalise un important travail d'intégration des services et, par conséquent, ceux-ci sont réputés représenter une seule obligation de prestation distincte. Les produits tirés de ces services sont comptabilisés progressivement en fonction du degré d'avancement des travaux, qui est déterminé sur la base des coûts engagés.

Selon la méthode fondée sur les coûts, le degré d'avancement des travaux à tout moment est évalué en divisant les coûts cumulatifs engagés à la date de clôture par la somme des coûts engagés et des coûts prévus pour l'achèvement d'un contrat. L'effet cumulatif des modifications aux coûts et aux produits pourachever un contrat est comptabilisé au cours de la période pendant laquelle les révisions sont identifiées. Si le total des coûts prévus d'un contrat dépasse le total des produits prévus, la perte qui en résulte est comptabilisée intégralement au cours de la période pendant laquelle elle est confirmée. La détermination des coûts et des produits prévus appropriés nécessite des estimations.

BIENS D'ENVIRONNEMENT

Pour la fabrication des produits liés au transport des fluides, les produits sont comptabilisés au moment précis du transfert du contrôle de l'actif au client, soit habituellement lorsque celui-ci prend possession du bien. Pour les contrats aux termes desquels la Société offre des produits ou des services sur mesure et se prévaut d'un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée, les critères de comptabilisation progressive des produits sont satisfaits et, par conséquent, les produits sont comptabilisés selon cette méthode.

MONNAIES ÉTRANGÈRES

MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les éléments inclus dans les états financiers de chacun des établissements à l'étranger de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien.

Les états financiers des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle diffère de la monnaie de présentation de la Société sont convertis en dollars canadiens. Les actifs et les passifs sont convertis aux taux en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière; les éléments des produits et des charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions. Les profits et les pertes découlant de la conversion sont comptabilisés en capitaux propres dans le cumul des autres éléments du résultat global – Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger.

TRANSACTIONS ET SOLDES

Les éléments des produits et des charges résultant de transactions effectuées en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux en vigueur aux dates des transactions. Les éléments d'actif et de passif monétaires présentés dans les états consolidés de la situation financière sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière; les éléments non monétaires sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions. Les profits et les pertes de change résultant de la conversion sont comptabilisés dans les autres pertes aux états consolidés des résultats, sauf si la comptabilité de couverture est appliquée, comme il est décrit dans la rubrique couverture d'un investissement net dans des établissements étranger.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Elle est comptabilisée aux états consolidés des résultats, sauf si elle se rapporte à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, auquel cas elle est comptabilisée en capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

IMPÔT EXIGIBLE

L'impôt exigible correspond à l'impôt payable attendu sur le bénéfice imposable de l'exercice, déterminé selon le taux d'imposition adopté ou quasi adopté à la fin de la période de présentation de l'information financière, et à tout ajustement de l'impôt exigible pour les exercices précédents.

IMPÔT DIFFÉRÉ

L'impôt différé est comptabilisé selon les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

Des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible. De tels actifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés si la différence temporelle découle de la comptabilisation initiale d'autres actifs et passifs liés à une transaction (autre qu'un regroupement d'entreprises) qui n'a d'incidence ni sur le bénéfice imposable ni sur le résultat comptable.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés relativement au report de pertes fiscales et de crédits d'impôt inutilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, sur lequel les pertes fiscales et les crédits d'impôt inutilisés pourront être utilisés.

Les actifs d'impôt différé découlant des différences temporaires déductibles associées à des participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises sont comptabilisés seulement s'il est probable que le bénéfice imposable sera suffisant pour permettre d'utiliser les avantages de la différence temporelle et que la différence temporelle se résorbera dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et elle est réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif.

PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables. De tels passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés si la différence temporelle découle de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'autres actifs et passifs liés à une transaction (autre qu'un regroupement d'entreprises) qui n'a d'incidence ni sur le bénéfice imposable ni sur le résultat comptable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises, sauf si la Société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les fonds en caisse et en banque, les placements très liquides dont l'échéance est de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition, et les placements très liquides rachetables en tout temps sans pénalité.

CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances clients sont les montants à recevoir des clients provenant de la prestation de services ou de la vente de biens dans le cours normal des activités. Les factures sont émises conformément aux modalités contractuelles et doivent habituellement être acquittées au moment de leur réception. La période entre la prestation et les paiements pour la prestation est généralement inférieure à un an. Les montants non facturés sont présentés à titre d'actifs sur contrat. Les créances clients et autres débiteurs sont classés dans les actifs courants si les montants sont payables dans un délai d'un an ou moins. Les créances clients et autres débiteurs sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis évalués ultérieurement au coût amorti, déduction faite de la perte de valeur. La Société constitue une provision pour créances douteuses pour la perte de valeur au titre des créances clients. La charge relative aux créances douteuses est incluse dans les autres charges des états consolidés des résultats.

ACTIFS SUR CONTRAT OU PASSIFS SUR CONTRAT

Les actifs sur contrat correspondent essentiellement au montant brut non facturé pour un projet donné qui devrait être perçu auprès des clients pour les travaux liés à des contrats effectués jusqu'à présent. Ils sont évalués au coût plus le profit comptabilisé par la Société jusqu'à la date considérée, déduction faite des facturations intermédiaires. Les actifs sur contrat sont transférés dans les créances clients et autres débiteurs lorsque les droits deviennent inconditionnels, soit habituellement lorsque la Société émet une facture au client. Si les facturations intermédiaires pour un projet donné sont supérieures aux coûts engagés plus les profits comptabilisés, la différence sera présentée à titre de passif sur contrat.

Les passifs sur contrat correspondent à la contrepartie reçue en avance des clients pour laquelle le produit est comptabilisé quand le service est rendu ou lorsque les biens sont livrés. Les passifs sur contrat sont présentés en tant que passifs courants ou non courants en fonction du moment où la Société s'attendra à comptabiliser le produit correspondant.

La Société a choisi de se prévaloir des mesures de simplification prévues dans les dispositions de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et, par conséquent, ne présente aucune information relative aux obligations de prestation qui restent à remplir aux 31 décembre 2021 et 2020 à l'égard des contrats dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an.

STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des produits en cours et des produits finis inclut le coût des matières premières, le coût de la main-d'œuvre et les frais généraux pertinents. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé des stocks, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts nécessaires pour réaliser la vente.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût, déduction faite des subventions publiques, diminuées du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, le cas échéant, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés aux éléments iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'un actif remplacé est décomptabilisée lorsque l'actif est remplacé. Les coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés aux états consolidés des résultats de la période où ils sont engagés.

Les immobilisations corporelles, diminuées de leur valeur résiduelle, sont amorties suivant le mode linéaire selon leurs durées d'utilité estimées. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

| | |
|--------------------------------|---------------|
| Immeubles | De 5 à 25 ans |
| Machinerie et matériel roulant | De 3 à 20 ans |
| Matériel informatique | De 3 à 7 ans |
| Mobilier et agencements | De 3 à 10 ans |
| Améliorations locatives | De 4 à 16 ans |

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont révisées annuellement et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Les profits ou les pertes résultant de la sortie d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant les produits de la vente avec la valeur comptable de l'actif et sont inclus dans les états consolidés des résultats.

CONTRATS DE LOCATION

À la date de passation d'un contrat, la Société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location en déterminant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

CONTRATS DE LOCATION À COURT TERME OU CONTRATS DE LOCATION DONT LE BIEN SOUS-JACENT EST DE FAIBLE VALEUR

La Société a décidé de ne pas comptabiliser d'actif au titre du droit d'utilisation, ni d'obligation locative à l'égard des contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins, et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. La Société comptabilise en charges les paiements de loyers liés à ces contrats de location dans les charges d'exploitation des états consolidés des résultats, sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

TOUS LES AUTRES CONTRATS DE LOCATION

À la date de passation du contrat de location, la Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué selon le montant initial de l'obligation locative ajusté, le cas échéant, en fonction des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date et auquel s'ajoutent, le cas échéant, les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts à engager pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ainsi que pour la restauration du site sur lequel il est situé, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs sont amortis sur une base linéaire sur la période allant de la date de début jusqu'à la fin de leur durée d'utilité estimée ou, si elle est plus courte, sur la durée du contrat de location. La durée du contrat de location comprend les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location que la Société a la certitude raisonnable d'exercer.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers, laquelle est calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location, s'il est possible de déterminer facilement ce taux. Sinon, la Société utilise son taux d'emprunt marginal. De manière générale, la Société utilise son taux d'emprunt marginal à titre de taux d'actualisation.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les paiements de loyers sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement de l'obligation locative selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde résiduel du passif. Une charge financière est comptabilisée directement dans les états consolidés des résultats.

L'obligation locative est réévaluée s'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation d'un indice ou d'un taux, si un changement survient dans l'estimation de la Société du montant qu'elle s'attend à devoir payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle, ou si la Société modifie son évaluation de la probabilité qu'elle exerce une option d'achat, de prolongation ou de résiliation. En pareil cas, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation.

SUBVENTIONS PUBLIQUES

Les subventions publiques relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont portées en diminution du coût des actifs connexes. Par conséquent, elles sont comptabilisées aux états consolidés des résultats sur la durée d'utilité de l'actif amortissable à titre de réduction de la dotation aux amortissements. Les subventions publiques relatives à des charges sont comptabilisées en diminution des charges connexes. L'avantage tiré d'un prêt public à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché est traité comme une subvention publique et correspond à la différence entre le produit reçu et la juste valeur du prêt d'après les taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

GOODWILL

Le goodwill est évalué comme l'excédent du coût d'acquisition sur la part de la Société dans la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiés. Le goodwill est initialement comptabilisé comme un actif à la juste valeur, et subséquemment évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») de la Société (ou à chacun des groupes d'UGT) qui devraient bénéficier des synergies du regroupement, et qui représentent le niveau le plus bas au sein de la Société auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne.

Les UGT auxquelles a été affecté le goodwill sont soumises annuellement à un test de dépréciation, sauf lorsque certains critères sont satisfaits, ou plus fréquemment s'il y a une indication que l'UGT pourrait avoir subi une perte de valeur. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût de sortie et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT et est par la suite imputée aux autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'UGT. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise dans des périodes ultérieures.

À la sortie d'une UGT, le goodwill qui en découle est pris en compte dans la détermination du profit ou de la perte tiré(e) de la sortie.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de droits de location et de localisation et de relations clients. Elles ont des durées d'utilité limitées et sont inscrites au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles sont amorties suivant le mode linéaire selon leurs durées d'utilité estimées. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

| | |
|------------------------------------|---------------|
| Relations clients | De 2 à 15 ans |
| Logiciels | De 3 à 5 ans |
| Droits de location et localisation | De 5 à 21 ans |

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les frais de développement sont comptabilisés en tant qu'immobilisation incorporelle lorsque tous les critères suivants peuvent être démontrés :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou la vendre;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de développement qui ne satisfont pas à ces critères sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les frais de développement comptabilisés antérieurement en charges ne sont pas comptabilisés en tant qu'immobilisation incorporelle dans un exercice subséquent.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS AUTRES QUE LE GOODWILL

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe une quelconque indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur (le cas échéant). S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la Société estime la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient.

Si la valeur comptable d'un actif (ou d'une UGT) est supérieure à sa valeur recouvrable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est ramenée à sa valeur recouvrable. Toute perte de valeur est comptabilisée immédiatement aux états consolidés des résultats. Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif (ou cette UGT) au cours d'exercices antérieurs. Toute reprise de perte de valeur est comptabilisée immédiatement aux états consolidés des résultats.

PROVISIONS

Les provisions comprennent les provisions pour garantie, pour demandes d'indemnisation et litiges, les provisions pour constater la quote-part supplémentaire de la Société des pertes de certaines coentreprises pour lesquelles elle a contracté des obligations implicites, et pour obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable que la Société sera tenue d'éteindre l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, en tenant compte des risques et incertitudes relatifs à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie (l'incidence de la valeur temps de l'argent étant importante).

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision seront recouvrés d'un tiers, un montant à recevoir est comptabilisé comme un actif si on a la quasi-certitude que le paiement sera reçu et si le montant à recevoir peut être évalué de façon fiable.

GARANTIE

Une filiale de la Société fournit une garantie limitée selon laquelle ses biens sont exempts de défaut de fabrication et de main-d'œuvre pendant cinq ans à partir de la date à laquelle les biens sont vendus. La provision est fondée sur la meilleure estimation de la direction du montant nécessaire à l'extinction de l'obligation.

DEMANDES D'INDEMNISATION ET LITIGES

Une provision pour demandes d'indemnisation et litiges est comptabilisée lorsqu'il est probable que la Société sera tenue responsable. La provision est fondée sur la meilleure estimation de la direction du montant nécessaire à l'extinction de l'obligation.

OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Société sont reliées principalement à ses obligations de retirer les actifs et de restaurer ses sites en vertu de contrats de location. La juste valeur d'un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée dans l'exercice au cours duquel elle naît et lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de la juste valeur. La juste valeur d'un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est le montant pour lequel le passif pourrait être réglé dans une transaction courante entre des parties indépendantes, autrement que dans le contexte d'une opération forcée ou d'une liquidation. Le coût de la mise hors service d'immobilisations est inscrit à l'actif connexe et amorti selon une méthode rationnelle et systématique sur la durée d'utilité de l'actif.

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Certains employés bénéficient de droits à prestations en vertu des régimes de retraite de la Société, qui sont soit des régimes de retraite à cotisations définies, soit des régimes de retraite à prestations définies. Ces régimes de retraite varient selon les cadres juridiques, financiers et fiscaux de chaque pays.

En ce qui concerne les régimes de retraite à prestations définies, le montant des prestations fournies est déterminé en fonction de la durée de service et de la rémunération de la personne bénéficiant des droits à prestations. De plus, le coût des prestations de retraite est déterminé par un calcul actuariel utilisant la méthode des unités de crédit projetées au prorata des services et la meilleure estimation de la direction relativement au rendement prévu des placements des régimes de retraite, aux augmentations de salaire et à l'âge auquel les salariés prendront leur retraite.

Le passif au titre des prestations de retraite comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur de l'actif des régimes. Tout actif résultant de ce calcul est limité à la valeur actualisée des remboursements disponibles et des réductions de cotisations futures versées au régime.

La charge nette d'intérêts est calculée sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice.

Les réévaluations sont incluses dans les autres éléments du résultat global, soit les écarts actuariels sur les obligations au titre des prestations et la variation de l'actif des régimes de retraite, excluant les montants inclus dans le résultat de l'exercice. Les écarts actuariels sont comptabilisés en totalité dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent, sans les reclasser aux états consolidés des résultats dans les périodes subséquentes.

Le coût des services passés est comptabilisé à la première des deux dates suivantes :

- la date de modification ou de réduction du régime;
- la date à laquelle l'entité comptabilise les coûts de restructuration ou les indemnités de cessation d'emploi correspondants.

Les cotisations versées en vertu des régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées comme une charge lorsque les employés ont rendu les services leur donnant droit à ces cotisations.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les créances clients et les titres de créance sont initialement comptabilisés à la date à laquelle ils sont créés. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles des instruments. Les actifs financiers, exception faite des créances clients sans composante financement importante, et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Les créances clients sans composante financement importante sont initialement évaluées au prix de transaction.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)) sont ajoutés à la juste valeur des actifs et des passifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers évalués à la JVRN sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

ACTIFS FINANCIERS

CLASSEMENT

Tous les actifs financiers qui ne satisfont pas au critère du test lié aux remboursements de principal et aux versements d'intérêts seront classés comme des actifs financiers évalués à la JVRN. Pour ce qui est des actifs financiers qui satisfont au critère précité, le classement au moment de la comptabilisation initiale sera déterminé en fonction du modèle économique selon lequel ces actifs sont gérés. Les actifs financiers gérés selon un modèle économique du type « détention à des fins de transaction » ou « évaluation à la juste valeur » sont classés à la JVRN. Les actifs financiers gérés selon un modèle économique du type « détention aux fins de la perception et de la vente » sont, quant à eux, classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Enfin, les actifs financiers gérés selon un modèle économique du type « détention aux fins de la perception » sont classés au coût amorti.

Lors de la comptabilisation initiale des placements dans des instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que de transaction, la Société peut faire le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur de ces placements. Ce choix se fait sur une base individuelle.

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances clients et autres débiteurs, et les actifs financiers non courants sont classés au coût amorti.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en appliquant le taux d'intérêt effectif. La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif financier et d'affectation des produits d'intérêts au cours de la période correspondante. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les rentrées futures de trésorerie estimatives sur la durée de vie prévue de l'actif financier ou, selon le cas, sur une période plus courte.

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

La Société comptabilise une correction de valeur au montant des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti.

La Société a choisi d'adopter la méthode simplifiée à l'égard de la dépréciation. Cela signifie que la Société comptabilise les pertes de crédit attendues pour la durée de vie à l'égard des actifs financiers évalués au coût amorti. Celles-ci s'entendent des pertes de crédit attendues de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue. Les pertes de crédit attendues sont estimées à l'aide d'une matrice des provisions fondée sur l'historique des pertes de crédit de la Société, l'état général de l'économie et une appréciation de l'orientation aussi bien actuelle que prévue des conditions ayant cours à la date de clôture, y compris la valeur temps de l'argent, le cas échéant.

La Société estime qu'il y a défaillance d'un actif financier lorsqu'il semble improbable que l'emprunteur puisse rembourser en totalité son crédit.

DÉCOMPTABILISATION DES ACTIFS FINANCIERS

La Société ne décomptabilise un actif financier que lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif arrivent à expiration ou lorsqu'elle transfère le contrôle ou la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier à une autre partie.

PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers sont classés soit à la JVRN, soit au coût amorti.

CLASSEMENT

Les dettes fournisseurs et autres créateurs, les dividendes à payer, la dette à long terme et les passifs dus aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont classés au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, et les charges d'intérêts sont constatées selon le rendement effectif. La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un passif financier et d'affectation de la charge d'intérêts au cours de la période correspondante. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les décaissements futurs de trésorerie estimatifs sur la durée de vie prévue du passif financier ou, selon le cas, sur une période plus courte.

Les passifs à long terme dus aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle présentés dans les passifs non courants aux états consolidés de la situation financière comprennent une option qui est comptabilisée selon la valeur actualisée du prix d'exercice. La Société a décidé de comptabiliser la réévaluation du passif au titre de l'option de vente émise dans ses résultats non distribués à chaque période de présentation de l'information financière.

DÉCOMPTABILISATION DES PASSIFS FINANCIERS

La Société décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations de la Société sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles sont expirées.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie duquel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Outre le risque de crédit de l'instrument financier, le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de contrepartie ont été pris en compte dans la détermination de la juste valeur des passifs financiers, y compris les instruments dérivés.

La Société utilise une hiérarchie des justes valeurs selon trois niveaux qui reflètent l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations de juste valeur. La juste valeur des instruments financiers classés selon ces trois niveaux est évaluée de la manière suivante :

- Niveau 1 : évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données qui correspondent à des prix cotés d'instruments semblables sur des marchés actifs; à des prix cotés d'instruments identiques ou semblables sur des marchés qui ne sont pas actifs; à des données autres que les prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation, qui sont observables pour l'instrument évalué; et à des données qui sont tirées principalement de données observables sur le marché ou qui sont corroborées par ces dernières par corrélation ou tout autre lien;
- Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données non observables sur le marché.

COUVERTURE D'UN INVESTISSEMENT NET DANS DES ÉTABLISSEMENTS À L'ÉTRANGER

La Société a désigné une dette libellée en dollars américains comme élément de couverture d'une portion équivalant à son investissement net dans ses établissements à l'étranger, qui ont comme monnaie fonctionnelle le dollar américain. Ainsi, la tranche efficace des profits ou pertes de change latents sur la conversion des dettes libellées en dollars américains désignées comme éléments de couverture, déduction faite de l'impôt applicable, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et la tranche inefficace est comptabilisée en résultat net. Les profits ou pertes de change latents sur la conversion des dettes libellées en dollars américains désignées comme éléments de couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger et qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net lorsqu'ils font l'objet d'une disposition totale ou partielle.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action de base est obtenu en divisant le résultat de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B en circulation durant l'exercice.

Le résultat par action dilué est obtenu en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B en circulation par rapport aux instruments dilutifs. Le résultat par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions.

CAPITAL SOCIAL

Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS RÉGLÉS EN INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Les paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres qui sont versés aux employés sont évalués à la juste valeur de ces instruments de capitaux propres à la date d'attribution. La juste valeur déterminée à la date d'attribution des paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres est passée en charges sur une base linéaire, sur la période d'acquisition des droits et selon l'estimation de la Société quant au nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits seront éventuellement acquis, une augmentation correspondante des capitaux propres devant aussi être comptabilisée. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société révise son estimation du nombre d'instruments de capitaux propres dont l'acquisition des droits est prévue. L'incidence de la révision des estimations initiales, le cas échéant, est comptabilisée de manière prospective aux états consolidés des résultats de telle façon que les charges cumulatives tiennent compte des estimations révisées, et un ajustement correspondant est apporté à la réserve au titre des avantages du personnel réglés en instruments de capitaux propres.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS ET RÉGLÉS EN TRÉSORERIE

Un passif est comptabilisé au titre de la juste valeur des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie à l'intention des employés et des administrateurs. La juste valeur est déterminée à la date d'attribution et à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, ses variations étant constatées dans la charge au titre des avantages du personnel aux états consolidés des résultats. La juste valeur est passée en charges, sur une base linéaire, sur la période d'acquisition des droits et un passif correspondant est également comptabilisé. La juste valeur est calculée par référence au cours de clôture des actions de catégorie B négociées à la TSX à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. La méthode employée pour tenir compte des conditions d'acquisition des droits dans le calcul des transactions réglées en instruments de capitaux propres s'applique aussi aux transactions réglées en trésorerie.

3. JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES ET SOURCES PRINCIPALES D'INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS

L'application des principales méthodes comptables de la Société, qui sont décrites à la note 2, exige que la direction exerce son jugement et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs qui ne sont pas facilement disponibles d'autres sources. Les estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures si la révision a une incidence sur la période considérée et sur les périodes ultérieures.

L'évaluation de certains actifs et passifs au cours de la préparation des présents états financiers consolidés tient compte d'hypothèses formulées par la direction, en particulier à l'égard des éléments suivants :

MESURES MISES EN PLACE DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19

Depuis mars 2020, la pandémie de COVID-19 a forcé les gouvernements et les entreprises à prendre des mesures sans précédent. La situation ne cesse d'évoluer et les mesures mises en place ont eu de nombreuses répercussions économiques à l'échelle mondiale et nationale. L'adoption de ces mesures, dont celles visant l'interdiction de voyage, le confinement ou la quarantaine, volontaire ou obligatoire, et la distanciation sociale ont causé d'importantes perturbations au Canada et aux États-Unis, pays dans lesquels la Société mène ses activités.

En 2021, LOGISTEC a continué d'exercer ses activités conformément à son plan de continuité des activités. Celles-ci ont toutes été considérées comme des services essentiels par les autorités gouvernementales du Canada et des États-Unis. Par conséquent, la Société a pu poursuivre ses activités liées aux services maritimes, y compris celles exercées dans les terminaux de son réseau en Amérique du Nord. De même, la Société a pu continuer de mener ses activités liées aux services environnementaux, dont le renouvellement des conduites d'eau souterraines, le dragage, l'assèchement, la restauration de sites, la gestion des sols contaminés et des matières résiduelles et la fabrication de produits liés au transport des fluides. Toutefois, les protocoles rigoureux de distanciation et d'hygiène ont fait augmenter les coûts d'exploitation dans nos secteurs des services maritimes et des services environnementaux.

À la lumière des mesures prises dans le contexte de la COVID-19, la direction a réévalué ses jugements, estimations et hypothèses quant aux valeurs comptables d'actifs et de passifs qui ne sont pas facilement disponibles auprès d'autres sources. Au 31 décembre 2021, la direction n'avait repéré aucun événement déclencheur pouvant entraîner la dépréciation des actifs à long terme, y compris le goodwill, accroître les pertes de crédit attendues liées aux créances clients ou restreindre la capacité de la Société à prélever des montants sur ses facilités de crédit.

DURÉE DES CONTRATS DE LOCATION ET TAUX D'EMPRUNT MARGINAL

L'évaluation des obligations locatives exige de la direction qu'elle formule des hypothèses sur la durée du contrat de location. La durée du contrat de location comprend les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. De plus, l'obligation locative est réévaluée si la Société modifie son évaluation de la probabilité qu'elle exerce une option d'achat, de prolongation ou de résiliation.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers, laquelle est calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location, s'il est possible de déterminer facilement ce taux. Sinon, la Société utilise son taux d'emprunt marginal.

Toute modification importante des hypothèses servant à déterminer la durée du contrat de location ou le taux d'emprunt marginal pourrait avoir une incidence importante sur les obligations locatives et, par conséquent, sur la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation, ce qui se refléterait dans la charge d'intérêts et la dotation aux amortissements.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La direction doit formuler des hypothèses pour déterminer la juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles identifiables par suite d'un regroupement d'entreprises. Cela s'applique plus précisément lorsque la Société calcule la juste valeur à l'aide des techniques d'évaluation appropriées, lesquelles sont habituellement fondées sur les flux de trésoreries prévus en ce qui a trait aux immobilisations incorporelles et sur une méthode du coût de remplacement, une méthode d'évaluation fondée sur les bénéfices et/ou une approche fondée sur le marché en ce qui a en trait aux immobilisations corporelles. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction sur le rendement futur des actifs connexes et sur le taux d'actualisation appliqué. Toute modification importante de ces hypothèses pourrait se traduire par des changements importants dans les justes valeurs liées aux immobilisations incorporelles identifiables par suite d'un regroupement d'entreprises, ce qui aurait une incidence sur la dotation aux amortissements.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME, Y COMPRIS DU GOODWILL

À chaque date de présentation de l'information financière, en cas d'indice de dépréciation d'actifs à long terme, y compris du goodwill, et au minimum annuellement pour le goodwill, la Société procède à un test de dépréciation afin de déterminer si la valeur comptable des actifs est recouvrable. L'analyse de la dépréciation se fonde sur des éléments subjectifs et nécessite d'établir des estimations significatives tout au long du processus. Veuillez vous reporter à la note 19 pour une discussion portant sur le test de dépréciation du goodwill de la Société.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Pour déterminer la charge d'impôt sur le résultat de même que les actifs et passifs d'impôt, la Société se fonde sur son interprétation des lois fiscales applicables, dont les conventions fiscales entre le Canada et les États-Unis, ainsi que des lois et règlements sous-jacents. Cette interprétation repose sur des jugements et des estimations pouvant être remis en question dans le cadre des vérifications fiscales gouvernementales auxquelles la Société doit se soumettre sur une base régulière. De nouveaux renseignements obtenus pourraient également obliger la Société à remettre en question le caractère adéquat des actifs et des passifs d'impôt actuels. Tout changement en ce sens aura une incidence sur le résultat net de la période visée.

Afin de calculer l'impôt sur le résultat et les actifs et passifs d'impôt différés, il s'avère nécessaire d'avoir recours à des estimations pour déterminer les taux et les montants appropriés, et pour tenir compte de la probabilité de réalisation des actifs d'impôt. Les actifs d'impôt différés reflètent également l'avantage lié aux pertes fiscales inutilisées et aux déductions pouvant faire l'objet d'un report en avant, en vue de réduire l'impôt exigible pour les exercices à venir. Cette évaluation exige de la Société qu'elle effectue des estimations importantes afin de déterminer s'il est probable ou non que les actifs d'impôt différés puissent être recouvrés grâce à des bénéfices imposables futurs, et par conséquent, qu'ils puissent être comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société. La Société se fonde notamment sur son expérience passée pour effectuer cette évaluation.

ACTIFS SUR CONTRAT

Les actifs sur contrat sont évalués au coût plus le profit comptabilisé par la Société depuis le début des travaux, déduction faite de la facturation progressive. La Société doit évaluer le profit à comptabiliser pour un contrat donné en fonction du profit attendu du contrat et de l'expérience pour ce type de contrat.

PASSIFS À LONG TERME DUS AUX DÉTENTEURS DE PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

L'évaluation du passif à long terme découlant des options de vente émises accordées aux actionnaires de FER-PAL détenant une participation ne donnant pas le contrôle et du passif accordé aux actionnaires de LGC détenant une participation ne donnant pas le contrôle nécessite de faire des estimations et des prévisions sur la performance future de ces deux entreprises. Le montant réellement déboursé pourrait être significativement différent de l'évaluation faite à la date de clôture à la suite d'événements imprévus, de changements des circonstances actuelles et d'autres faits en dehors du contrôle de la Société. Veuillez vous reporter à la note 25 pour de plus de précisions.

RÉGIMES D'INTÉRESSEMENT À LONG TERME

Afin de déterminer la charge relative aux régimes d'intéressement à long terme, la Société doit évaluer la probabilité d'atteindre chaque seuil conférant un droit au boni à long terme, ce qui dépend des résultats qu'elle s'attend à atteindre.

4. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES EN 2021

AMERICAN PROCESS GROUP

Le 3 juin 2021, SANEXEN a acquis une participation de 100 % dans American Process Group (« APG ») pour un prix d'achat de 50 000 \$, sous réserve de certains ajustements. Le 11 janvier 2022, la Société a réglé les ajustements postérieurs à la clôture à l'égard du fonds de roulement pour une contrepartie en trésorerie supplémentaire de 2 964 \$. APG est un leader de l'industrie de l'environnement basé en Alberta, se spécialisant dans le dragage, l'assèchement et la gestion des matières résiduelles. Grâce à cette acquisition stratégique, la Société sera bien positionnée pour tirer parti du potentiel important des marchés de l'Ouest canadien et des États-Unis. En outre, l'expertise complémentaire d'APG nous permettra de bonifier notre offre de services aux clients actuels et futurs de notre secteur des services environnementaux.

À la date d'acquisition, les justes valeurs des actifs identifiables acquis et des passifs repris sous-jacents se présentaient comme suit :

| | American Process Group \$ |
|---|---------------------------------|
| Actif courant | 6 293 |
| Immobilisations corporelles | 11 629 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | 1 429 |
| Goodwill | 32 478 |
| Immobilisations incorporelles | 8 250 |
| Actif d'impôt différé | 203 |
| Passif courant | (2 336) |
| Obligations locatives | (1 429) |
| Passifs d'impôt différé | (3 553) |
| | 52 964 |
| Contrepartie en trésorerie versée | 49 500 |
| Contrepartie non déboursée incluse dans les dettes fournisseurs et autres créateurs | 3 464 |
| Prix d'achat | 52 964 |

La juste valeur des débiteurs acquis de 4 431 \$, dont un montant négligeable est réputé irrécouvrable à la date de l'acquisition, est comprise dans l'actif courant. Les coûts de transaction liés à l'acquisition des actifs précités, inclus dans les autres charges, se sont élevés à 564 \$. La répartition du prix d'achat est définitive.

INCIDENCE DU REGROUPEMENT D'ENTREPRISES SUR LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

Les résultats de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 comprennent des produits de 18 393 \$ et un résultat avant impôt de 1 789 \$ découlant du regroupement d'entreprises. Ces résultats tiennent compte d'une dotation aux amortissements de 2 879 \$, qui découle surtout de l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux relations clients et au carnet de commandes. Si ce regroupement d'entreprises avait été réalisé le 1^{er} janvier 2021, les produits et le résultat avant impôt auraient été respectivement de 32 051 \$ et 2 395 \$, selon la meilleure estimation de la Société, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Lorsqu'elle a estimé les montants, la Société a présumé que les écarts d'évaluation dégagés à la date d'acquisition auraient été les mêmes si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2021.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES EN 2020

TERMINAUX CARE ET PASCAGOULA

GSM a fait l'acquisition, le 26 juin 2020, du terminal Care au port de Houston, au Texas, et le 15 juillet 2020, d'un terminal supplémentaire au port de Pascagoula, au Mississippi, pour un prix d'achat total de 12 033 \$ US (16 457 \$). Ces deux terminaux maritimes situés stratégiquement s'inscrivent de façon complémentaire dans le réseau toujours grandissant de LOGISTEC sur la côte américaine du golfe du Mexique qui compte notamment 12 terminaux dans trois États de cette région.

CASTALOOP

Le 14 décembre 2020, la Société a acquis une participation de 100 % dans Gestion Castaloop inc. et ses filiales (« CASTALOOP ») pour un prix d'achat de 3 500 \$, sous réserve de certains ajustements. Le 19 mai 2021, la Société a réglé les ajustements postérieurs à la clôture à l'égard du fonds de roulement pour une contrepartie en trésorerie supplémentaire de 890 \$. En 2021, la Société a terminé l'estimation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris. Les données comparatives des états consolidés de la situation financière ont donc été modifiées en conséquence.

CASTALOOP offre des services personnalisés de manutention de marchandises à ses clients le long des Grands Lacs et de la voie maritime du Saint-Laurent, ainsi qu'au long du fleuve Saint-Laurent et de la côte est américaine. Cette acquisition solidifie la position de LOGISTEC en tant que fournisseur de pointe de services novateurs de manutention de marchandises dans les ports d'Amérique du Nord.

À la date d'acquisition, la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris sous-jacents était la suivante :

| | Terminaux Care et Pascagoula \$ | CASTALOOP \$ | Total \$ |
|---|---------------------------------------|-----------------|-------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | – | 1 280 | 1 280 |
| Actif courant | 134 | 789 | 923 |
| Immobilisations corporelles | 7 317 | 505 | 7 822 |
| Actifs financiers non courants | – | 50 | 50 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | 32 706 | 111 | 32 817 |
| Goodwill ⁽¹⁾ | 7 042 | 2 963 | 10 005 |
| Immobilisations incorporelles | 2 051 | – | 2 051 |
| Passif courant | (87) | (1 197) | (1 284) |
| Obligations locatives | (32 706) | (111) | (32 817) |
| Prix d'achat | 16 457 | 4 390 | 20 847 |

⁽¹⁾ Le goodwill inhérent à l'acquisition des terminaux Care et Pascagoula est déductible à des fins fiscales.

La juste valeur des débiteurs acquis de 738 \$, dont un montant négligeable est réputé irrécouvrable à la date de l'acquisition, est comprise dans l'actif courant. Les coûts de transition liés à l'acquisition des actifs précités, inclus dans les autres charges, se sont élevés à 89 \$.

INCIDENCE DES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES SUR LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

Les résultats de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 comprennent des produits de 4 743 \$ et une perte avant impôt de 2 070 \$ découlant des regroupements d'entreprises précités. Si ces regroupements d'entreprises avaient été effectués le 1^{er} janvier 2020, les produits et la perte avant impôt auraient atteint, respectivement, 13 206 \$ et 240 \$, selon la meilleure estimation de la Société, pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Lorsqu'elle a estimé les montants, la Société a présumé que les écarts d'évaluation dégagés aux dates d'acquisition auraient été les mêmes si les acquisitions avaient eu lieu le 1^{er} janvier 2020.

GOODWILL

Le goodwill découlant de l'acquisition provient principalement des synergies attribuables au potentiel de croissance future prévue découlant de l'augmentation des emplacements géographiques et des immobilisations incorporelles ne répondant pas aux critères permettant la comptabilisation séparée. Le goodwill inhérent à l'acquisition d'APG et de CASTALOOP n'est pas déductible à des fins fiscales.

5. PRODUITS

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|--|----------------|----------------|
| Produits tirés des services de manutention de marchandises | 425 937 | 343 538 |
| Produits tirés des services de renouvellement des conduites d'eau souterraines | 184 555 | 152 252 |
| Produits tirés des services de restauration des sites et des services de gestion des sols contaminés et des matières résiduelles | 106 196 | 82 989 |
| Produits tirés de la vente de biens | 27 015 | 25 922 |
| | 743 703 | 604 701 |

CONTRAT ENTRANT DANS LE CHAMP D'APPLICATION DE L'IFRIC 12, ACCORDS DE CONCESSION DE SERVICES

En 2015, la Société a conclu un contrat de service avec une société d'État fédérale et un ministère du gouvernement du Québec en vertu duquel la Société doit concevoir, construire et exploiter un système de pompage et de traitement des eaux souterraines (le « Système ») afin de mieux contrôler la migration de l'eau souterraine et d'en empêcher l'écoulement dans le fleuve Saint-Laurent. La société d'État fédérale et le ministère du gouvernement du Québec assument conjointement la gestion des terrains en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Le contrat a une durée de 15 ans et la construction du Système a été achevée en 2016.

Les services de gestion, d'entretien et d'exploitation sont répartis sur une période de 15 ans, les produits étant comptabilisés sur cette période. Ils sont assujettis à une indexation annuelle, fondée sur l'indice des prix à la consommation. Les coûts des services sont payables sur une base trimestrielle. La Société a constaté des produits de 421 \$ (617 \$ en 2020) au titre de ces services de gestion, d'entretien et d'exploitation.

Un montant de 490 \$ (202 \$ en 2020) a été comptabilisé dans les créances clients et autres débiteurs et un montant de 244 \$ (233 \$ en 2020) a été comptabilisé dans les autres actifs financiers. De plus, un montant de 2 848 \$ (3 093 \$ en 2020), portant intérêt à un taux de 5,00 %, a été inclus dans les actifs financiers non courants.

6. CHARGE AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

La rémunération totale des employés de la Société, incluant celle des principaux dirigeants, se détaille comme suit :

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|--|----------------|----------------|
| Salaires et avantages sociaux | 352 805 | 281 309 |
| Régimes de retraite à prestations définies (note 24) | 1 864 | 1 906 |
| Régimes de retraite à cotisations définies (note 24) | 3 486 | 3 423 |
| Régimes de retraite d'État | 4 465 | 3 568 |
| Autres charges (recouvrements) à long terme ⁽¹⁾ | 711 | (2 541) |
| | 363 331 | 287 665 |

⁽¹⁾ En 2020, à la lumière du ralentissement économique causé par la pandémie de COVID-19, la Société a réévalué la probabilité d'atteinte du seuil ouvrant droit au boni à long terme, ce qui a entraîné une reprise de la charge au titre des avantages du personnel de 2 541 \$ en 2020.

La rémunération des principaux dirigeants est présentée plus en détail à la note 29.

7. AIDE GOUVERNEMENTALE

Au 31 décembre 2021, la Société remplissait les conditions d'admissibilité à la Subvention salariale d'urgence du Canada et l'obtention de cette subvention accordée par le gouvernement fédéral dans le cadre de la pandémie de COVID-19 était raisonnablement assurée. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé une subvention de 2 921 \$ (15 802 \$ en 2020) en réduction de la charge salariale admissible à une telle subvention dans la charge au titre des avantages du personnel des états consolidés des résultats. Au 31 décembre 2021, un montant à recevoir de néant (4 776 \$ en 2020) était inclus dans les créances clients et autres débiteurs.

Au 31 décembre 2021, la Société remplissait les conditions d'admissibilité au Texas Emissions Reduction Plan aux fins d'acquisition de matériel neuf et mis à niveau visant à réduire la pollution et assainir l'air au Texas. La Société a comptabilisé une subvention de 1 600 \$ US (2 029 \$) en diminution du coût de 3 500 \$ US (4 438 \$) des actifs connexes.

Au 31 décembre 2021, la Société était admissible à diverses subventions offertes par les organismes provinciaux à l'appui de l'innovation et de la mise au point de nouvelles technologies. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé un montant de 303 \$ (836 \$ en 2020) en réduction des frais de recherche admissibles aux termes de ces subventions dans les autres charges aux états consolidés des résultats ainsi qu'un montant de 212 \$ (536 \$ en 2020) en réduction du coût des immobilisations corporelles connexes. Au 31 décembre 2021, un montant de 395 \$ (693 \$ en 2020) était inclus dans les créances clients et autres débiteurs.

8. AUTRES PERTES

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|---|----------------|--------------|
| Coûts de configuration et de personnalisation aux termes d'un accord d'infonuagique (note 2) | (5 064) | – |
| Pertes de change nettes | (108) | (756) |
| Profit tiré de la réévaluation d'un passif à long terme dû à une participation ne donnant pas le contrôle (note 25) | 515 | 309 |
| Profit (perte) tiré(e) de la sortie d'immobilisations corporelles | 361 | (476) |
| Profit au titre du refinancement d'une dette à long terme (note 23) | 244 | – |
| | (4 052) | (923) |

9. CHARGES FINANCIÈRES

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|---|---------------|---------------|
| Intérêts sur la dette à long terme | 5 758 | 7 163 |
| Charge d'intérêts rattachée aux obligations locatives (note 18) | 5 222 | 5 239 |
| Autres charges d'intérêts | 123 | 51 |
| | 11 103 | 12 453 |

10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat selon le taux prévu par la loi et de la charge d'impôt sur le résultat s'établit comme suit :

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|--|------------|------------|
| Résultat avant impôt | 56 095 | 43 450 |
| Moins : quote-part du résultat tiré des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | (10 084) | (9 529) |
| Résultat avant impôt de la société mère et des filiales | 46 011 | 33 921 |
| Charge d'impôt sur le résultat selon le taux prévu par la loi de 26,5 % (26,5 % en 2020) | 12 193 | 8 989 |
| Éléments non déductibles et autres | (1 045) | 1 009 |
| Variation des actifs d'impôt différé ou des pertes fiscales non comptabilisées | (924) | (302) |
| Incidence des écarts des taux d'imposition étrangers | 75 | 393 |
| Ajustements relatifs à l'exercice précédent | 172 | 573 |
| Charge d'impôt sur le résultat comptabilisée aux états consolidés des résultats | 10 471 | 10 662 |
| Taux d'imposition effectif | 22,76 % | 31,43 % |

Le tableau suivant présente les composantes de la charge d'impôt sur le résultat :

| | 2021 | 2020 |
|---|---------|--------|
| | \$ | \$ |
| Impôt exigible | | |
| Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré | 13 281 | 9 735 |
| Ajustements relatifs à l'exercice précédent | 543 | 237 |
| Impôt différé | | |
| Charge d'impôt différé comptabilisée au cours de l'exercice | (2 982) | 373 |
| Ajustements relatifs à l'exercice précédent | (371) | 317 |
| Charge d'impôt sur le résultat comptabilisée aux états consolidés des résultats | 10 471 | 10 662 |

SOLDES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

Les soldes comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière sont les suivants :

| | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| | \$ | \$ |
| Actifs d'impôt différé | 14 958 | 12 385 |
| Passifs d'impôt différé | (25 684) | (21 418) |
| Passifs d'impôt différé net | (10 726) | (9 033) |

Les soldes d'impôt différé pour lesquels il existe un droit de compensation au sein d'une même entité et d'une même juridiction sont présentés au net dans les états consolidés de la situation financière, tel qu'il est permis par l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*.

Les variations au titre des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé, avant cette compensation des soldes, sont décrites ci-dessous :

| Actifs d'impôt différé | Immobilisa- tions corporelles \$ | Pertes fiscales inutilisées \$ | Avantages postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾ \$ | Obligations locatives \$ | Autres \$ | Total \$ |
|--|---|---|---|--------------------------------|--------------|---------------|
| Au 1^{er} janvier 2020 | 1 002 | 8 251 | 4 567 | 19 841 | 5 328 | 38 989 |
| Économie (charge) à l'état des résultats | (531) | (447) | 145 | 3 317 | 361 | 2 845 |
| Économie (charge) à l'état du résultat global | – | (240) | 636 | – | (11) | 385 |
| Incidence des écarts de change | – | (33) | – | (266) | (42) | (341) |
| Au 31 décembre 2020 | 471 | 7 531 | 5 348 | 22 892 | 5 636 | 41 878 |
| Acquisition liée à un regroupement d'entreprises (note 4) | – | 203 | – | – | – | 203 |
| Économie (charge) à l'état des résultats | (135) | 2 531 | (182) | 9 990 | 1 178 | 13 382 |
| (Économie) charge à l'état du résultat global | – | – | (1 646) | – | 62 | (1 584) |
| Incidence des écarts de change | – | (3) | – | (38) | 13 | (28) |
| Au 31 décembre 2021 | 336 | 10 262 | 3 520 | 32 844 | 6 889 | 53 851 |

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020
 (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

| Passifs d'impôt différé | Immobilisa- tions corporelles \$ | Actifs au titre de droits d'utilisation \$ | Retenues sur contrat et carnet de commandes \$ | Immobilisa- tions incorpo- relles \$ | Autres \$ | Total \$ |
|--|---|--|--|--|----------------|-----------------|
| Au 1^{er} janvier 2020 | (16 039) | (19 395) | (2 711) | (6 612) | (2 637) | (47 394) |
| (Économie) charge à l'état des résultats | 1 122 | (2 793) | (2 728) | (752) | 1 616 | (3 535) |
| (Économie) à l'état du résultat global | – | – | – | – | (511) | (511) |
| Incidence des écarts de change | 162 | 253 | – | 103 | 11 | 529 |
| Au 31 décembre 2020 | (14 755) | (21 935) | (5 439) | (7 261) | (1 521) | (50 911) |
| Acquisition liée à un regroupement d'entreprises (note 4) | (3 553) | – | – | – | – | (3 553) |
| (Économie) charge à l'état des résultats | (2 382) | (8 885) | (397) | 627 | 1 008 | (10 029) |
| (Économie) à l'état du résultat global | – | – | – | – | (121) | (121) |
| Incidence des écarts de change | 19 | 36 | – | 9 | (27) | 37 |
| Au 31 décembre 2021 | (20 671) | (30 784) | (5 836) | (6 625) | (661) | (64 577) |

PERTES FISCALES INUTILISÉES

Le montant de pertes fiscales autres qu'en capital inutilisées de la Société s'élève à 40 665 \$ (32 057 \$ en 2020), dont des pertes de néant ont été comptabilisées (2 990 \$ en 2020). Ces pertes viendront à échéance comme suit :

| | Au 31 décembre 2021 \$ | Au 31 décembre 2020 \$ |
|----------------|---------------------------------|---------------------------------|
| De 2026 à 2033 | 1 240 | 1 219 |
| 2034 | 1 982 | 1 823 |
| 2035 | 3 097 | 2 570 |
| 2036 | 1 711 | 1 282 |
| 2037 | 6 808 | 5 097 |
| 2038 | 397 | 3 714 |
| 2039 | 1 665 | 1 679 |
| 2040 | 4 | 28 |
| 2041 | 9 932 | 14 645 |
| Indéterminé | 13 829 | – |

Des avantages fiscaux d'un montant de 10 262 \$ (7 531 \$ en 2020) ont été comptabilisés relativement aux pertes fiscales autres qu'en capital inutilisées, incluant un montant de 5 220 \$ (4 856 \$ en 2020) provenant des filiales étrangères. La Société dispose également de pertes en capital et de différences temporaires déductibles non comptabilisées de 1 008 \$ (1 216 \$ en 2020) qui peuvent être reportées en avant indéfiniment. Au 31 décembre 2021, aucun passif d'impôt différé n'était comptabilisé pour les différences temporaires découlant des participations dans des filiales et des coentreprises, puisque la Société contrôle les décisions touchant la réalisation de pareil passif et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

11. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat et le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B utilisés pour calculer le résultat de base et dilué par action se détaillent comme suit :

| | 2021 | 2020 |
|---|-------------------|------------|
| Résultat attribuable aux propriétaires d'actions de catégorie A, de base (\$) | 24 649 | 17 901 |
| Résultat attribuable aux propriétaires d'actions de catégorie B, de base (\$) | 20 715 | 14 713 |
| | 45 364 | 32 614 |
| Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation, de base | 7 377 022 | 7 378 964 |
| Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie B en circulation, de base | 5 635 989 | 5 513 258 |
| | 13 013 011 | 12 892 222 |
| Résultat de base par action de catégorie A | 3,34 | 2,43 |
| Résultat de base par action de catégorie B | 3,68 | 2,67 |
| Résultat attribuable aux propriétaires d'actions de catégorie A, dilué (\$) | 24 444 | 17 637 |
| Résultat attribuable aux propriétaires d'actions de catégorie B, dilué (\$) | 20 920 | 14 977 |
| | 45 364 | 32 614 |
| Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation, dilué | 7 377 022 | 7 378 964 |
| Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie B en circulation, dilué | 5 739 486 | 5 696 621 |
| | 13 116 508 | 13 075 585 |
| Résultat dilué par action de catégorie A | 3,31 | 2,39 |
| Résultat dilué par action de catégorie B | 3,64 | 2,63 |

12. GESTION DU RISQUE FINANCIER

GESTION DU CAPITAL

Les principaux objectifs de la Société concernant la gestion du capital sont les suivants :

- maintenir une structure du capital permettant à la Société de choisir parmi diverses options de financement, pour pouvoir bénéficier d'occasions potentielles lorsqu'elles surviennent;
- offrir un bon rendement sur l'investissement aux actionnaires.

La Société inclut dans son capital les éléments suivants :

- trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme, le cas échéant;
- dette à long terme (y compris la tranche courante) et emprunts bancaires à court terme, le cas échéant;
- capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société.

La stratégie financière de la Société est formulée et adaptée selon les conditions du marché afin de maintenir une structure du capital flexible conforme aux objectifs indiqués précédemment et de répondre aux caractéristiques de risque liées aux actifs sous-jacents. Pour maintenir ou ajuster sa structure du capital, la Société peut refinancer ses dettes existantes, contracter de nouvelles dettes, rembourser des dettes, racheter des actions aux fins d'annulation conformément à des offres publiques de rachat d'actions dans le cours normal des activités ou émettre de nouvelles actions.

Le conseil d'administration de la Société détermine le niveau des paiements de dividendes. À ce jour, la pratique a été de maintenir des paiements trimestriels réguliers de dividendes avec des hausses au fil des années.

Le capital est calculé comme suit :

| | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
|---|---------------------------|---------------------------|
| | \$ | \$ |
| Emprunts bancaires à court terme | 8 600 | – |
| Dette à long terme, incluant la tranche courante | 195 354 | 167 710 |
| Moins : | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 37 530 | 46 778 |
| Total de la dette nette | 166 424 | 120 932 |
| Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société | 314 561 | 300 782 |
| Capitalisation | 480 985 | 421 714 |
| Ratio de dette nette/capitalisation | 34,6 % | 28,7 % |

Au 31 décembre 2021, la Société satisfaisait à toutes ses obligations au titre des modalités de ses ententes bancaires.

GESTION DU RISQUE FINANCIER

En raison de la nature de ses activités et du fait qu'elle détient des instruments financiers, la Société est exposée au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché, plus particulièrement en ce qui concerne le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. Le risque de crédit que court la Société est principalement attribuable à sa trésorerie et équivalents de trésorerie, à ses créances clients et autres débiteurs et à ses actifs financiers non courants. Selon la direction, le risque de crédit lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie est limité puisque la Société fait affaire avec de grandes institutions financières nord-américaines.

La Société effectue une évaluation complète des questions liées au crédit avant de s'engager à faire un placement et surveille activement, et de manière continue, la santé financière des entités émettrices. De plus, la Société est exposée au risque de crédit imputable à ses clients. D'une part, la Société fait principalement affaire avec d'importants clients industriels, municipaux et bien établis, ce qui réduit le risque de crédit. D'autre part, le nombre de clients servis par la Société est limité, ce qui augmente le risque de concentration d'affaires et de dépendance économique.

Au total, la Société sert environ 2 350 clients. En 2021, les 20 clients les plus importants ont représenté 45,0 % (40,0 % en 2020) des produits consolidés et aucun client n'a représenté plus de 10 % des produits consolidés et des créances clients en 2021 et en 2020.

La direction revoit la provision pour créances douteuses et les créances en souffrance sur une base mensuelle. Veuillez vous reporter à la note 14 pour plus de précisions.

Le risque de crédit maximal auquel la Société est exposée à l'égard de chacun de ses actifs financiers correspond à sa valeur comptable.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est l'exposition de la Société au risque de ne pas être en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société surveille le niveau de sa trésorerie et de sa dette et prend les mesures appropriées pour s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de trésorerie pour répondre aux besoins opérationnels, tout en assurant la conformité aux clauses restrictives.

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles des obligations financières :

| Au 31 décembre 2021 | Valeur comptable | Flux de trésorerie contractuels ⁽¹⁾ | Moins de 1 an | De 1 an à 3 ans | Plus de 3 ans |
|--|------------------|--|----------------|-----------------|----------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Emprunts bancaires à court terme | 8 600 | 8 600 | 8 600 | — | — |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs | 127 044 | 127 044 | 127 044 | — | — |
| Dividendes à payer | 1 338 | 1 338 | 1 338 | — | — |
| Obligations locatives | 141 024 | 206 713 | 20 064 | 47 082 | 139 567 |
| Dette à long terme | 195 354 | 203 925 | 8 574 | 40 142 | 155 209 |
| Passifs non courants | 40 730 | 43 091 | — | 38 832 | 4 259 |
| | 514 090 | 590 711 | 165 620 | 126 056 | 299 035 |

| Au 31 décembre 2020 | Valeur comptable | Flux de trésorerie contractuels ⁽¹⁾ | Moins de 1 an | De 1 an à 3 ans | Plus de 3 ans |
|--|------------------|--|----------------|-----------------|----------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs | 91 694 | 91 694 | 91 694 | — | — |
| Dividendes à payer | 1 259 | 1 259 | 1 259 | — | — |
| Obligations locatives | 135 152 | 179 108 | 18 148 | 29 137 | 131 823 |
| Dette à long terme | 167 710 | 180 065 | 6 622 | 130 027 | 43 416 |
| Passifs non courants | 38 400 | 40 787 | — | 39 323 | 1 464 |
| | 434 215 | 492 913 | 117 723 | 198 487 | 176 703 |

⁽¹⁾ Incluent le capital et les intérêts.

Compte tenu du niveau de liquidité actuel combiné aux flux de trésorerie futurs qui seront générés par les activités d'exploitation, la Société est d'avis que son risque de liquidité varie de faible à modéré.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché s'entend du risque que les variations des prix de marché, comme les taux de change et les taux d'intérêt, aient une incidence sur les résultats de la Société ou sur la valeur de ses instruments financiers. La Société est principalement exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Société est exposée au risque de marché lié aux fluctuations des taux d'intérêt, étant donné qu'une tranche de sa dette à long terme porte intérêt à un taux variable. La Société gère ce risque en maintenant une combinaison d'emprunts à taux fixe et à taux variable conformément à ses politiques. En outre, la Société a conclu des contrats de swap de taux d'intérêt avec ses banques principales d'un montant de 40 000 \$. Les contrats de swap de taux d'intérêt sont désignés à titre de couverture de flux de trésorerie pour échanger le taux variable des dettes de la Société contre un taux fixe, réduisant ainsi sa sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt. Les taux d'intérêt variables des swaps de taux d'intérêt sont le taux CDOR et le taux d'intérêt fixe moyen pondéré est de 1,51 %. Les contrats de swap de taux d'intérêt font l'objet d'un règlement sur une base mensuelle et viendront à échéance respectivement en juin 2023 et en septembre 2027. La Société continue d'être à l'affût de possibilités susceptibles de réduire le risque de taux d'intérêt.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Au 31 décembre 2021, la portion à taux variable de la dette à long terme de la Société était de 66,4 % (60,4 % en 2020). Toutes autres choses demeurant par ailleurs égales, une variation hypothétique de +1,0 % du taux d'intérêt préférentiel sur la portion à taux variable de la dette à long terme de la Société au 31 décembre 2021 aurait eu une incidence négative de 1 297 \$ (1 014 \$ en 2020) sur le résultat de l'exercice. Une variation hypothétique de -1,0 % du taux d'intérêt préférentiel aurait eu l'incidence contraire sur le résultat de l'exercice.

RISQUE DE CHANGE

La Société offre des services qui sont facturés en dollars américains et achète du matériel dont le coût est engagé en dollars américains. De plus, une tranche de sa dette à long terme est libellée en dollars américains. Par conséquent, la Société est exposée aux risques qui découlent des fluctuations des taux de change. Elle estime que le risque résiduel est restreint et, par conséquent, ne détient pas d'instruments financiers dérivés pour réduire son exposition.

En 2021, toutes autres choses demeurant par ailleurs égales, une appréciation hypothétique de 5,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait eu une incidence favorable de 827 \$ (947 \$ en 2020) sur le résultat de l'exercice et une incidence favorable de 9 478 \$ (12 474 \$ en 2020) sur le total du résultat global. Une dépréciation hypothétique de 5,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait eu l'incidence contraire sur le résultat de l'exercice et sur le total du résultat global.

Au 31 décembre 2021, un total de 14 644 \$ ou 11 551 \$ US (25 302 \$ ou 19 873 \$ US en 2020) de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des créances clients et autres débiteurs était libellé en devises. Au 31 décembre 2021, un total de 5 200 \$ ou 4 102 \$ US (1 568 \$ ou 1 231 \$ US en 2020) des dettes fournisseurs et autres créiteurs était libellé en devises.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Aux 31 décembre 2021 et 2020, les justes valeurs estimatives de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des emprunts bancaires à court terme, des dettes fournisseurs et autres créiteurs et des dividendes à payer se rapprochaient de leur valeur comptable respective en raison de leur nature à court terme.

La juste valeur estimative des effets à recevoir à long terme, inclus dans les actifs financiers non courants, n'accusait pas de différence importante comparativement à leur valeur comptable aux 31 décembre 2021 et 2020, selon le taux estimé par la Société pour les effets à recevoir à long terme ayant des termes et conditions similaires.

La juste valeur estimative de la dette à long terme était supérieure de 288 \$ à sa valeur comptable au 31 décembre 2021 (supérieure de 3 349 \$ en 2020), en raison d'une modification aux conditions de financement d'instruments similaires dont peut se prévaloir la Société. La juste valeur de la dette à long terme est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs et des estimations de la direction quant aux taux d'intérêt du marché pour des émissions identiques ou similaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, aucun instrument financier n'a été comptabilisé à sa juste valeur et n'a été transféré entre les niveaux 1, 2 et 3.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Au 31 décembre 2021, toutes choses demeurant par ailleurs égales, une augmentation de 10,0 % du seuil de performance financière préétabli à l'égard des entreprises acquises liées à l'option de vente émise se serait traduite par une diminution des résultats non distribués de 3 657 \$ (3 196 \$ en 2020) pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et par une augmentation du total du passif du même montant. Une diminution de 10,0 % du seuil de performance financière préétabli aurait eu l'incidence contraire prévue.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers dans les états financiers consolidés de la situation financière se détaillent comme suit :

| | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
|---|---------------------------|---------------------------|
| | \$ | \$ |
| Actifs financiers classés au coût amorti | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 37 530 | 46 778 |
| Créances clients et autres débiteurs | 183 322 | 138 649 |
| Actifs financiers non courants | 5 902 | 9 210 |
| | 226 754 | 194 637 |
| Passifs financiers classés au coût amorti | | |
| Emprunts bancaires à court terme | 8 600 | — |
| Dettes fournisseurs et autres crébiteurs | 127 044 | 91 694 |
| Dividendes à payer | 1 338 | 1 259 |
| Dette à long terme, y compris la tranche courante | 195 354 | 167 710 |
| Passifs non courants | 40 730 | 38 400 |
| | 373 066 | 299 063 |

La juste valeur des instruments financiers de la Société est présentée à la note 12.

14. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

| | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
|--|---------------------------|---------------------------|
| | \$ | \$ |
| Créances clients | | |
| Créances clients | 137 362 | 101 625 |
| Provision pour créances douteuses | (3 584) | (3 359) |
| Retenues sur contrat | 18 620 | 14 455 |
| Créances clients nettes | 152 398 | 112 721 |
| Subventions publiques à recevoir | 395 | 5 469 |
| Produits courus | 25 129 | 12 868 |
| Taxes à la consommation | 3 626 | 3 637 |
| Prestations d'assurance à recevoir au titre des demandes d'indemnisation | 388 | 509 |
| Autres | 1 386 | 3 445 |
| | 183 322 | 138 649 |

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020
 (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Le classement chronologique des créances clients nettes se détaille comme suit conformément à leurs échéances respectives à compter de l'émission de la facture :

| | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
|-----------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| | \$ | \$ |
| 0 à 30 jours | 73 798 | 45 251 |
| 31 à 60 jours | 40 457 | 26 903 |
| 61 à 90 jours | 11 181 | 13 944 |
| Plus de 90 jours ⁽¹⁾ | 30 546 | 29 982 |
| Provision pour créances douteuses | (3 584) | (3 359) |
| | 152 398 | 112 721 |

⁽¹⁾ Incluent des retenues sur contrat totalisant 10 893 \$ (6 360 \$ en 2020).

Les variations de la provision pour créances douteuses ont été comme suit :

| | 2021 | 2020 |
|---------------------------------|----------------|-------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début de l'exercice | 3 359 | 3 053 |
| Charges pour mauvaises créances | 1 473 | 873 |
| Radiations | (1 248) | (567) |
| Solde à la fin de l'exercice | 3 584 | 3 359 |

L'exposition au risque de crédit et les moyens utilisés pour la réduire sont discutés en détail à la note 12.

15. STOCKS

| | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
|--------------------|---------------------------|---------------------------|
| | \$ | \$ |
| Fournitures | 11 597 | 7 598 |
| Matières premières | 2 199 | 2 201 |
| Travaux en cours | 2 654 | 2 656 |
| Produits finis | 380 | 491 |
| | 16 830 | 12 946 |

Le coût des stocks comptabilisés en charges au cours de l'exercice a été de 46 889 \$ (44 212 \$ en 2020) et a été comptabilisé dans la charge relative au matériel et fournitures aux états consolidés des résultats.

16. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES

Les résultats de la Société incluent la quote-part des activités des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les coentreprises dans lesquelles la Société détient une participation de 50 % sont : 9260-0873 Québec inc., Compagnie d'Amarrage de Québec inc., La Compagnie d'Amarrage (Trois-Rivières) ltée, Les Structures de quais mobiles Flexiport inc., Services maritimes Québec inc., Terminal TERMONT inc. et Transport Nanuk inc. La Société détient également une participation de 49 % dans Qikiqtaaluk Environmental Inc. et dans Services environnementaux Avataani inc.

Aucune des coentreprises de la Société n'est une entité cotée à la bourse et, par conséquent, aucune n'a de prix cotés publiés.

La Société a une coentreprise importante, Terminal TERMONT inc., spécialisée dans la manutention de conteneurs, ce qui est en phase avec son principal secteur des services maritimes. Le siège social de Terminal TERMONT inc. est au 600, rue de la Gauchetière Ouest, 14^e étage, Montréal (Québec), H3B 4L2, Canada.

Les tableaux suivants résument l'information financière de Terminal TERMONT inc.

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|--|-----------------|------------|
| État de la situation financière | | |
| Actif courant (incluant la trésorerie et équivalents de trésorerie de 2 440 \$ (1 431 \$ en 2020)) | 4 696 | 3 197 |
| Actifs non courants | 94 722 | 92 119 |
| Passif courant | (1 419) | (1 129) |
| Passifs non courants | (42 120) | (38 613) |
| Actif net | 55 879 | 55 574 |
| Quote-part de l'actif net de la Société présentée en tant que participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence | 27 949 | 27 795 |
| Résultats | | |
| Produits | 4 632 | 4 112 |
| Quote-part du résultat tiré d'une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence | 11 596 | 12 713 |
| Charge d'intérêts | (1 998) | (1 834) |
| Produits d'intérêts | 1 999 | 1 844 |
| Impôt sur le résultat | (797) | (717) |
| Résultat et total du résultat global de l'exercice | 13 810 | 14 702 |
| Quote-part du résultat et du total du résultat global de l'exercice de la Société | 6 905 | 7 351 |
| Dividende reçu par la Société | 6 750 | 5 250 |

La Société détient également des participations dans des coentreprises individuellement non significatives. Le tableau suivant présente globalement l'information financière pour ces coentreprises :

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|--|---------------|------------|
| Valeur comptable des participations dans des coentreprises individuellement non significatives | 18 362 | 17 266 |
| Résultat de l'exercice | 3 179 | 2 178 |
| Autres éléments du résultat global | 234 | (146) |
| Total du résultat global de l'exercice | 3 381 | 2 032 |
| Dividendes reçus par la Société | 2 109 | 1 350 |

17. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| Coût | Terrains et bâtiments \$ | Machinerie et matériel roulant \$ | Matériel informatique, mobilier et agencements \$ | | | Construction en cours ⁽¹⁾ \$ | Total \$ |
|--|-----------------------------|--------------------------------------|--|---------------|---------------|--|-------------|
| | | | Améliorations locatives \$ | | | | |
| Au 1^{er} janvier 2020 | 73 882 | 228 720 | 4 835 | 14 225 | 2 166 | 323 828 | |
| Ajouts | 93 | 8 641 | 198 | 130 | 15 366 | 24 428 | |
| Ajouts liés aux regroupements d'entreprises (note 4) | – | 7 810 | 12 | – | – | 7 822 | |
| Sorties | (124) | (4 222) | (836) | (1 183) | – | (6 365) | |
| Transferts | 698 | 4 813 | 1 197 | 3 148 | (9 856) | – | |
| Incidence des écarts de change | (429) | (1 649) | (35) | (212) | (752) | (3 077) | |
| Au 31 décembre 2020 | 74 120 | 244 113 | 5 371 | 16 108 | 6 924 | 346 636 | |
| Ajouts | 18 | 7 214 | 372 | 271 | 36 844 | 44 719 | |
| Ajouts liés aux regroupements d'entreprises (note 4) | – | 11 629 | – | – | – | 11 629 | |
| Sorties | (6 437) | (4 472) | (110) | (74) | – | (11 093) | |
| Transferts | 1 689 | 17 946 | 545 | 823 | (21 003) | – | |
| Incidence des écarts de change | (287) | (66) | (6) | (41) | (5) | (405) | |
| Au 31 décembre 2021 | 69 103 | 276 364 | 6 172 | 17 087 | 22 760 | 391 486 | |

⁽¹⁾ Au cours de 2020, la Société a reclassé 137 \$ de ses actifs en cours de construction dans les immobilisations incorporelles.

| Cumul de l'amortissement | Matériel | | | | | | Total \$ |
|---------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------|--|----------------------------|--------------------------|----------------|----------|
| | Terrains et bâtiments \$ | Machinerie et matériel roulant \$ | informatique, mobilier et agencements \$ | Améliorations locatives \$ | Construction en cours \$ | | |
| Au 1^{er} janvier 2020 | 14 749 | 114 518 | 4 019 | 6 238 | – | 139 524 | |
| Dotation aux amortissements | 3 139 | 23 150 | 376 | 1 184 | – | 27 849 | |
| Sorties | (22) | (3 247) | (809) | (1 139) | – | (5 217) | |
| Incidence des écarts de change | (136) | (927) | (35) | (108) | – | (1 206) | |
| Au 31 décembre 2020 | 17 730 | 133 494 | 3 551 | 6 175 | – | 160 950 | |
| Dotation aux amortissements | 2 768 | 22 890 | 607 | 1 337 | – | 27 602 | |
| Sorties | (142) | (3 977) | (81) | (69) | – | (4 269) | |
| Incidence des écarts de change | (9) | (94) | (4) | (11) | – | (118) | |
| Au 31 décembre 2021 | 20 347 | 152 313 | 4 073 | 7 432 | – | 184 165 | |

| Valeur comptable | Matériel | | | | | | Total \$ |
|----------------------------|--------------------------|-----------------------------------|--|----------------------------|--------------------------|----------------|----------|
| | Terrains et bâtiments \$ | Machinerie et matériel roulant \$ | informatique, mobilier et agencements \$ | Améliorations locatives \$ | Construction en cours \$ | | |
| Au 31 décembre 2020 | 56 390 | 110 619 | 1 820 | 9 933 | 6 924 | 185 686 | |
| Au 31 décembre 2021 | 48 756 | 124 051 | 2 099 | 9 655 | 22 760 | 207 321 | |

Au 31 décembre 2021, la Société avait des immobilisations corporelles de 14 097 \$ en commande ou n'ayant pas encore été livrées (néant en 2020).

INCENDIE AU PORT DE BRUNSWICK (GA)

Le 2 mai 2021, un incendie a détruit un entrepôt loué, une partie d'un convoyeur et certains actifs d'appareils de terminal dans nos installations de marchandises en vrac à Brunswick (GA).

La Société est assurée à l'égard, notamment, des dommages aux immobilisations corporelles et de la responsabilité civile jusqu'à concurrence de montants établis, lesquels sont assujettis à des franchises assorties de plafonds. La Société a signalé l'incident à ses assureurs et le produit attendu de la police d'assurance devrait suffire à couvrir les coûts de remplacement des actifs détruits, de même que d'autres coûts engagés en raison des conséquences directes de l'incendie.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société avait obtenu de son assureur la confirmation d'un paiement préliminaire d'un montant de 5 000 \$ US (6 147 \$) au titre de sa demande de règlement initiale. La Société a également comptabilisé une perte de valeur de 5 250 \$ US (6 454 \$) à l'égard des actifs détruits par l'incendie. Le recouvrement d'assurance et la perte de valeur liée aux actifs détruits ont été comptabilisés dans les autres profits (pertes) aux états consolidés des résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Aux termes du contrat de location avec la Georgia Ports Authority, la Société est tenue de reconstruire l'entrepôt détruit par l'incendie, à moins qu'il n'en soit convenu autrement. En date des présents états financiers consolidés, les pourparlers se poursuivent avec la Georgia Ports Authority et d'autres tiers pour déterminer si l'entrepôt sera reconstruit et, dans l'affirmative, quels en seront la taille et le type. Selon le contrat de location, cet entrepôt a été assuré pour un montant de 21 900 \$ US (26 900 \$). En date des présents états financiers consolidés, la Société n'a pas encore entamé la reconstruction de l'entrepôt et peut y exercer ses activités, mais de façon limitée. La Société comptabilisera l'incidence de l'issue de la discussion finale sur l'entrepôt, dont toute obligation à respecter quant à sa reconstruction et le recouvrement d'assurance correspondant, au cours de la période durant laquelle toute l'information nécessaire sera obtenue.

Cela reflète la meilleure estimation de la direction sur la base des renseignements à sa disposition à la date des présents états financiers consolidés, estimation qui pourrait être appelée à changer à mesure que des faits nouveaux seront pris en compte aux fins de la reconstruction de l'entrepôt par la Société et du règlement de la demande d'indemnisation.

18. CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location portent sur des bureaux, des installations portuaires et de l'équipement et expirent jusqu'en 2040. La Société a la possibilité d'acheter certains équipements loués à la fin des contrats. La Société a également l'option de renouveler certains contrats de location portant sur des bureaux, des installations portuaires et de l'équipement. Les loyers conditionnels sont déterminés selon le volume et le type de marchandises manutentionnées. Les obligations locatives sont actualisées à l'aide du taux d'emprunt marginal moyen pondéré de 3,87 %.

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

| Valeur comptable | Terrains et bâtiments \$ | Machinerie et matériel roulant \$ | Matériel informatique, mobilier et agencements \$ | Total \$ |
|--|-----------------------------|--------------------------------------|--|----------------|
| Au 1^{er} janvier 2020 | 83 642 | 5 493 | 446 | 89 581 |
| Ajouts | 55 943 | 4 613 | 52 | 60 608 |
| Décomptabilisation | (455) | – | – | (455) |
| Dotation aux amortissements ⁽¹⁾ | (10 722) | (2 977) | (134) | (13 833) |
| Incidence des écarts de change | (2 907) | (211) | (4) | (3 122) |
| Au 31 décembre 2020 | 125 501 | 6 918 | 360 | 132 779 |
| Ajouts | 15 531 | 4 260 | 10 | 19 801 |
| Décomptabilisation | (998) | (196) | – | (1 194) |
| Dotation aux amortissements | (12 254) | (3 450) | (123) | (15 827) |
| Incidence des écarts de change | (176) | (332) | (2) | (510) |
| Au 31 décembre 2021 | 127 604 | 7 200 | 245 | 135 049 |

⁽¹⁾ Lors de la construction d'une amélioration locative en 2020, la Société a incorporé une charge de dépréciation de 266 \$ dans le coût de ses immobilisations corporelles.

OBLIGATIONS LOCATIVES

| | Au 31 décembre 2021 \$ | Au 31 décembre 2020 \$ |
|--|---------------------------------|---------------------------------|
| Flux de trésorerie contractuels non actualisés | | |
| Moins de 1 an | 20 064 | 18 148 |
| Entre 1 an et 5 ans | 71 043 | 53 425 |
| Plus de 5 ans | 115 606 | 107 535 |
| Total des obligations locatives non actualisées | 206 713 | 179 108 |
| Obligations locatives | | |
| Courantes | 15 775 | 18 251 |
| Non courantes | 125 249 | 116 901 |

MONTANT COMPTABILISÉ DANS LES ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|---|---------------|------------|
| Contrats de location comptabilisés selon l'IFRS 16 | | |
| Charge d'intérêts rattachée aux obligations locatives | 5 222 | 5 239 |
| Charge liée aux paiements de loyers variables, aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur qui ne sont pas pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives ⁽¹⁾ | 38 019 | 30 766 |
| | 43 241 | 36 005 |

⁽¹⁾ Comptabilisée en charge d'exploitation dans les états consolidés des résultats.

19. GOODWILL

| | Au 31 décembre 2021 \$ | Au 31 décembre 2020 \$ |
|--------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Valeur comptable | | |
| Coût au début de l'exercice | 150 611 | 141 917 |
| Regroupements d'entreprises (note 4) | 32 478 | 10 005 |
| Incidence des écarts de change | 917 | (1 311) |
| Coût à la fin de l'exercice | 184 006 | 150 611 |
| Cumul des pertes de valeur | (1 300) | (1 300) |
| Valeur comptable nette | 182 706 | 149 311 |

TEST DE DÉPRÉCIATION

La valeur comptable du goodwill a été affectée aux UGT ou aux groupes d'UGT suivants :

| Valeur comptable | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
|----------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| | \$ | \$ |
| Arrimage | 56 886 | 57 000 |
| ALTRA Technologies d'eau potable | 86 445 | 86 445 |
| Environnement | 39 190 | 5 681 |
| Agences | 185 | 185 |
| | 182 706 | 149 311 |

La valeur recouvrable de l'ensemble des UGT ou des groupes d'UGT a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité, qui est calculée en actualisant les projections des flux de trésorerie sur cinq ans tirées du budget approuvé par le conseil d'administration couvrant une période d'un an et des projections financières de la direction pour les quatre années suivantes. Ces projections de flux de trésorerie traduisent l'expérience passée, les attentes futures quant à la performance financière et la situation économique actuelle, y compris la pandémie de COVID-19.

Les hypothèses significatives utilisées pour établir la valeur recouvrable des groupes d'UGT sont les suivantes :

- Un taux de croissance entre 3,0 % et 5,0 % (entre 3,0 % et 5,0 % en 2020) a été utilisé pour extrapoler les projections des flux de trésorerie pour les quatre années suivant le budget et un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2020) pour la valeur terminale.
- Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les valeurs recouvrables est fondé sur des données de marché et était de 10,0 % (9,1 % en 2020).

Les flux de trésorerie projetés sont les plus sensibles aux hypothèses concernant l'impact de la COVID-19, la rentabilité future, les exigences en matière des investissements de remplacement des immobilisations, l'investissement dans le fonds de roulement et les considérations fiscales. Les valeurs appliquées à ces hypothèses significatives émanent d'une combinaison de facteurs externes et internes, basés sur l'expérience passée ainsi que sur les attentes futures de la direction en matière de performance commerciale.

Les taux d'actualisation ont été estimés sur la base d'un coût moyen pondéré du capital approprié pour chaque groupe d'UGT. Les taux d'actualisation ont été estimés en appliquant le coût moyen pondéré du capital de la Société ajusté pour refléter l'évaluation des risques par le marché et pour lequel les flux de trésorerie n'ont pas été ajustés.

20. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| Coût | Droits de location et localisation \$ | Relations clients et carnet de commandes \$ | Logiciels \$ | Total \$ |
|--|---------------------------------------|---|----------------------------|----------------------------|
| Au 1^{er} janvier 2020 | 26 086 | 45 151 | 3 417 | 74 654 |
| Ajouts | – | – | 385 | 385 |
| Ajouts liés aux regroupements d'entreprises (note 4) | – | 2 051 | – | 2 051 |
| Sorties | – | (50) | – | (50) |
| Incidence des écarts de change | (515) | (701) | (31) | (1 247) |
| Au 31 décembre 2020 | 25 571 | 46 451 | 3 771 | 75 793 |
| Ajouts | – | – | 117 | 117 |
| Ajouts liés à un regroupement d'entreprises (note 4) | – | 8 250 | – | 8 250 |
| Sorties | – | – | (152) | (152) |
| Incidence des écarts de change | (109) | 39 | 10 | (60) |
| Au 31 décembre 2021 | 25 462 | 54 740 | 3 746 | 83 948 |
| Cumul de l'amortissement | Droits de location et localisation \$ | Relations clients et carnet de commandes \$ | Logiciels \$ | Total \$ |
| Au 1^{er} janvier 2020 | 8 093 | 22 920 | 2 906 | 33 919 |
| Dotation aux amortissements | 1 395 | 2 209 | 370 | 3 974 |
| Sorties | – | (10) | – | (10) |
| Incidence des écarts de change | (230) | (248) | (34) | (512) |
| Au 31 décembre 2020 | 9 258 | 24 871 | 3 242 | 37 371 |
| Dotation aux amortissements | 1 302 | 4 046 | 323 | 5 671 |
| Sorties | – | – | (152) | (152) |
| Incidence des écarts de change | (24) | 27 | 12 | 15 |
| Au 31 décembre 2021 | 10 536 | 28 944 | 3 425 | 42 905 |
| Valeur comptable | Droits de location et localisation \$ | Relations clients et carnet de commandes \$ | Logiciels \$ | Total \$ |
| Au 31 décembre 2020 | 16 313 | 21 580 | 529 | 38 422 |
| Au 31 décembre 2021 | 14 926 | 25 796 | 321 | 41 043 |
| Cumul des pertes de valeur | | | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
| | | | \$ | \$ |
| Solde à la fin de l'exercice | | | 9 738 | 9 738 |

21. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

| | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
|--------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| | \$ | \$ |
| Actifs financiers non courants | 3 480 | 4 876 |
| Retenues sur contrat | 2 422 | 4 334 |
| | 5 902 | 9 210 |

22. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

| | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
|--|---------------------------|---------------------------|
| | \$ | \$ |
| Dettes fournisseurs et charges à payer | 67 541 | 62 730 |
| Charges salariales à payer | 24 315 | 18 920 |
| Dus à une participation ne donnant pas le contrôle (note 25) | 28 155 | 5 857 |
| Provisions (note 25) | 789 | 636 |
| Autres | 6 244 | 3 551 |
| | 127 044 | 91 694 |

23. DETTE

DETTE À LONG TERME

| | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
|---|---------------------------|---------------------------|
| | \$ | \$ |
| Facilité de crédit renouvelable, portant intérêt au taux préférentiel de la banque, au taux des acceptations bancaires ou au taux des emprunts au TIOL, sans remboursement du capital requis avant octobre 2025. Le taux d'intérêt moyen pondéré était de 2,13 % au 31 décembre 2021 ⁽¹⁾ | 135 568 | 106 670 |
| Dette à long terme non garantie, portant intérêt à 4,50 %, sans remboursement du capital requis avant décembre 2022, remboursable en 20 versements trimestriels consécutifs égaux, échéant en 2027 ⁽²⁾ | 49 974 | 50 000 |
| Facilités de crédit à terme, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,75 % à 2,00 %, avec des échéances allant jusqu'à cinq ans à partir de la date de l'avance ^{(3)/(4)} | 9 084 | 9 701 |
| Prêt public ne portant pas intérêt, échéant en 2023 | 700 | 1 130 |
| Prêt pour l'achat de matériel, portant intérêt à un taux de 5,36 % | 28 | 209 |
| | 195 354 | 167 710 |
| Moins : | | |
| Tranche courante | 3 427 | 3 748 |
| | 191 927 | 163 962 |

⁽¹⁾ Au 10 novembre 2021, la Société et sa filiale en propriété exclusive, LOGISTEC USA Inc., ont renégocié, conjointement et solidairement, leur entente de crédit, ce qui a donné lieu à une modification de l'entente de crédit en vigueur. Les détails de la facilité de crédit renouvelable sont les suivants :

- Une facilité de crédit renouvelable non garantie de 300 000 \$ (ou l'équivalent en dollars américains) venant à échéance en octobre 2025.
- La facilité de crédit renouvelable non garantie doit être utilisée pour les besoins de trésorerie à court et à long terme et aux fins d'investissement et du refinancement de dettes existantes. La facilité peut prendre la forme d'avances directes, d'acceptations bancaires, d'emprunts au TIOL et de lettres de crédit. Au 31 décembre 2021, un montant de 60 000 \$ US (76 068 \$) avait été prélevé sur la facilité de crédit.
- Le taux d'intérêt sur les sommes empruntées en vertu de cette entente est fonction du type de prêt choisi, auquel s'ajoute une marge variant selon le niveau du ratio de levier de la Société.

⁽²⁾ Au 14 septembre 2021, la Société avait renégocié son entente de crédit, ce qui a donné lieu à une modification de sa dette à long terme non garantie. Les détails de la dette à long terme non garantie sont les suivants :

- Un emprunt non garanti de 25 000 \$ échéant en septembre 2027 et portant intérêt à un taux de 4,50 % (taux de 4,82 % auparavant), payable trimestriellement. Le remboursement commence en décembre 2022 et s'effectuera en 20 versements trimestriels consécutifs égaux de 1 250 \$.
- Un emprunt non garanti de 25 000 \$ échéant en septembre 2027 et portant intérêt à un taux de 4,50 % (taux de 4,64 % auparavant), payable trimestriellement. Le remboursement commence en décembre 2022 et s'effectuera en 20 versements trimestriels consécutifs égaux de 1 250 \$.
- Une option de remboursement anticipé pour un montant de 25 000 \$, pouvant être exercée à compter du 15 septembre 2022, a été ajoutée sans pénalité.

⁽³⁾ Les détails de la facilité de crédit de FER-PAL sont les suivants :

- Des marges de découvert de 10 000 \$ et de 1 000 \$ US remboursables à vue, qui doivent être utilisées pour les besoins opérationnels. Ces facilités peuvent prendre la forme de marges de découvert, d'acceptations bancaires et de lettres de crédit. Les avances sont établies en fonction de la valeur estimée de bonne qualité du crédit des créances clients. Au 31 décembre 2021, aucun montant n'avait été prélevé sur ces facilités de crédit.
- Un emprunt à vue d'un montant de 10 000 \$ payable sur 48 mois en versements de capital égaux, plus les intérêts mensuels, portant intérêt au taux préférentiel majoré d'une marge variant dans une fourchette de 0,25 % et 0,75 %. Au 31 décembre 2021, l'emprunt s'établissait à 3 125 \$.
- Une facilité de crédit de cartes de crédit d'entreprise de 750 \$.
- Une facilité de gestion du risque d'un montant de 1 000 \$, qui peut prendre la forme de contrats de change à terme.
- La facilité est garantie par un contrat de sûreté général portant sur la totalité de ses actifs présents et futurs.

⁽⁴⁾ Au 26 juin 2020, LGC a porté le montant de son entente de crédit à 6 500 \$ US grâce au refinancement de la marge de découvert et à un solde de prêt de financement d'équipement en le convertissant en un emprunt à terme et en augmentant la capacité d'emprunt de la facilité de crédit renouvelable.

- Une facilité renouvelable de 4 000 \$ US qui doit être utilisée pour les besoins opérationnels. La facilité peut prendre la forme d'avances à taux préférentiel majoré de 2,00 %.
- Un emprunt d'un montant de 2 000 \$ US payable sur 60 mois en versements de capital égaux, plus les intérêts mensuels, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,00 %.
- Une facilité de crédit de cartes de crédit d'entreprise de 500 \$ US.
- La facilité est garantie par un contrat de sûreté général portant sur la totalité de ses actifs présents et futurs.

L'échéancier de la dette à long terme se détaille comme suit :

| Total des versements de capital requis | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
|--|---------------------------|---------------------------|
| | \$ | \$ |
| Moins de 1 an | 3 427 | 3 748 |
| Entre 1 an et 5 ans | 191 927 | 145 316 |
| Plus de 5 ans | – | 18 646 |
| | 195 354 | 167 710 |

INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société avait désigné, en moyenne, un montant de 57 333 \$ US (56 280 \$ US en 2020) de la facilité de crédit renouvelable en dollars américains comme instrument de couverture de l'investissement net dans ses établissements à l'étranger. Aucune inefficacité n'ayant été constatée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, il n'y a donc pas eu d'impact sur les états consolidés du résultat. Par conséquent, un profit de change de 521 \$ (profit de 2 306 \$ en 2020) a été reclassé dans les autres éléments du résultat global.

24. ACTIFS ET OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société offre divers régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies qui procurent des prestations de retraite à ses employés.

Les obligations prévues au titre des prestations définies au 31 décembre 2021 ont été extrapolées d'après les obligations prévues au titre des prestations définies fondées sur les plus récentes évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2019.

La plus récente évaluation actuarielle des régimes de retraite supplémentaires (« RRS ») des hauts dirigeants de LOGISTEC remonte au 31 décembre 2021.

Les régimes de retraite de la Société peuvent être exposés à divers types de risques. La Société n'a pas identifié de risques inhabituels auxquels ses régimes de retraite sont exposés. Des analyses régulières de l'appariement de l'actif et du passif sont effectuées afin d'aligner la politique de placement sur les obligations des régimes. La répartition des placements à revenu fixe est ensuite ajustée selon l'évolution des obligations des régimes. Les placements à revenu fixe sont constitués d'obligations et de contrats de rente. Les contrats de rente sont achetés lorsque des occasions se présentent sur les marchés financiers.

La duration moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies est de 14,7 ans.

Le tableau suivant présente l'information relative aux régimes de retraite à prestations définies, établie par un actuaire indépendant :

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|---|-----------------|-----------------|
| Obligations au titre des prestations définies au début de l'exercice | (44 145) | (39 409) |
| Coût des services rendus | (1 446) | (1 418) |
| Charge d'intérêts | (1 098) | (1 280) |
| Cotisations salariales | (86) | (96) |
| Écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience | 5 380 | (3 076) |
| Prestations versées | 1 351 | 1 134 |
| Obligations au titre des prestations définies à la fin de l'exercice | (40 044) | (44 145) |
| Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice | 22 529 | 21 451 |
| Produits d'intérêts | 560 | 696 |
| Variation de l'actif des régimes, excluant les montants inclus dans les produits d'intérêts | 1 114 | 485 |
| Cotisations patronales ⁽¹⁾ | 897 | 935 |
| Cotisations salariales | 86 | 96 |
| Prestations versées | (1 239) | (1 134) |
| Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice | 23 947 | 22 529 |
| Passif net au titre des prestations définies à la fin de l'exercice ⁽²⁾ | (16 097) | (21 616) |

⁽¹⁾ Les cotisations patronales incluent les cotisations de 73 \$ (64 \$ en 2020) effectuées par une entité dans laquelle la Société détient une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et excluent les prestations versées de 198 \$ (néant en 2020) aux termes des RRS.

⁽²⁾ Les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi dans les états consolidés de la situation financière comprennent 115 \$ (439 \$ en 2020) pour des régimes de retraite à cotisations définies offerts à certains principaux dirigeants pour lesquels aucune cotisation n'a été effectuée.

Le tableau suivant présente le rapprochement des obligations au titre des prestations définies, de la juste valeur de l'actif des régimes, ainsi que du déficit des régimes à l'égard des régimes entièrement et partiellement capitalisés, et non capitalisés :

| | Entièrement et partiellement capitalisés | | Non capitalisés ⁽¹⁾ | | Total | |
|---|--|------------|--------------------------------|------------|------------|------------|
| | 2021 \$ | 2020 \$ | 2021 \$ | 2020 \$ | 2021 \$ | 2020 \$ |
| Obligations au titre des prestations définies | (24 162) | (25 272) | (15 882) | (18 873) | (40 044) | (44 145) |
| Juste valeur de l'actif des régimes | 23 947 | 22 529 | - | - | 23 947 | 22 529 |
| Déficit des régimes | (215) | (2 743) | (15 882) | (18 873) | (16 097) | (21 616) |

⁽¹⁾ Les régimes non capitalisés sont des RRS. Au 31 décembre 2021, le déficit du régime à l'intention des hauts dirigeants du Canada était de 14 718 \$ (17 760 \$ en 2020) et celui du régime à l'intention des hauts dirigeants des États-Unis était de 1 164 \$ (1 113 \$ en 2020). Les RRS sont des régimes non contributifs et la Société prévoit financer les prestations au moyen des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les activités d'exploitation.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

L'actif des régimes est constitué des éléments suivants :

| | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
|---|---------------------------|---------------------------|
| | \$ | \$ |
| Évalués à l'aide de données observables sur le marché - juste valeur de niveau 2 | | |
| Obligations | 9 647 | 8 894 |
| Actions canadiennes et étrangères | 11 219 | 10 271 |
| Évalués à l'aide de données non observables sur le marché - juste valeur de niveau 3 | | |
| Contrats de rente | 3 081 | 3 364 |
| | 23 947 | 22 529 |

Le tableau suivant présente le rapprochement de la charge nette pour tous les régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies inscrite dans la charge au titre des avantages du personnel dans les états consolidés des résultats pour les exercices clos les 31 décembre :

| | 2021 | 2020 |
|---|--------------|--------------|
| | \$ | \$ |
| Coût des services rendus | 1 446 | 1 418 |
| Charge d'intérêts nette | 538 | 584 |
| | 1 984 | 2 002 |
| Moins : charge nette prise en charge par une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de la Société | (120) | (96) |
| Coût des régimes de retraite à prestations définies comptabilisé | 1 864 | 1 906 |
| Charge nette au titre des régimes de retraite à cotisations définies | 3 486 | 3 423 |
| Charge nette pour tous les régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies | 5 350 | 5 329 |

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES IMPORTANTES

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par la Société pour évaluer son passif net au titre des prestations définies sont les suivantes :

| | 2021 | 2020 |
|---|------|------|
| | % | % |
| Passifs au titre des prestations définies | | |
| Taux d'actualisation à la fin de l'exercice | 3,0 | 2,5 |
| Taux de croissance attendu de la rémunération | 3,8 | 3,8 |
| Coût des prestations | | |
| Taux d'actualisation | 2,5 | 3,3 |
| Taux de croissance attendu de la rémunération | 3,8 | 3,8 |

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Au 31 décembre 2021, toutes choses étant par ailleurs égales, une variation hypothétique de +1,0 % du taux d'actualisation aurait eu une incidence positive de 5 126 \$ (6 197 \$ en 2020), tandis qu'une variation hypothétique de -1,0 % aurait eu une incidence négative de 6 392 \$ (7 918 \$ en 2020) sur l'obligation au titre des prestations définies.

Au 31 décembre 2021, toutes choses étant par ailleurs égales, une variation hypothétique de +1,0 % du taux de croissance attendu de la rémunération aurait eu une incidence négative de 741 \$ (1 332 \$ en 2020), tandis qu'une variation hypothétique de -1,0 % aurait eu une incidence positive de 703 \$ (1 252 \$ en 2020) sur l'obligation au titre des prestations définies.

COTISATIONS AUX RÉGIMES DE RETRAITE

Le total des versements en espèces au titre des avantages postérieurs à l'emploi pour 2021, qui se compose de cotisations en espèces de la Société à ses régimes de retraite capitalisés, de paiements en espèces versés directement aux bénéficiaires au titre des autres régimes de retraite non capitalisés, ainsi que de cotisations en espèces à ses régimes de retraite à cotisations définies, s'est élevé à 4 508 \$ (4 294 \$ en 2020).

En 2021, la Société s'attend à ce que ses cotisations aux régimes de retraite à prestations définies s'élèvent à 573 \$.

25. PASSIFS NON COURANTS

| | Au 31 décembre 2021 \$ | Au 31 décembre 2020 \$ |
|---|---------------------------------|---------------------------------|
| Passif à long terme dû à une participation ne donnant pas le contrôle | 36 471 | 32 742 |
| Avance due à une participation ne donnant pas le contrôle | – | 2 447 |
| Provisions | 2 232 | 1 464 |
| Autres | 2 027 | 1 747 |
| | 40 730 | 38 400 |

RACHAT DE PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

FER-PAL

Par suite du regroupement d'entreprises avec FER-PAL le 6 juillet 2017, la Société a accordé aux actionnaires détenant une participation ne donnant pas le contrôle une option de vente exerçable en tout temps après le 6 juillet 2021, qui leur permet de vendre la totalité des actions restantes à LOGISTEC en trois tranches égales sur une période de trois exercices, pour une contrepartie en trésorerie établie selon une formule prédéterminée de prix d'achat fondée sur le rendement de FER-PAL.

Au 31 décembre 2021, par suite de la désactualisation de la participation et de la réévaluation de l'option de vente, un passif de 64 366 \$ (31 963 \$ en 2020) a été comptabilisé. Une tranche de 27 895 \$ (néant en 2020) a été inscrite dans les dettes fournisseurs et autres crébiteurs, tandis que la tranche restante de 36 471 \$ (31 963 \$ en 2020) a été inscrite dans les passifs non courants aux états consolidés de la situation financière. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé une perte sur réévaluation de 32 403 \$ (2 732 \$ en 2020) dans les résultats non distribués.

La Société détient aussi une option d'achat, exerçable par LOGISTEC en tout temps après le 6 juillet 2022, lui permettant d'acheter aux mêmes conditions que celles de l'option de vente les 49 % d'actions restantes des actionnaires détenant une participation ne donnant pas le contrôle.

LGC

Le 31 décembre 2021, la Société a racheté, pour un prix d'achat total négligeable, une participation de 4,80 % dans LGC détenue par les actionnaires détenant une participation ne donnant pas le contrôle. La Société a l'obligation de racheter la tranche restante de la participation ne donnant pas le contrôle de 17,29 % dans LGC le 31 décembre 2021 au plus tard, ou plus tôt si certains événements se produisaient. Le prix d'achat est le plus élevé des montants suivants : i) la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle de 17,29 % ou ii) un multiple d'une mesure convenue de la performance financière, moins la dette de LGC. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé un profit sur réévaluation de 515 \$ (309 \$ en 2020) dans les autres pertes aux états consolidés des résultats. Au 31 décembre 2021, un passif de 260 \$ a été inscrit dans les dettes fournisseurs et autres crébiteurs aux états consolidés de la situation financière. Le 2 mars 2022, la Société a réglé le passif, LGC devenant ainsi à cette date une filiale en propriété exclusive.

Aucun profit n'a été attribué aux participations ne donnant pas le contrôle de FER-PAL et de LGC compte tenu que la Société a enregistré un dû à une participation ne donnant pas le contrôle.

PROVISIONS

| | Demandes d'indemnisation et litiges \$ | Paiements fondés sur des actions \$ | Quote-part des pertes de certaines coentreprises \$ | Autres \$ | Total \$ |
|---------------------------------|--|-------------------------------------|---|------------|--------------|
| Au 31 décembre 2020 | 542 | 1 002 | 180 | 376 | 2 100 |
| Provisions additionnelles | 696 | 1 492 | – | 32 | 2 220 |
| Règlement des provisions | (302) | (563) | – | 4 | (861) |
| Reprise des provisions | (222) | – | (180) | (36) | (438) |
| Au 31 décembre 2021 | 714 | 1 931 | – | 376 | 3 021 |
| Moins : provisions courantes | 714 | – | – | 75 | 789 |
| Provisions non courantes | – | 1 931 | – | 301 | 2 232 |

Les autres provisions incluent les provisions pour garantie et les provisions pour obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les provisions pour obligations liées à la mise hors service d'immobilisations découlent essentiellement de l'obligation de retirer des actifs et de restaurer les sites en vertu des contrats de location qui viennent à échéance jusqu'en 2026.

PRESTATIONS D'ASSURANCE

Un montant de 388 \$ (509 \$ en 2020) est comptabilisé à titre d'actif dans les créances clients et autres débiteurs pour les prestations à recevoir de la compagnie d'assurances au titre de demandes d'indemnisation.

26. CAPITAL SOCIAL

Autorisé, en nombre illimité :

- actions privilégiées de premier rang, sans droit de vote, pouvant être émises en séries;
- actions privilégiées de second rang, sans droit de vote, pouvant être émises en séries;
- actions ordinaires de catégorie A, sans valeur nominale, comportant 30 votes par action, convertibles en actions subalternes à droit de vote de catégorie B au gré du porteur;
- actions subalternes à droit de vote de catégorie B, sans valeur nominale, comportant un vote par action, donnant droit à leurs porteurs de recevoir un dividende équivalant à 110 % de tout dividende déclaré par action ordinaire de catégorie A.

| | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
|--|---------------------------|---------------------------|
| | \$ | \$ |
| 7 377 022 actions de catégorie A (7 377 022 en 2020) | 4 875 | 4 875 |
| 5 683 036 actions de catégorie B (5 535 869 en 2020) | 46 014 | 40 700 |
| | 50 889 | 45 575 |

⁽¹⁾ Toutes les actions émises et en circulation sont entièrement payées.

RACHAT DE LA PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE DANS SANEXEN

À la suite de l'entente conclue en 2016 avec les actionnaires détenant une participation ne donnant pas le contrôle dans SANEXEN aux fins de l'acquisition par LOGISTEC de la participation résiduelle, LOGISTEC a émis, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, 148 567 actions de catégorie B à 33,02 \$ par action, réduisant le capital social devant être émis, pour le faire passer de 4 906 \$ au 31 décembre 2020 à néant au 31 décembre 2021.

En 2020, LOGISTEC a exercé son option d'achat pour acquérir auprès des actionnaires détenant une participation ne donnant pas le contrôle leurs actions privilégiées de catégorie G ne comportant aucun droit de vote ou aux dividendes pour une contrepartie en trésorerie de 7 634 \$, dont une tranche de 1 777 \$ a été versée le 17 décembre 2020 et la tranche résiduelle de 5 857 \$, le 14 janvier 2021.

Le tableau suivant présente le rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture pour l'exercice 2021 :

| | Au 31 décembre 2020 | Règlement | Au 31 décembre 2021 |
|--|---------------------|-----------|---------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Dettes fournisseurs et autres crébiteurs | 5 857 | (5 857) | - |
| Capital social devant être émis | 4 906 | (4 906) | - |

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS À L'INTENTION DE LA HAUTE DIRECTION

La Société détient un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de la haute direction au titre duquel 58 253 options visant à souscrire des actions de catégorie B de la Société ont été attribuées à certains membres de la haute direction en 2021 (60 658 options attribuées en 2020). Le prix d'exercice des options est de 44,79 \$ (24,86 \$ pour l'attribution de 2020) et correspond à la moyenne des cours plafond et plancher sur une période de cinq jours, consécutifs ou non, précédant la date d'attribution. Les droits sur les options attribuées sont acquis sur une période de quatre ans au taux de 25 % par année à compter de la date d'attribution. La juste valeur des options à la date d'attribution a été estimée à 13,99 \$ (5,77 \$ à pour l'attribution de 2020) au moyen du modèle d'évaluation des options Black-Scholes et prend en compte les modalités au titre desquelles les options ont été attribuées. La durée contractuelle de chaque option attribuée est de dix ans. Il n'y a aucune possibilité de règlement en trésorerie. La Société comptabilise les options attribuées en vertu du Régime d'options d'achat d'actions à l'intention de la haute direction comme celles d'un régime réglé en instruments de capitaux propres. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la charge comptabilisée dans les états consolidés des résultats s'est élevée à 364 \$ (136 \$ en 2020).

RÉGIME D'ACHAT D'ACTIONS POUR LES EMPLOYÉS (« RAAE »)

En vertu du RAAE, 600 000 actions de catégorie B étaient réservées aux fins d'émission. Au 1^{er} janvier 2021, il restait 169 400 actions de catégorie B non attribuées en vertu de ce RAAE. Les employés admissibles désignés par le conseil d'administration doivent compter au moins deux ans de service. La participation est volontaire. Le prix de souscription est fixé par la moyenne des cours plafond et plancher d'un lot régulier d'actions de catégorie B négociées à la TSX sur une période de cinq jours, consécutifs ou non, précédant le dernier jeudi du mois de mai de l'année où les actions sont émises (ou le dernier jeudi de tout mois donné déterminé par le conseil d'administration, qui correspond au mois précédent la date d'émission), moins un escompte maximal de 10 %. Un prêt ne portant pas intérêt est offert par la Société aux fins d'acquisition de ces actions. Les prêts sont remboursés sur une période de deux ans par voie de retenues à la source.

Au 31 décembre 2021, à la suite de l'émission de 12 700 actions de catégorie B (24 300 en 2020) en vertu de ce RAAE, il restait 156 700 actions de catégorie B non attribuées et réservées aux fins d'émission en vertu de ce RAAE. Les 12 700 actions de catégorie B (24 300 en 2020) ont été émises pour une contrepartie en trésorerie de 130 \$ (190 \$ en 2020) et pour des prêts ne portant pas intérêt d'un montant de 385 \$ (505 \$ en 2020), remboursables sur deux ans et dont la valeur comptable était de 500 \$ au 31 décembre 2021 (443 \$ en 2020).

PROGRAMME D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D'ACTIONS DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS (« RACNA »)

Dans le cadre du RACNA en cours, qui a commencé le 28 octobre 2021 et qui se terminera le 27 octobre 2022, LOGISTEC a l'intention de racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 368 851 actions de catégorie A et 284 301 actions de catégorie B, représentant 5 % des actions émises et en circulation de chaque catégorie au 15 octobre 2021.

Tout actionnaire peut obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention relatif au RACNA déposé auprès de la TSX en s'adressant à la Société.

En vertu des divers RACNA, les rachats ont été effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de systèmes de négociation parallèles canadiens. Les tableaux suivants présentent le nombre d'actions rachetées par RACNA et par année :

| Rachats d'actions par offre | Actions de catégorie A | Actions de catégorie B | Prix moyen - Actions de catégorie A \$ | Prix moyen - Actions de catégorie B \$ |
|--|------------------------|------------------------|--|--|
| RACNA 2019 (du 28 octobre 2019 au 27 octobre 2020) | | | | |
| Rachat en 2019 | 2 300 | 7 000 | 41,78 | 40,52 |
| Rachat en 2020 | 5 300 | 28 100 | 30,73 | 31,98 |
| Total RACNA 2019 | 7 600 | 35 100 | 34,08 | 33,69 |
| RACNA 2020 (du 28 octobre 2020 au 27 octobre 2021) | | | | |
| Rachat en 2020 | 600 | 6 500 | 38,41 | 35,59 |
| Rachat en 2021 | – | 11 100 | – | 37,92 |
| Total RACNA 2020 | 600 | 17 600 | 38,41 | 37,06 |
| RACNA 2020 (du 28 octobre 2021 au 27 octobre 2022) | | | | |
| Rachat en 2021 | – | 3 000 | – | 43,34 |
| Total RACNA 2021 | – | 3 000 | – | 43,34 |
| Rachats d'actions par année | Actions de catégorie A | Actions de catégorie B | | |
| 2020 | | | | |
| RACNA 2019 | | 5 300 | 28 100 | |
| RACNA 2020 | | 600 | 6 500 | |
| Total 2020 | 5 900 | 34 600 | | |
| 2021 | | | | |
| RACNA 2020 | | – | 11 100 | |
| RACNA 2021 | | – | 3 000 | |
| Total 2021 | – | 14 100 | | |

Le nombre d'actions a varié comme suit :

| Rachats d'actions par offre | Nombre d'actions de catégorie A | Nombre d'actions de catégorie B | Actions de catégorie A \$ | Actions de catégorie B \$ |
|--|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Au 1^{er} janvier 2020 | 7 383 622 | 5 396 901 | 4 879 | 35 343 |
| Rachetées dans le cadre des RACNA | (5 900) | (34 600) | (4) | (243) |
| Conversion | (700) | 700 | — | — |
| RAAE | — | 24 300 | — | 695 |
| Exercice d'options en vertu de la transaction liée à SANEXEN | — | 148 568 | — | 4 905 |
| Au 31 décembre 2020 | 7 377 022 | 5 535 869 | 4 875 | 40 700 |
| Rachetées dans le cadre des RACNA | — | (14 100) | — | (107) |
| Conversion | — | — | — | — |
| RAAE | — | 12 700 | — | 515 |
| Exercice d'options en vertu de la transaction liée à SANEXEN | — | 148 567 | — | 4 906 |
| Au 31 décembre 2021 | 7 377 022 | 5 683 036 | 4 875 | 46 014 |

DIVIDENDES

Les dividendes déclarés par action se détaillent comme suit :

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|------------------------|---------|---------|
| Actions de catégorie A | 0,38 | 0,37 |
| Actions de catégorie B | 0,42 | 0,41 |

Les dividendes versés par action se détaillent comme suit :

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|------------------------|---------|---------|
| Actions de catégorie A | 0,38 | 0,37 |
| Actions de catégorie B | 0,42 | 0,41 |

Le 18 mars 2022, le conseil d'administration a déclaré des dividendes de 0,09818 \$ par action de catégorie A et de 0,10799 \$ par action de catégorie B, lesquels seront payés le 14 avril 2022 à tous les actionnaires inscrits le 31 mars 2022. Le dividende estimatif à verser est de 724 \$ pour les actions de catégorie A et de 613 \$ pour les actions de catégorie B.

27. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL, APRÈS IMPÔT

| | Au 31 décembre 2021 \$ | Au 31 décembre 2020 \$ |
|---|------------------------|------------------------|
| Perte sur instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie | (247) | (106) |
| Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger | 8 067 | 7 218 |
| Profit latent découlant de la conversion de la dette désignée comme élément de couverture au titre de l'investissement net dans des établissements à l'étranger | 1 231 | 831 |
| | 9 051 | 7 943 |

28. TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|--|---------------|------------|
| Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies | 1 864 | 1 937 |
| Dotation aux amortissements | 49 100 | 45 390 |
| Quote-part du résultat tiré des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | (10 084) | (9 529) |
| Charges financières | 11 103 | 12 453 |
| Produits financiers | (541) | (635) |
| Impôt exigible | 13 824 | 9 991 |
| Impôt différé | (3 353) | 671 |
| Actifs non courants | 438 | 525 |
| Passifs sur contrat | (400) | (400) |
| Passifs non courants | 504 | (2 517) |
| Autres | 1 810 | 2 631 |
| | 64 265 | 60 517 |

VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|--|-----------------|------------|
| (Augmentation) diminution de ce qui suit : | | |
| Créances clients et autres débiteurs | (29 571) | 22 692 |
| Impôt sur le résultat | (806) | (2 532) |
| Charges payées d'avance et autres | (1 023) | (3 874) |
| Stocks | (3 169) | (386) |
| Augmentation (diminution) de ce qui suit : | | |
| Dettes fournisseurs et autres créiteurs | 1 153 | (4 345) |
| Passifs sur contrat | 5 860 | 3 511 |
| | (27 556) | 15 066 |

OPÉRATIONS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

En 2021, la Société a fait l'acquisition d'immobilisations corporelles dont un montant de 1 587 \$ (1 174 \$ en 2020) était impayé à la fin de l'exercice.

RAPPROCHEMENT DES PASSIFS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture liés aux activités de financement, y compris les changements dans la trésorerie et dans les éléments hors trésorerie :

| 2021 | Ouverture | Changements dans la trésorerie | | | Dette liée aux acquisitions/ajustements | Emprunts | Changements dans les éléments hors trésorerie | Changements dans les éléments hors trésorerie | Clôture | | | | | |
|-------------------------------------|----------------|--------------------------------|---------------------------|----------------|---|--------------|---|---|---------|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | | 31 DÉC. 2020 \$ | Rembour- sements \$ | Emprunts \$ | | | | | | | | | | |
| Emprunts bancaires à court terme | – | – | 8 600 | – | – | – | – | – | 8 600 | | | | | |
| Facilité de crédit renouvelable | 106 670 | (59 086) | 88 451 | – | – | – | (467) | 135 568 | | | | | | |
| Dette liée à des prêts non garantis | 50 000 | – | – | (26) | – | – | – | 49 974 | | | | | | |
| Facilité de crédit à terme | 9 701 | (3 884) | 3 222 | (13) | – | – | 58 | 9 084 | | | | | | |
| Prêt public | 1 130 | (430) | – | – | – | – | – | 700 | | | | | | |
| Prêt lié à l'équipement | 209 | (201) | 8 | 13 | – | – | (1) | 28 | | | | | | |
| Obligations locatives | 135 152 | (13 384) | – | 1 429 | 17 972 | (145) | 141 024 | | | | | | | |
| Total | 302 862 | (76 985) | 100 281 | 1 403 | 17 972 | (555) | 344 978 | | | | | | | |

| 2020 | Ouverture | Changements dans la trésorerie | | | Dette liée aux acquisitions/ajustements | Emprunts | Changements dans les éléments hors trésorerie | Changements dans les éléments hors trésorerie | Clôture | | | | | |
|-------------------------------------|----------------|--------------------------------|---------------------------|----------------|---|----------------|---|---|---------|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | | 31 DÉC. 2019 \$ | Rembour- sements \$ | Emprunts \$ | | | | | | | | | | |
| Facilité de crédit renouvelable | 115 003 | (80 064) | 74 381 | – | – | – | (2 650) | 106 670 | | | | | | |
| Dette liée à des prêts non garantis | 50 000 | – | – | – | – | – | – | 50 000 | | | | | | |
| Facilité de crédit à terme | 10 333 | (2 698) | 2 137 | – | – | – | (71) | 9 701 | | | | | | |
| Prêt public | 1 200 | (100) | – | 30 | – | – | – | 1 130 | | | | | | |
| Prêt lié à l'équipement | 1 364 | (1 100) | – | (44) | – | – | (11) | 209 | | | | | | |
| Obligations locatives | 91 315 | (14 049) | – | (16) | 60 927 | (3 025) | 135 152 | | | | | | | |
| Total | 269 215 | (98 011) | 76 518 | (30) | 60 927 | (5 757) | 302 862 | | | | | | | |

29. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales qui sont des parties liées à la Société ont été éliminés à la consolidation et ne sont pas présentés dans cette note. L'information relative aux transactions entre la Société et les autres parties liées est présentée ci-après.

TRANSACTIONS COMMERCIALES

Les tableaux qui suivent résument les transactions entre parties liées de la Société avec ses coentreprises :

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Vente de services | 7 492 | 5 028 |
| Achat de services | 847 | 921 |
| | | |
| | Au 31 décembre 2021 \$ | Au 31 décembre 2020 \$ |
| Montants dus à des coentreprises | 3 485 | 640 |
| Montants dus par des coentreprises | 264 | 2 045 |

Les montants non réglés ne sont pas garantis et seront réglés en espèces. Aucune garantie n'a été donnée ou obtenue.

TRANSACTIONS EFFECTUÉES AVEC LES ACTIONNAIRES

Les transactions effectuées avec Investissements Sumanic inc., l'actionnaire le plus important de la Société, ont été les suivantes :

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|---|------------|------------|
| Dividendes payés à Investissements Sumanic inc. | 2 227 | 2 173 |

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Le tableau suivant présente la rémunération des administrateurs et des autres principaux dirigeants ⁽¹⁾ au cours des exercices clos :

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|----------------------------------|--------------|------------|
| Avantages à court terme | 5 192 | 5 789 |
| Avantages postérieurs à l'emploi | 262 | 248 |
| Autres avantages à long terme | 595 | (879) |
| | 6 049 | 5 158 |

⁽¹⁾ La rémunération des principaux dirigeants inclut la rémunération du président d'une des coentreprises de la Société.

30. INFORMATION SECTORIELLE

La Société et ses filiales sont structurées et exercent principalement leurs activités dans deux secteurs à présenter, soit les services maritimes et les services environnementaux. Les méthodes comptables appliquées dans chacun des secteurs sont identiques à celles utilisées aux fins des états financiers consolidés.

La Société présente de l'information sur ses secteurs à présenter, fondée sur les mesures utilisées par la direction pour l'évaluation du rendement de ces secteurs à présenter. Pour évaluer la performance opérationnelle de ses secteurs, la Société se fonde sur le résultat avant impôt constaté pour chaque secteur.

Les tableaux suivants présentent les informations financières par secteurs d'exploitation et par secteurs géographiques :

SECTEURS D'EXPLOITATION

PRODUITS, RÉSULTATS ET AUTRES INFORMATIONS

| | Services maritimes \$ | Services environnementaux \$ | Total \$ |
|--|--------------------------|---------------------------------|----------------|
| 2021 | | | |
| Produits | 426 967 | 316 736 | 743 703 |
| Dotation aux amortissements | 34 577 | 14 523 | 49 100 |
| Quote-part du résultat tiré des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | 9 217 | 867 | 10 084 |
| Charges financières | 7 820 | 3 283 | 11 103 |
| Produits financiers | 40 | 501 | 541 |
| Résultat avant impôt | 30 450 | 25 645 | 56 095 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles, y compris les regroupements d'entreprises | 34 457 | 21 891 | 56 348 |
| | | | |
| 2020 | | | |
| Produits | 344 622 | 260 079 | 604 701 |
| Dotation aux amortissements | 33 094 | 12 296 | 45 390 |
| Quote-part du résultat tiré des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | 9 239 | 290 | 9 529 |
| Charges financières | 8 980 | 3 473 | 12 453 |
| Produits financiers | 100 | 535 | 635 |
| Résultat avant impôt | 27 233 | 16 217 | 43 450 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles, y compris les regroupements d'entreprises | 24 280 | 7 970 | 32 250 |

ACTIFS ET PASSIFS

| | Services maritimes \$ | Services environnementaux \$ | Total \$ |
|--|--------------------------|---------------------------------|----------------|
| 2021 | | | |
| Total de l'actif | 538 261 | 360 710 | 898 971 |
| Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | 44 259 | 2 052 | 46 311 |
| Total du passif | 376 841 | 206 521 | 583 362 |
| 2020 | | | |
| Total de l'actif | 525 833 | 273 619 | 799 452 |
| Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | 42 913 | 2 148 | 45 061 |
| Total du passif | 374 346 | 123 535 | 497 881 |

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

Les produits de la Société provenant des clients externes par pays d'origine et les informations sur ses actifs non courants selon leur emplacement sont détaillés ci-dessous :

| Produits | Canada \$ | É.-U. \$ | Total \$ |
|--|----------------|----------------|----------------|
| 2021 | 401 262 | 342 441 | 743 703 |
| 2020 | 338 396 | 266 305 | 604 701 |
| Actifs non courants⁽¹⁾ | | | |
| Au 31 décembre 2021 | 346 673 | 268 205 | 614 878 |
| Au 31 décembre 2020 | 281 235 | 272 405 | 553 640 |

⁽¹⁾ Les actifs non courants excluent les actifs financiers non courants et les actifs d'impôt différé.

31. PASSIFS ÉVENTUELS ET GARANTIES

Au 31 décembre 2021, la Société avait des lettres de crédit en cours d'un montant de 14 513 \$ (4 108 \$ en 2020) se rapportant à des garanties financières fournies dans le cours normal des activités. La plupart de ces lettres de crédit viennent à échéance au cours des 12 prochains mois.

La Société, solidairement avec l'un de ses partenaires, garantit l'obligation au titre d'un contrat de location de l'une de ses coentreprises. La garantie est limitée à un montant cumulatif de 2 385 \$ (2 222 \$ en 2020).

Au 31 décembre 2021, la Société avait des passifs éventuels totalisant 486 \$ (2 025 \$ en 2020) pour des obligations éventuelles de retirer des actifs et de restaurer les sites en vertu des contrats de location.

La Société indemnise ses administrateurs et dirigeants de tout préjudice subi en raison de l'exécution de leurs fonctions pour la Société, dans la mesure permise par la loi. La Société a souscrit à une police d'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants et la maintient en vigueur.

Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers consolidés relativement aux passifs éventuels et garanties susmentionnés.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Madeleine Paquin, C.M. ⁽¹⁾
Présidente et chef de la direction



Curtis J. Foltz ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾
Consultant
Administrateur de sociétés



Michael Dodson ⁽²⁾⁽³⁾
Administrateur de sociétés



Lukas Loeffler
Ing., Ph. D.
Administrateur de sociétés



Nicole Paquin
Administrateur de sociétés



George Gugelmann ⁽²⁾⁽³⁾
Investisseur privé



J. Mark Rodger ⁽¹⁾⁽³⁾
Associé, Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L./S.R.L.



Dany St-Pierre ⁽²⁾⁽³⁾
Présidente,
Cleantech Expansion LLC



Suzanne Paquin
Présidente,
Transport Nanuk inc.



Luc Villeneuve,
FCPA, FCA ⁽¹⁾⁽²⁾
Administrateur de sociétés

⁽¹⁾ Membre du comité exécutif

⁽²⁾ Membre du comité de vérification

⁽³⁾ Membre du comité de régie d'entreprise et de ressources humaines

DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ



Curtis J. Foltz
Président du conseil



Madeleine Paquin, C.M.
Présidente et chef
de la direction



Jean-Claude Dugas, CPA, CA
Chef de la direction
financière



**Stéphane Blanchette,
CRAH**
Vice-président,
ressources
humaines



**Carl Delisle,
CPA, CA**
Vice-président
et contrôleur
corporatif



Suzanne Paquin
Vice-présidente



Martin Ponce
Chef des systèmes
d'information



**Marie-Chantal
Savoy**
Vice-présidente,
stratégie et
communications



**Ingrid Stefancic,
LL.B., FCG,
Acc. Dir.**
Vice-présidente,
services corporatifs
et juridiques -
secrétaire corporative



**Arty Davilmar
CPA, CFA, MBA**
Trésorier



Rodney Corrigan
Président,
LOGISTEC
Arrimage inc.



**Jean-François
Bolduc**
Président,
LOGISTEC services
environnementaux inc.
et SANEXEN services
environnementaux inc.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le 5 mai 2022.

Pour plus de précisions, se reporter à la section Investisseurs du site Internet de LOGISTEC (www.logistec.com).

AGENT DE TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Société de fiducie Computershare du Canada
1500, boul. Robert-Bourassa, 7^e étage
Montréal (Québec) H3A 3S8
Tél. : 514 982-7270
ou 1 800 564-6253
Télec. : 416 263-9394
ou 1 888 453-0330
caregistryinfo@computershare.com

AUDITEUR INDÉPENDANT

KPMG S.E.N.C.R.L./S.R.L.
Tour KPMG
600, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1500
Montréal (Québec) H3A 0A3
Tél. : 514 840-2100
www.kpmg.com

BOURSES

Les actions ordinaires de LOGISTEC sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Symboles boursiers :
LGT.A pour les actions ordinaires de catégorie A
LGT.B pour les actions subalternes à droit de vote de catégorie B

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Jean-Claude Dugas
Chef de la direction financière
600, rue de la Gauchetière Ouest, 14^e étage
Montréal (Québec) H3B 4L2
Tél. : 514 844-9381
ir@logistec.com

SIÈGE SOCIAL

600, rue de la Gauchetière Ouest, 14^e étage
Montréal (Québec) H3B 4L2
Tél. : 514 844-9381
Sans frais : 1 888 844-9381



Cette année, LOGISTEC célèbre
son 70^e anniversaire.

La culture de LOGISTEC est ancrée
dans un héritage riche, soutenu à
travers les années par la pensée
créative, l'ingéniosité et la collaboration.
Depuis 1952, la famille LOGISTEC
a connu une croissance spectaculaire.
Cette célébration nous offre une
excellente occasion pour réfléchir à
notre passé et, encore plus important,
pour bâtir une vision audacieuse pour
le futur.

LOGISTEC

www.logistec.com